

**RAPPORT ANNUEL  
DE GESTION  
2010-2011**

JUIN 2011



## TABLE DES MATIÈRES

LE MOT AU MINISTRE	5
LE MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	7
LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE ET SON ENVIRONNEMENT	11
LES FAITS SAILLANTS 2010-2011	19
LES RÉSULTATS 2010-2011	21
ORIENTATION 1 : RÉPONDRE ADÉQUATEMENT AUX BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE EN SSHAL, ET ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ET LA PÉRENNITÉ D'UN SYSTÈME DE RECHERCHE DYNAMIQUE, NOVATEUR ET PERFORMANT	29
ORIENTATION 2 : ENCOURAGER LES SYNERGIES ET LE RÉSEAUTAGE ENTRE LES CHERCHEURS ISSUS DE DIFFÉRENTS MILIEUX ET SECTEURS DE RECHERCHE, ET ACCROÎTRE LES COLLABORATIONS ET LA MOBILITÉ INTERNATIONALES	49
ORIENTATION 3 : ENCOURAGER L'INVESTISSEMENT DANS DES PROBLÉMATIQUES SOCIÉTALES D'ENVERGURE, SUSCITER DE NOUVEAUX OBJETS D'ÉTUDE AYANT UNE PERTINENCE SOCIALE ET MISER SUR UN RAPPROCHEMENT RECHERCHE ET SOCIÉTÉ	59
ORIENTATION 4 : CONSERVER UN RÔLE DE CHEF DE FILE EN MATIÈRE DE SERVICE ET D'APPUI À LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE ET DE SES PARTENAIRES, D'EXPERT AU CHAPITRE DE L'ÉVALUATION, ET D'ACTEUR-CLÉ DANS SA CAPACITÉ D'ANTICIPATION ET D'ADAPTATION À L'ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE	67
LES ACTIONS COMMUNES DES TROIS FONDS 2010-2011	77
LE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : LES RÉSULTATS 2010-2011	85
LA LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES	103
LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011	107



## LE MOT AU MINISTRE

Québec, juillet 2011

Monsieur Clément Gignac  
Ministre du Développement économique,  
de l'Innovation et de l'Exportation  
Gouvernement du Québec  
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément à la Loi sur l'administration publique, j'ai le plaisir de vous transmettre le *Rapport annuel de gestion 2010-2011* du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.

Ce rapport contient une description générale du Fonds Société et Culture. Il rend également compte des résultats atteints au regard des orientations, des objectifs et des indicateurs figurant dans le plan d'action 2010-2011. Vous pourrez constater les efforts consacrés au développement d'une relève universitaire en vue de mieux répondre aux besoins de la société québécoise en personnel hautement qualifié, de même qu'à la création et au renforcement de créneaux d'excellence sur un vaste éventail d'objets de recherche. À cela s'ajoutent les actions du Fonds en faveur de grandes priorités sociales, économiques et culturelles du Québec qui se sont concrétisées dans le cadre de ses actions concertées.

Cette présentation s'accompagne des faits saillants des concours de l'automne 2010 pour l'ensemble des programmes qui appuient notre mission, ainsi qu'un bilan de nos actions au regard du développement durable.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le président-directeur général par intérim,

A handwritten signature in black ink, reading "Pierre Prémont". The signature is written in a cursive style with a large, sweeping initial "P".

Pierre Prémont



## LE MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de présenter le *Rapport annuel de gestion* pour l'année financière terminée le 31 mars 2011. Ce rapport fait état des défis que le Fonds a su relever au cours de la dernière année, une année singulière ponctuée de deux événements majeurs : le projet de regroupement des trois Fonds québécois de recherche annoncé le 30 mars 2010 dans le discours du budget et le congé de maladie prolongé du président-directeur général Jacques Babin au début de février 2011. Malgré ces événements qui ont bouleversé l'agenda de l'organisation, ses actions quotidiennes de gestion, de suivi et de planification auront été maintenues avec le désir d'amélioration continue, et ce, grâce à l'engagement et à l'expertise de son conseil d'administration et de son personnel.

L'année 2010-2011 représente la première année du plan stratégique 2010-2013 du Fonds adopté par son conseil d'administration lors de la séance d'avril 2010. Si la continuité et la cohérence dans l'action demeurent ses lignes directrices, la nouvelle planification stratégique mise davantage sur les synergies et l'ouverture sur le monde et se base sur une vision ouverte à la diversité et ancrée dans les pratiques de recherche d'aujourd'hui. Concrètement, en 2010-2011, la relève scientifique a occupé une large place dans ses interventions. En raison des crédits de la nouvelle *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation*, la plus grande part du budget a été consacrée à la relève et englobe l'offre de bourses aux étudiants et aux postdoctorants, et le soutien au démarrage de carrières en recherche.

Si le Fonds se démarque pour son engagement envers la relève, il demeure aussi un acteur clé en contribuant à structurer la recherche autour de grands ensembles et à positionner les chercheurs québécois sur la scène internationale. En 2010-2011, le Fonds a maintenu le cap en finançant près d'une trentaine de regroupements stratégiques, une centaine d'équipes, et une dizaine d'instituts et de centres affiliés universitaires. Les collaborations interinstitutionnelles ont été nombreuses au sein des regroupements, et celles avec les chercheurs hors Québec aussi. Toujours en termes de collaborations, elles sont également diversifiées et impliquent des chercheurs hors de l'enceinte universitaire. Les collaborations intersectorielles sont aussi bien là et sont d'ailleurs rapportées en détail dans la section du rapport annuel consacrée aux actions communes des trois Fonds. À cet égard, dans une volonté d'accentuer les efforts de partenariat entre les trois Fonds de recherche et par souci d'accroître leur soutien à des démarches de recherche intersectorielles significatives, un groupe de réflexion interFonds a été mis sur pied à l'automne 2010 avec comme principal mandat d'identifier les meilleurs moyens de favoriser la recherche intersectorielle.

Toujours soucieux d'encourager la formation d'une relève, d'assurer la construction d'une base de recherche solide, d'occuper des niches spécifiques et de couvrir l'ensemble des domaines de recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres, le Fonds a poursuivi son travail de suivi, d'évaluation et de planification. Entre autres, il a actualisé le bilan de ses interventions dans le champ de la recherche-création en vue d'alimenter la réflexion d'un groupe de travail qui se penchera sur les enjeux autour de la notion de recherche-création, les types de démarche à encourager et les actions à mener avec des organismes à vocation similaire. De concert avec les deux autres Fonds de recherche, le Fonds a continué de suivre de près la présence des femmes dans ses programmes d'aide financière, ce qui permet de comparer l'évolution des femmes dans la carrière scientifique selon le secteur de recherche. Le Fonds a également documenté l'impact de son soutien financier pour la poursuite des études des boursiers, l'obtention du diplôme et l'insertion professionnelle de même que la portée de sa subvention aux chercheurs en début de carrière sur le plan de la formation, des collaborations et des activités de diffusion et de transfert de connaissances. Au chapitre des nouvelles initiatives de suivi, soulignons le premier bilan de la mesure *Bourses pour stage international* qui promeut la mobilité.

Parlant internationalisation, on ne peut passer sous silence l'entente de collaboration du Fonds avec l'Agence nationale de recherche de France et le lancement du programme pilote de coopération franco-québécois. La réponse en grand nombre de la communauté scientifique à ce nouveau programme de collaboration interagence est un signe manifeste de la pertinence de mettre de l'avant des mesures

incitant les chercheurs d'ici et d'ailleurs à développer des collaborations et des projets de recherche. En matière de partenariats stratégiques, l'année 2010-2011 a été très active pour le programme *Actions concertées*. Des appels de propositions ont été lancés. Des efforts importants ont été déployés pour développer de nouvelles actions concertées et pour organiser des activités de suivi et de transfert des connaissances. Grâce à sa vitrine Web, une nouvelle section intitulée *Les fruits de la recherche en partenariat* a été mise en ligne et met en valeur des résultats de recherches issues des actions concertées.

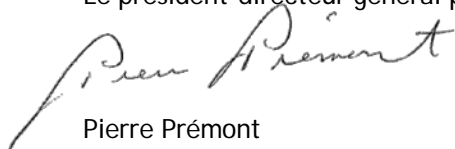
Dans cette veine de promotion de la recherche et de ses retombées, s'ajoutent la mise en production de la septième édition de sa revue *Recherches Innovations* et la diffusion de deux capsules Web par mois, en français et en anglais, avec dissémination dans les milieux de pratique, de décision et de recherche au Québec, de même que dans les milieux de recherche au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Le Fonds a aussi entrepris un vaste projet de diffusion des résultats et des retombées de la recherche menée par les équipes qu'il soutient. Toujours en raison de sa préoccupation constante à l'égard de l'utilisation des connaissances et dans une visée plus large de maximiser les retombées de la recherche en SSHAL, le Fonds a participé à la réflexion et à l'action en matière de transfert des connaissances en invitant une équipe universitaire à poursuivre ses travaux sur les déterminants et les retombées de l'application des connaissances dans les domaines qu'il soutient. Parallèlement à ces travaux qui permettent à l'organisme de se doter d'un cadre de référence qui lui soit propre, un comité *ad hoc* a été mis sur pied et mandaté pour élaborer un plan d'action en matière de transfert des connaissances. Pour mener à bien son mandat, le comité a procédé à une consultation à l'hiver auprès des milieux de la recherche, des organismes gouvernementaux et d'intervenants en transfert. Le plan a été adopté par le conseil d'administration lors de sa séance d'avril 2011. Un ensemble de moyens d'action est proposé sur un horizon de trois ans et plusieurs d'entre eux seront déployés au cours de la prochaine année.

Finalement, le Fonds a poursuivi ses efforts pour optimiser ses ressources, améliorer sa prestation de services en ligne, pour suivre le système québécois de recherche et d'innovation. Encore une fois cette année, il a pu réaffirmer son rôle de conseiller et d'expert en évaluation. En ce qui a trait aux outils informationnels, les efforts de développement ont été canalisés autour du déploiement de l'application eRegroupement. Le registre des regroupements a permis de mettre en œuvre plusieurs applications modulaires potentiellement réutilisables dans le cadre d'une refonte des systèmes d'information. Cette refonte sera réalisée dans le cadre du regroupement des services administratifs des Fonds. Le Fonds a poursuivi résolument son approche sans papier pour la presque totalité de ses programmes de subventions. Des initiatives sont en cours pour généraliser l'approche aux programmes de bourses. Ce virage vert fait partie des actions annoncées dans son *Plan d'action de développement durable 2009-2013*. À cet égard, le présent rapport annuel fait état des résultats de la seconde année de mise en œuvre de ce plan d'action et démontre la volonté ferme du Fonds de prendre en compte la dimension de développement durable tant dans sa mission que dans ses pratiques de planification, de gestion et de financement.

Au terme de cette année bien remplie, le Fonds a continué de jouer un rôle de maître d'œuvre dans le développement de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres et d'exercer une influence mobilisatrice dans la communauté universitaire et auprès de ses partenaires. C'est fort de cette conviction et toujours mû par un esprit d'ouverture, d'innovation et de concertation que le Fonds se prépare à entrer dans le nouveau cadre « Fonds de recherche du Québec - Société et culture », dans lequel il entend soutenir la vitalité et le dynamisme de la communauté en SSHAL.

Au nom des membres du conseil d'administration et du personnel,

Le président-directeur général par intérim,



Pierre Prémont

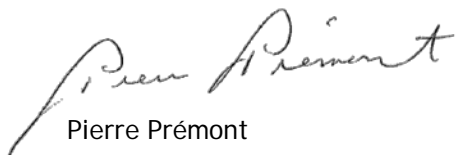
## LA DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

L'information contenue dans le *Rapport annuel de gestion 2010-2011* du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture relève de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la véracité de l'information qui y est présentée, ainsi que sur la fiabilité des contrôles s'y rapportant.

Ce *Rapport annuel de gestion 2010-2011* décrit fidèlement la mission, les orientations stratégiques et les axes d'intervention du Fonds Société et Culture. Il fait aussi état des objectifs, des indicateurs et des résultats obtenus pour cette année.

Aussi, je déclare que les données contenues dans le présent rapport, ainsi que les contrôles afférents à ces données sont exacts et fiables, et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2011.

Le président-directeur général par intérim,



Pierre Prémont



# LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE ET SON ENVIRONNEMENT

## UNE MISSION AXÉE SUR L'AVANCEMENT DES CONNAISSANCES

Le Fonds Société et Culture est un organisme subventionnaire instauré en vertu de la *Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation* (L.R.Q., chap. M-30.01). Sa mission est de :

**Promouvoir** l'excellence et  
**financer** le développement de  
la recherche en sciences  
sociales et humaines, en arts et  
en lettres (SSHAL)

**Établir** les partenariats nécessaires  
à l'avancement des connaissances  
scientifiques portant sur des  
problématiques sociétales et **faciliter**  
les regroupements de chercheurs

**Contribuer** à la diffusion  
des connaissances et à la  
formation des chercheurs  
dans tous les domaines de  
recherche reliés aux SSHAL

## DES DOMAINES DE RECHERCHE RICHES EN OBJETS D'ÉTUDES

- Arts, littérature et société
- Création artistique et littéraire
- Cultures, religions et civilisations
- Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale
- Économie, emploi et marchés
- Éducation, savoirs et compétences
- Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine
- Gestion des organisations
- Langues et langage
- Médias, communications et information
- Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain
- Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions
- Relations internationales et développement

## **DES VALEURS POUR LA RECHERCHE**

*qui reposent sur un processus d'évaluation par les pairs, rigoureux et transparent*

### **E X C E L L E N C E**

#### *Soutenir*

une recherche de fort calibre • des candidats de haut niveau • les parcours les plus prometteurs

### **C R É A T I V I T É**

#### *Encourager*

la curiosité intellectuelle et l'audace • le décloisonnement disciplinaire • l'esprit d'innovation

### **I M P A C T**

#### *Maximiser*

le renouvellement des idées et des façons de faire • l'expérience de formation • les retombées de la recherche pour le développement social, économique et identitaire du Québec

### **É T H I Q U E**

#### *Exiger*

des pratiques de recherche conformes aux plus hauts critères éthiques • le respect des personnes et des communautés • l'usage responsable des retombées de la recherche

## **DES PRINCIPES POUR L'ACTION**

*qui s'appuient sur une organisation responsable et efficace*

### **O U V E R T U R E**

#### *Promouvoir*

une culture de consultation • une capacité d'anticipation et d'adaptation à l'environnement • une volonté d'explorer de nouvelles voies d'action • une préoccupation constante en faveur d'un accès élargi au savoir

### **É Q U I T É**

#### *Garantir*

une programmation souple et accueillante • des critères d'évaluation adaptés aux diverses pratiques • un équilibre optimal entre les cohortes de demandeurs

### **C O N C E R T A T I O N**

#### *Favoriser*

la concertation entre les divers acteurs du système de recherche et d'innovation • les partenariats avec les utilisateurs de la recherche • les collaborations entre chercheurs, au Québec, au Canada et dans le monde

## D É V E L O P P E M E N T D U R A B L E

### *Contribuer*

à six des neuf orientations de la *Stratégie gouvernementale de développement durable*<sup>1</sup> : informer, sensibiliser, éduquer, innover • réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement • produire et consommer de façon responsable • répondre aux changements démographiques • sauvegarder et partager le patrimoine collectif • prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

---

<sup>1</sup> Le 31 mars 2009, le Fonds a mis en ligne son tout premier *Plan d'action de développement durable*, et ce, dans l'esprit de la *Loi sur le développement durable* sanctionnée par l'Assemblée nationale en avril 2006. Couvrant la période 2009-2013, ce plan s'articule autour de la *Stratégie de développement durable 2008-2013* qui préconise une vision de développement centrée sur la protection de l'environnement, le progrès social et l'efficacité économique.

## UN CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPOSÉ DE 14 MEMBRES

au 31 mars 2011

Le conseil d'administration du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture compte 14 membres nommés par le gouvernement du Québec pour un mandat de trois ans. La composition du conseil d'administration est diversifiée, les horizons de ses membres sont multiples et renvoient aux domaines couverts par le Fonds. On y retrouve professeurs-chercheurs, étudiant aux cycles supérieurs, administrateurs de la recherche, représentants du milieu du transfert des connaissances.

**Jacques Babin**

*Président-directeur général*

**Johanne Archambault**

*Directrice de la coordination  
et des affaires académiques*  
CSSS - Institut universitaire  
de gériatrie de Sherbrooke

**Marie-Andrée Beaudet**

*Professeure*  
Département des littératures  
Université Laval

**Diane Berthelette**

*Présidente-directrice générale*  
Centre de liaison sur l'intervention et la  
prévention psychosociales (CLIPP)

**Stéphanie Cormier**

*Étudiante de doctorat en psychologie  
clinique*  
Université de Montréal

**David Graham**

*Vice-recteur exécutif aux affaires académiques*  
Université Concordia

**Bruno Jean**

*Professeur*  
Département des sciences humaines  
Université du Québec à Rimouski

**Berthe A. Lambert**

*Professeure*  
Département des sciences de la gestion  
Université du Québec à Rimouski

**Pierre Lefrançois**

*Vice-président à l'enseignement et à la  
recherche*

Université du Québec

**Stephen McAdams**

*Professeur et directeur*  
Centre de recherche interdisciplinaire en  
musique et médias  
Université McGill

**Catherine Gail Montgomery**

*Directrice scientifique*  
Équipe Migration et Ethnicité dans les  
Interventions de Santé et de Service social  
(METISS)  
Centre de santé et de services sociaux de la  
Montagne

**Monique Régimbald-Zeiber**

*Vice-présidente du conseil d'administration*  
*Vice-doyenne à la recherche et à la création*  
*Faculté des arts*  
Université du Québec à Montréal

**Josée St-Pierre**

*Professeure*  
Département des sciences de la gestion  
Université du Québec à Trois-Rivières

**Marie Simard**

*Professeure associée*  
École de service social  
Université Laval

OBSERVATRICE

**Monique Larue**

*Directrice de la science et société*  
Ministère du Développement économique,  
de l'Innovation et de l'Exportation

## DES COMITÉS STATUTAIRES EN APPUI AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture s'est doté de quatre comités statutaires : le comité exécutif, le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, le comité des finances et le comité des programmes. En octobre 2010, il a mis sur pied un comité *ad hoc* sur le transfert des connaissances.

### LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif traite des questions d'orientation stratégique. Le comité exécutif peut aussi étudier de façon préliminaire tout sujet pouvant faire l'objet d'une approbation ou d'une adoption par le conseil d'administration. Enfin, ce dernier délègue au comité exécutif les décisions relatives au programme *Actions concertées* qui se prennent au besoin entre les séances du conseil.

### LE COMITÉ SUR L'ÉTHIQUE ET L'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

Le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique propose au conseil d'administration des orientations quant à l'action du Fonds en matière d'éthique de la recherche. Ces orientations touchent notamment le soutien à apporter aux chercheurs et aux étudiants et la promotion de bonnes pratiques adaptées à la recherche en sciences sociales et humaines, de même qu'en arts et en lettres. Le comité se penche également sur toute question d'éthique soulevée par les comités d'évaluation des demandes de bourse et de subvention et accomplit tout mandat spécifique que pourrait lui confier le conseil d'administration en matière d'éthique et d'intégrité scientifique.

### LE COMITÉ DES FINANCES

Le principal mandat du comité des finances est de s'assurer que les décisions du conseil d'administration en matière d'orientations stratégiques soient appliquées adéquatement à l'aide des mécanismes financiers mis en place et en fonction des choix budgétaires proposés, et ce, selon les exigences d'une saine gestion et d'une reddition de comptes rigoureuse. Dans le cadre de son

mandat, ce comité analyse les scénarios financiers et les budgets annuels et fait des recommandations au conseil d'administration, en plus d'étudier celles des comités d'évaluation des divers programmes de bourses et de subventions au regard des scénarios financiers adoptés par le conseil. De plus, il rencontre annuellement les représentants du vérificateur général relativement aux travaux de vérification et aux recommandations qui en découlent, et s'assure que celles-ci sont suivies.

### LE COMITÉ DES PROGRAMMES

Le comité des programmes a la responsabilité d'examiner des sujets liés aux orientations et à l'évaluation de l'ensemble des programmes de bourses et de subventions du Fonds, et de soumettre des recommandations au conseil d'administration. Ce comité exécute également des mandats que lui confie le conseil d'administration en matière de programmation. Afin d'assurer l'adéquation des programmes du Fonds avec les besoins et les préoccupations des chercheurs, des membres externes sont invités à siéger à ce comité.

### LE COMITÉ *AD HOC* SUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES

À l'automne 2010, le conseil d'administration a mandaté un comité, composé de représentants de divers horizons afin de proposer un plan d'action en matière de transfert de connaissances dans les domaines de responsabilité du Fonds. Pour mener à bien son mandat, le comité a procédé à une consultation auprès des milieux de la recherche, des organismes gouvernementaux et d'intervenants en transfert. Le plan a été adopté par le CA lors de la séance du 15 avril 2011.

## UNE ÉQUIPE DE CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

Le Fonds compte sur la vaste expertise, l'expérience et la rigueur de conseillers

scientifiques pour le soutenir dans sa mission et pour répondre à toute question relative aux programmes et au processus d'évaluation scientifique.

## UN PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

À l'instar de la majorité des organismes subventionnaires, le Fonds procède à la sélection des boursiers et à la répartition des subventions de recherche grâce à un processus d'évaluation par les pairs. Chaque année, une vingtaine de comités d'évaluation, réunissant chacun six à douze évaluateurs, siègent pendant une journée ou deux pour évaluer l'ensemble des demandes soumises au programme de bourses de postdoctorat et aux différents programmes de subventions. Par ailleurs, une cinquantaine de comités formés de trois évaluateurs se réunissent en conférence téléphonique afin de classer au mérite plus de 1 200 demandes de bourses de maîtrise et de

doctorat. Tous ces comités sont composés de chercheurs reconnus pour leurs compétences en recherche et pour leur connaissance des sujets de recherche propres aux demandes qu'ils doivent évaluer. C'est donc près de 275 évaluateurs qui, chaque année, appuient le Fonds dans la réalisation de sa mission.

Signalons la contribution des conseillers scientifiques dans le processus d'évaluation. Entre autres, ils assistent aux délibérations des comités d'évaluation et veillent au respect des règles éthiques et à l'équité intercomité. Ils formulent également des recommandations en vue de l'amélioration des programmes et du processus d'évaluation scientifique.

## UNE ORGANISATION SOUPLE ET DE TAILLE MODESTE

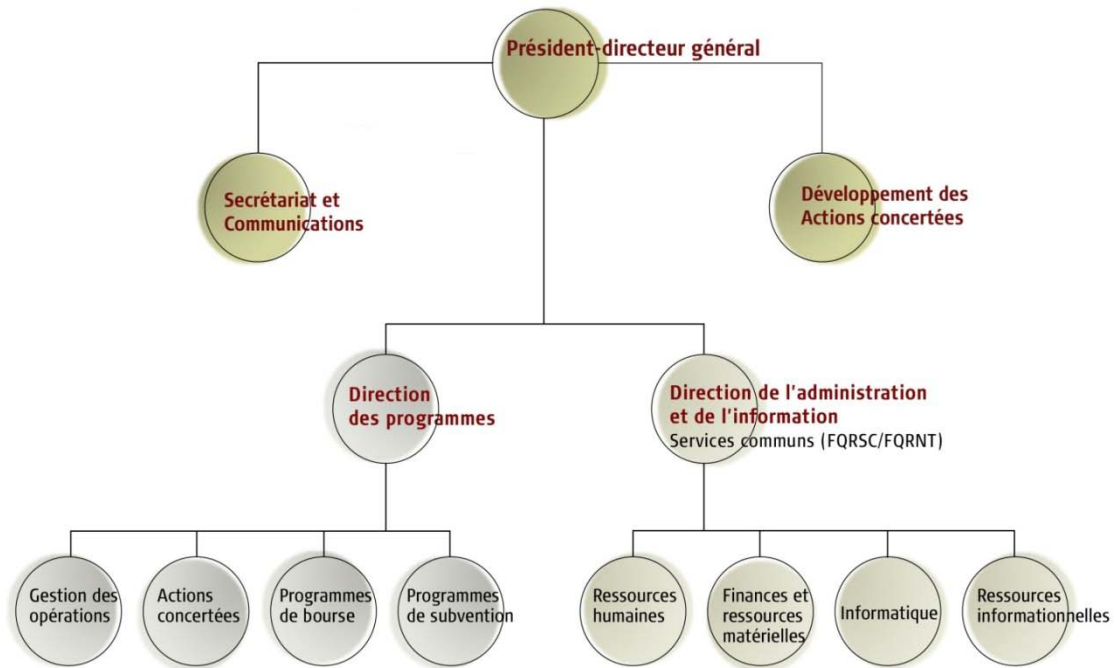
Le Fonds Société et Culture est un organisme dirigé par un président-directeur général et doté d'un conseil d'administration. Il relève du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Dans son plan d'effectifs 2010-2011, le Fonds faisait état d'une quarantaine de personnes, dont une dizaine affectée aux Services communs et imputée au budget du FQRSC. Depuis sa création, le Fonds partage, avec le Fonds Nature et Technologies, des effectifs dédiés aux Services communs qui sont responsables de la gestion des ressources

humaines, financières, matérielles, informatiques et informationnelles.

Le recours à des services communs permet des économies d'échelle considérables tout en assurant l'accès à des expertises de toutes sortes — dont aucun des Fonds ne pourrait bénéficier avec son seul budget — et en donnant à chaque Fonds la liberté de se doter d'une programmation et d'un processus de gestion qui répondent adéquatement aux besoins particuliers de sa clientèle. Il s'agit là de l'un des nombreux mécanismes de concertation et de collaboration mis en place entre les divers Fonds de recherche du Québec.

## ORGANIGRAMME DU FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE



## UNE COMMUNAUTÉ DE RECHERCHE IMPOSANTE ET DES PARTENAIRES VARIÉS

La communauté de la recherche que le Fonds dessert est imposante et diversifiée tant par ses objets de recherche que par ses approches et pratiques. Les divers programmes de bourses et de subventions s'adressent à quelque **4 700 professeurs-chercheurs et chercheurs-créateurs**, et à près de **18 000 étudiants** de maîtrise et de doctorat inscrits à temps plein. À cela s'ajoutent des cohortes de postdoctorants et des professeurs du réseau collégial actifs en recherche.

Bon an mal an, le Fonds octroie des **bourses** d'excellence et de perfectionnement à quelque **1 300 étudiants et stagiaires postdoctorants** et des **subventions** à quelque **2 000 chercheurs québécois** pour réaliser des projets ou des programmations de recherche. Le Fonds se met également au service des milieux de pratique, d'intervention et de

décision qui manifestent des besoins en matière de recherche, en favorisant le maillage avec la communauté de chercheurs.

Le milieu de l'enseignement supérieur est un partenaire précieux pour le Fonds. Les chercheurs, les établissements et les gestionnaires sont bien présents dans les relais administratifs, les comités de pairs et les structures de consultation sur les enjeux, l'évolution et le suivi du système québécois de recherche et d'innovation. Le Fonds compte également de nombreux partenaires parmi les ministères, les organismes des secteurs public et parapublic, ainsi que les groupes sociaux et communautaires qui sont soit parties prenantes des projets d'actions concertées gérés par le Fonds, soit engagés en partenariat dans des équipes soutenues par le Fonds.

GRAPHIQUE 1

### LA PLACE DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, DES ARTS ET DES LETTRES DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

#### LA MOITIÉ DES 9 374 PROFESSEURS-CHERCHEURS



#### LA MAJORITÉ DES 32 013 ÉTUDIANTS DE 2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> CYCLES



Source : CREPUQ, année 2007; MELS (GDEU), année 2008

## LES FAITS SAILLANTS 2010-2011

- Investissements de 33,0 millions de dollars en subventions et de 18,1 millions de dollars en bourses. Un soutien financier à :
  - 1 197 étudiants à la maîtrise et au doctorat
  - 356 nouveaux professeurs-chercheurs et nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs
  - 154 stagiaires postdoctoraux
  - 33 revues de recherche et de transfert de connaissances
  - 117 équipes de recherche regroupant 1 424 chercheurs (dont 881 membres réguliers)
  - 28 regroupements stratégiques rassemblant 1 651 chercheurs (dont 1 098 membres réguliers)
  - 26 projets de recherche-création
  - 4 projets de recherche novateurs
  - 10 projets en arts et en technologies médiatiques
  - 30 actions concertées menées essentiellement avec des partenaires publics sur des thématiques variées, dans des domaines d'une importance stratégique pour le Québec
  - 11 centres affiliés ou instituts universitaires
  
- Proportion du budget consacré à la relève près de 45 % avec les crédits de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) ;
- Mise sur pied d'un groupe de travail interFonds ayant pour mandat d'identifier les meilleurs moyens de favoriser la recherche intersectorielle ;
- Création et lancement du nouveau programme de coopération franco-québécois suivant les modalités de l'entente élaborée avec l'Agence nationale de la recherche (ANR) de France ;
- Développement de nouvelles actions concertées et organisation de plusieurs rencontres de suivi et activités de transfert de connaissances ;
- Vaste opération de mise en valeur de la recherche en SSHAL et de ses retombées : développement de vitrines dédiées à la recherche, projet de mise en valeur des équipes de recherche financées, nouvelle section Web *Les fruits de la recherche en partenariat* ;
- Mise sur pied d'un comité *ad hoc* chargé d'élaborer un plan d'action en matière de transfert des connaissances ;
- Mise en œuvre du *Plan d'action de développement durable 2009-2013* et développement d'un indicateur de publications en la matière.



## LES RÉSULTATS 2010-2011

La présente section du rapport fait état des résultats au regard du *Plan d'action 2010-2011*. D'entrée de jeu, un tableau présente les octrois que le Fonds a accordés en 2010-2011 par axe de programmation et par programme. Suit un bilan de l'état de la demande de bourse et de subvention lors des différents concours tenus à l'automne 2010. Finalement, sont rapportés de façon détaillée les résultats obtenus en lien avec les objectifs poursuivis par le Fonds au cours de l'exercice financier 2010-2011. Ces objectifs sont regroupés en fonction des grandes orientations stratégiques qui balisent les actions du Fonds : le développement de la base de recherche; les maillages intermilieux, intersectoriels et internationaux des acteurs et des activités de recherche; un meilleur dialogue entre la recherche et la société; le service et l'appui à la communauté de la recherche et à ses partenaires.

TABLEAU 1

### RÉPARTITION DES OCTROIS PAR AXE DE PROGRAMMATION ET PAR PROGRAMME (2010-2011)

Programme	Nombre <sup>1</sup>			Montant (\$) <sup>2</sup>
	\$ = 0	\$ > 0	Total	
<b>Soutien direct à la relève</b>				
<b>Bourses</b>				
Bourse de maîtrise <sup>3</sup>	53	276	329	2 318 495
Bourse de maîtrise <sup>3</sup> - SQRI 1	0	61	61	495 000
Bourse de maîtrise <sup>3</sup> - SQRI 2	18	17	35	185 000
Bourse de doctorat <sup>4</sup>	17	546	563	8 884 697
Bourse de doctorat <sup>4</sup> – SQRI 1	0	116	116	1 803 769
Bourse de doctorat <sup>4</sup> – SQRI 2	3	38	41	593 347
Bourse de postdoctorat <sup>5</sup>	7	111	118	2 405 166
Bourse de postdoctorat <sup>5</sup> – SQRI 1	0	21	21	519 485
Bourse de postdoctorat <sup>5</sup> – SQRI 2	5	5	10	136 018
Bourse de postdoctorat en recherche-crédation	1	4	5	128 470
Bourse en milieu de pratique – Ministères et organismes	0	5	5	63 333
Bourse en milieu de pratique – Innovation – SQRI 1	0	13	13	184 817
Bourse en milieu de pratique – Innovation – SQRI 2	0	2	2	18 000
Bourse pour stage international – SQRI 1	0	11	11	65 000
Autres bourses <sup>6</sup>	0	21	21	265 831
<b>TOTAL BOURSES</b>	<b>104</b>	<b>1247</b>	<b>1351</b>	<b>18 066 428</b>
<b>Subventions</b>				
			<b>Nombre</b>	<b>Montant (\$)<sup>2</sup></b>
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel)			322	4 191 628
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel) – SQRI 1			19	252 506
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel) – SQRI 2			6	79 154
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-crédateurs			9	114 619
Transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage			1	7 500
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>			<b>357</b>	<b>4 645 407</b>
<b>Sous-total</b>			<b>1708</b>	<b>22 711 835</b>

<b>Soutien à l'innovation et à la structuration</b>		
Regroupements stratégiques	28	5 803 767
Appui à la recherche-crédation	26	1 157 996
Appui aux arts et technologies médiatiques	10	435 739
Soutien aux équipes de recherche	117	11 315 920
Appui aux projets novateurs	4	90 335
Dégagement d'enseignement de chercheurs de collège – SQRI 1	24	600 223
Appui à des collaborations interAgences: FQRSC-IRCHSS	1	20 000
<b>Sous-total</b>	<b>210</b>	<b>19 423 980</b>
<b>Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique</b>		
Programme <i>Actions concertées</i> (incluant la part des partenaires) <sup>7</sup>	103	5 373 694
Programme conjoint avec le MSSS de soutien aux infrastructures de recherche, des instituts et des centres affiliés universitaires	8	1 586 500
Programme conjoint avec le MSSS de soutien aux infrastructures de recherche, des instituts et des centres affiliés universitaires – SQRI 2	3	500 000
Programme conjoint avec le FRSQ et le MSSS de centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et en intégration	2	467 500
Projets spéciaux	3	16 500
Réseau conjoint FRSQ-FQRNT-FQRSC / Santé et sécurité au travail	1	11 000
Plateforme 3 Fonds	4	91 000
Bourses d'initiation à la recherche (1 <sup>er</sup> cycle)	12	60 000
<b>Sous-total</b>	<b>136</b>	<b>8 106 194</b>
<b>Soutien direct à la valorisation et à la diffusion de la recherche</b>		
Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances	33	781 930
Portail électronique Érudit	1	85 000
<b>Sous-total</b>	<b>34</b>	<b>866 930</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>737</b>	<b>33 042 511</b>
<b>TOTAL BOURSES ET SUBVENTIONS<sup>8</sup></b>	<b>2 088</b>	<b>51 108 939</b>

## NOTES

- Dans le tableau, on retrouve deux types de boursier dans le cadre des programmes de bourses : les nouveaux boursiers en 2010-2011 qui recevront un montant d'argent dans les années subséquentes (\$ = 0) et les boursiers qui ont reçu un montant d'argent au cours de l'année 2010-2011 (\$ > 0).
- Concours et engagements.
- Bourses de maîtrise accordées dans le cadre des programmes réguliers de bourses.
- Bourses de doctorat accordées dans le cadre des programmes réguliers de bourses.
- Sont incluses les indemnités supplémentaires accordées dans le cadre de ce programme.
- Bourses accordées dans le cadre des programmes suivants : 14 bourses de réintégration en recherche, 3 bourses dans le cadre des programmes thématiques, 3 bourses dans le cadre des programmes interculturels, 1 bourse NE<sup>3</sup>LS.
- Sur les 103 octrois accordés dans le programme *Actions concertées*, on dénombre 90 subventions pour un montant total de 5 127 030 \$ et 13 bourses pour un montant total de 246 664 \$. L'ensemble des octrois indiqués inclut la part du Fonds et celle des partenaires.
- Les états financiers tiennent compte des remboursements effectués par les bénéficiaires ainsi que de certains ajustements de l'année 2009-2010, contrairement aux enveloppes identifiées dans le présent tableau.

## PLUS DE 51 MILLIONS DE DOLLARS EN OCTROIS

Au cours de l'exercice 2010-2011, le Fonds a versé 33 042 511 dollars en subventions de recherche et 18 066 428 dollars en bourses de formation de chercheurs, pour un montant global de 51 108 939 dollars, ce qui représente une hausse de 2 % par rapport aux 50 050 420 dollars accordés l'an dernier. Ces sommes tiennent compte des crédits alloués dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI).

Au regard des quatre axes de programmation du Fonds, la plus grande part du budget, soit 44,4 %, est consacrée à la relève et englobe l'offre de bourses aux étudiants des cycles supérieurs, l'appui aux postdoctorants et le soutien au démarrage de carrières en recherche. Cette proportion du budget est inférieure à celle de l'an passé et s'explique notamment par la diminution des crédits additionnels alloués pour le soutien aux étudiants des cycles supérieurs entre la SQRI 1 (année 2009-2010) et la SQRI 2 (année 2010-2011).

Les sommes allouées dans l'axe *Soutien à l'innovation et à la structuration*, notamment

à 117 équipes et à 28 regroupements stratégiques, mobilisent 38,0 % du budget. Pour sa part, l'axe *Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique* représente 15,9 % du budget, y compris la part des partenaires. Il s'agit d'un gain de près de 5 points de pourcentage par rapport à l'an passé qui s'explique par la part grandissante des actions concertées et par des crédits alloués dans le cadre de la SQRI pour accroître le soutien au financement d'infrastructures de recherche des instituts universitaires et des centres affiliés universitaires.

Enfin, l'axe *Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche* mobilise 1,7 % du budget total, soit une proportion similaire à celle de 2009-2010. Il s'agit du soutien direct accordé à la diffusion et au rayonnement de l'expertise des chercheurs québécois grâce au programme *Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances*, auquel on doit ajouter, dans les faits, d'importantes sommes réservées à la diffusion et au transfert de connaissances dans l'ensemble des subventions de recherche.

TABLEAU 2

### MONTANTS OCTROYÉS PAR AXE DE PROGRAMMATION (2010-2011)

Axe de programmation	Octrois (\$)
Soutien direct à la relève	22 711 835 \$
Soutien à l'innovation et à la structuration	19 423 980 \$
Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique	8 106 194 \$
Soutien direct à la valorisation et à la diffusion de la recherche	866 930 \$
	<b>51 108 939 \$</b>

GRAPHIQUE 2

**RÉPARTITION (%) DES OCTROIS PAR AXE DE PROGRAMMATION (2010-2011)**

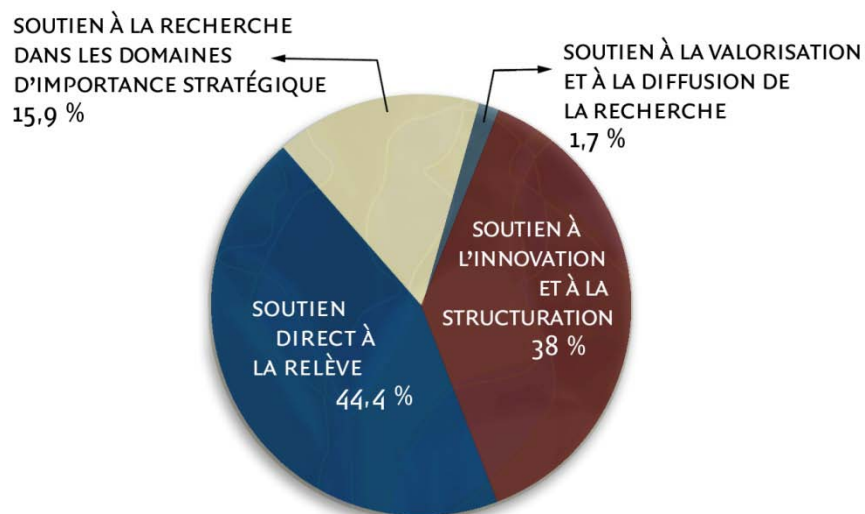


TABLEAU 3

**TAUX DE RECOMMANDATION, TAUX DE FINANCEMENT ET TAUX DE SUCCÈS DANS LES PROGRAMMES DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS EN 2010-2011**

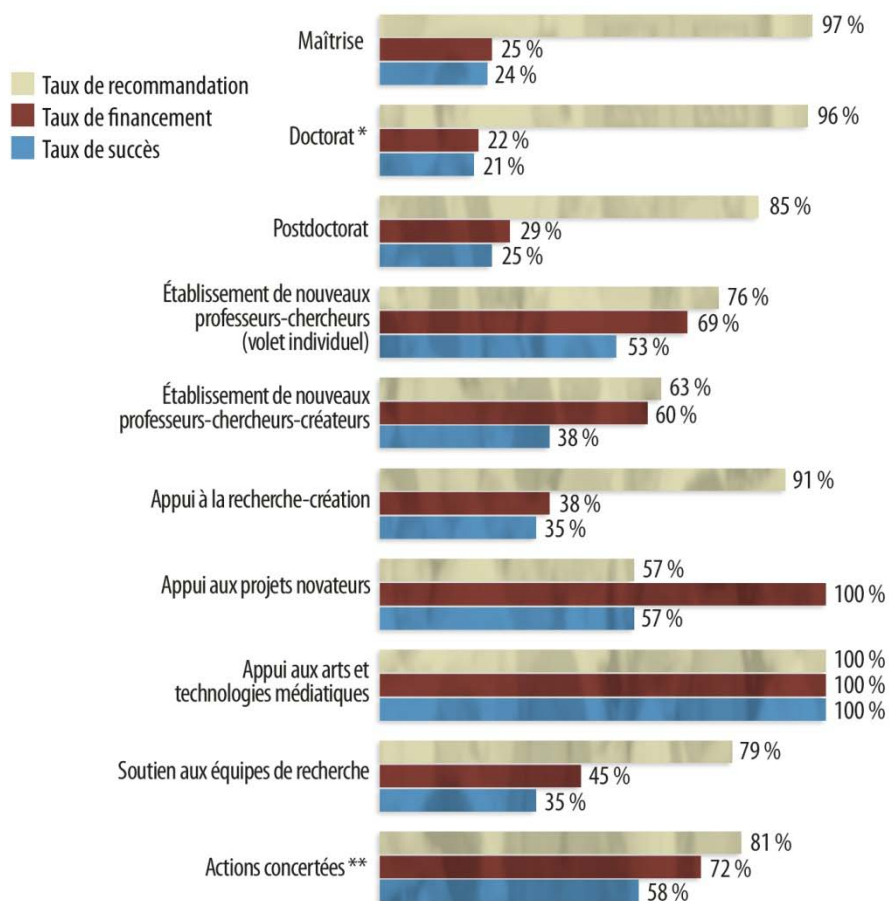
Programmes de bourses et de subventions	Nombre de demandes admissibles	Nombre de demandes recommandées	Nombre de demandes financées	Taux de recommandation	Taux de financement	Taux de succès
	<b>a</b>	<b>b</b>	<b>c</b>	<b>b/a</b>	<b>c/b</b>	<b>c/a</b>
Maîtrise	580	561	141	97 %	25 %	24 %
Doctorat*	813	780	173	96 %	22 %	21 %
Postdoctorat	191	162	47	85 %	29 %	25 %
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel)	200	152	105	76 %	69 %	53 %
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs	8	5	3	63 %	60 %	38 %
Appui à la recherche-crédation	23	21	8	91 %	38 %	35 %
Appui aux projets novateurs	7	4	4	57 %	100 %	57 %
Appui aux arts et technologies médiatiques	5	5	5	100 %	100 %	100 %
Soutien aux équipes de recherche	94	74	33	79 %	45 %	35 %
Actions concertées**	31	25	18	81 %	72 %	58 %

\* Sont exclues du tableau les demandes de bourse dans le cadre du programme *Bourse pour stage international*.

\*\* Sont exclues du tableau les demandes de bourse dans le cadre du programme *Actions concertées*.

GRAPHIQUE 3

**TAUX DE RECOMMANDATION, TAUX DE FINANCEMENT ET TAUX DE SUCCÈS  
DANS LES PROGRAMMES DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS EN 2010-2011**



\* Sont exclues du graphique les demandes de bourse dans le cadre du programme *Bourse pour stage international*.

\*\* Sont exclues du graphique les demandes de bourse dans le cadre du programme *Actions concertées*.

**L'ÉTAT DE LA DEMANDE À L'AUTOMNE 2010**

Le Fonds a reçu quelque 2 200 demandes de bourse et de subvention dans le cadre des différents concours à l'automne 2010. Il s'agit d'une augmentation globale de l'ordre de 10 % par rapport à l'année précédente. On observe une hausse de la fréquentation dans tous les programmes de bourses, tout particulièrement celui de doctorat (10 %). Du côté des subventions, on constate un fléchissement du nombre de candidats dans trois des quatre programmes

offerts annuellement, notamment dans les deux programmes réservés à la recherche-création. Le programme *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs* accuse également une baisse du nombre de dossiers (de l'ordre de 2 %, passant de 200 candidats à l'automne 2009 à 196 cette année). Seul le programme *Soutien aux équipes de recherche* enregistre une hausse, bien qu'elle soit négligeable.

Il y a eu, en 2010-2011, des concours dans deux programmes offerts tous les trois ans. Pour le programme *Regroupements stratégiques*, 24 demandes ont été soumises,

comparativement à 19 il y a trois ans. Quant au programme *Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances*, 54 demandes seront évaluées en 2010-2011, alors que 48 dossiers avaient fait l'objet d'une évaluation scientifique il y a trois ans.

### *Portrait de la demande*

En termes de profil par domaine de recherche, *le portrait de la demande, tous programmes de bourses confondus*, est comparable à celui des années passées. Les domaines *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale, Arts, littérature et société* et, dans une moindre mesure, *Éducation, savoirs et compétences* sont ceux où l'on compte le plus grand nombre de candidats. Bon an mal an, la moitié des demandes se concentre dans ces trois grands domaines. Par ailleurs, on observe une augmentation notable de la demande dans deux domaines : *Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine* et *Langues et langage*, une hausse après deux années de baisse consécutive.

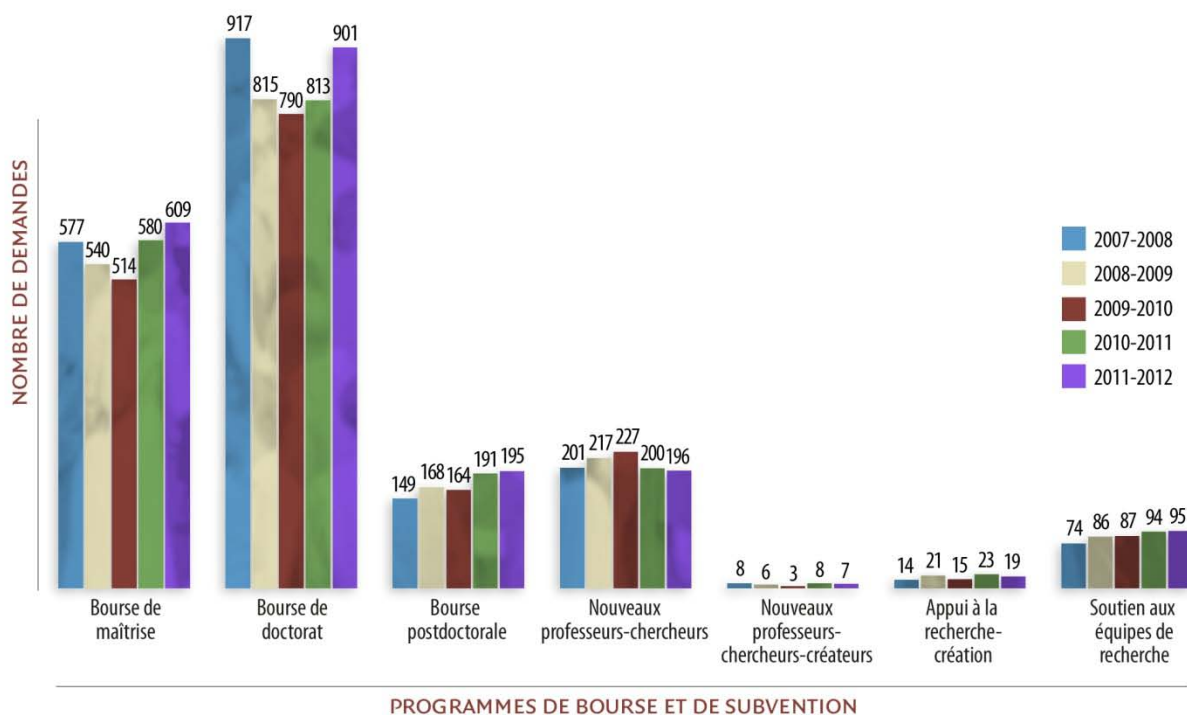
Pour ce qui est de la provenance des demandes, les établissements qui génèrent le plus grand nombre de dossiers sont l'Université de Montréal (339), suivie de l'Université du Québec à Montréal (286) et de l'Université

Laval (256). À elles trois, elles rassemblent un peu plus de la moitié des demandes lors des cinq derniers concours.

Pour *l'ensemble des programmes de subventions* qui font l'objet d'un concours, les établissements qui produisent le plus grand nombre de dossiers sont l'Université du Québec à Montréal (82), l'Université de Montréal (72) et l'Université Laval (62). Vient au 4<sup>e</sup> rang l'Université McGill (54). Pour cet établissement d'enseignement, il s'agit d'une hausse pour une seconde année consécutive.

Finalement, tous programmes de subventions confondus, le Fonds ne remarque pas de changement majeur dans le profil de la demande par domaine. Les plus fréquentés demeurent *Éducation, savoirs et compétences, Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale*, et *Gestion des organisations*. Soulignons une hausse importante des candidatures en *Arts, littérature et société* (67% par rapport aux concours de l'an dernier) après deux années de baisse consécutive. On note également une augmentation significative de la fréquentation dans les domaines *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* et *Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions*.

GRAPHIQUE 4  
**NOMBRE DE DEMANDES ADMISSIBLES DE BOURSE ET DE SUBVENTION  
 PAR PROGRAMME\*, SOUMISES AU COURS DES CINQ DERNIERS CONCOURS**



Sont exclus les programmes *Appui aux projets novateurs*, *Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances* et *Regroupements stratégiques* qui sont offerts sur une base pluriannuelle. Pour des fins comparatives, sont considérés uniquement les programmes offerts sur une base annuelle.

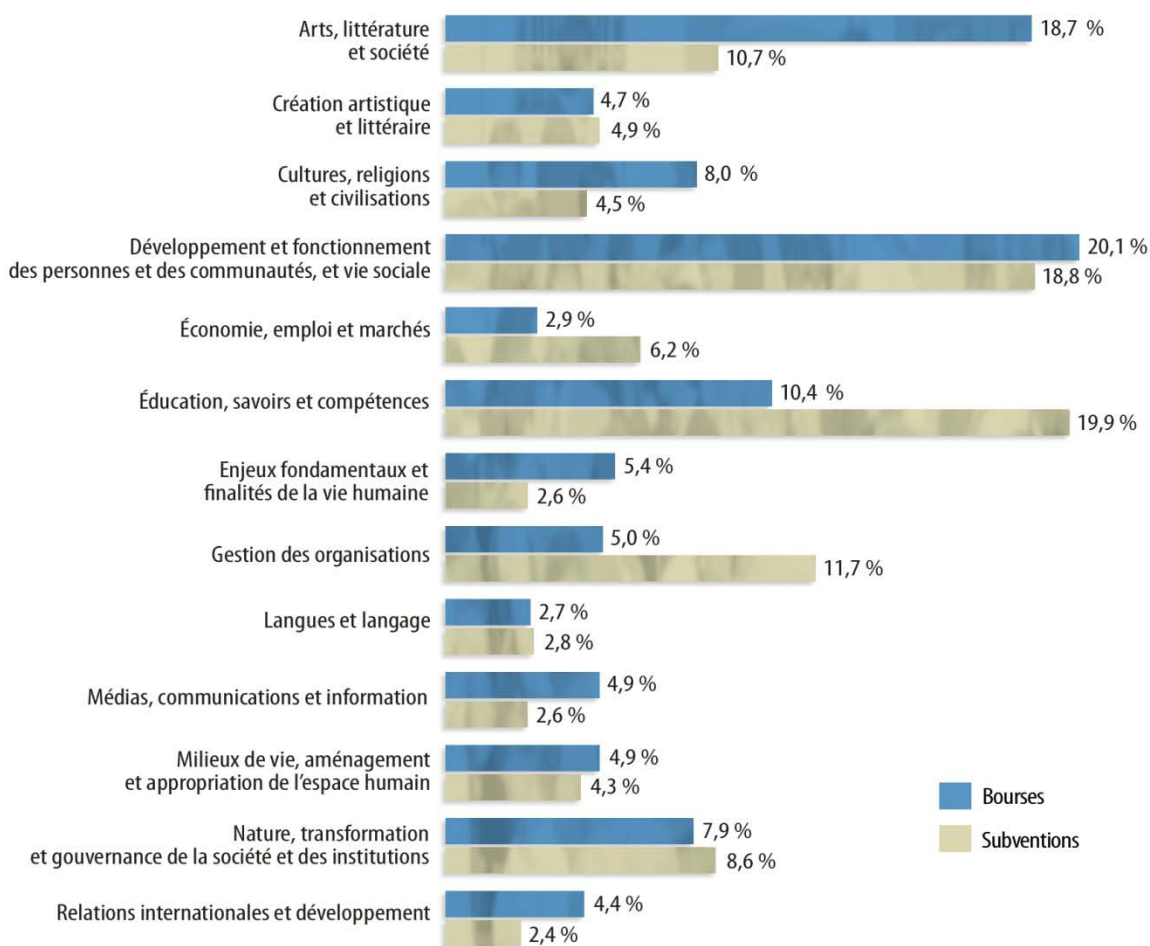
TABLEAU 4  
**DEMANDES DE BOURSE ET DE SUBVENTION ADMISSIBLES À L'AUTOMNE 2010\*  
 RÉPARTITION PAR DOMAINE**

Domaine	Nombre de demandes de bourse de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles et de bourse postdoctorale	% sur l'ensemble	Nombre de demandes de subvention	% sur l'ensemble
Arts, littérature et société	318	18,7	50	10,7
Création artistique et littéraire	80	4,7	23	4,9
Cultures, religions et civilisations	136	8,0	21	4,5
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	344	20,1	88	18,8
Économie, emploi et marchés	49	2,9	29	6,2
Éducation, savoirs et compétences	178	10,4	93	19,9
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	92	5,4	12	2,6
Gestion des organisations	86	5,0	55	11,7
Langues et langage	46	2,7	13	2,8
Médias, communications et information	84	4,9	12	2,6

Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	83	4,9	20	4,3
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	134	7,9	40	8,6
Relations internationales et développement	75	4,4	11	2,4
<b>Total</b>	<b>1 705</b>	<b>100 %</b>	<b>467</b>	<b>100 %</b>

\* Portrait de la situation réalisé au début d'avril 2011. Le nombre de demandes admissibles en 2011-2012 pourrait changer d'ici la fin de l'année financière, étant donné que dans certains programmes, les demandes de bourse et de subvention peuvent être déposées en cours d'année (notamment dans le cadre des programmes *Bourse de recherche en milieu de pratique* et *Actions concertées*). Ce portrait exclut également les demandes déposées dans le cadre du programme *Appui à des collaborations interAgences FQRSC-ANR* et du programme *Appui aux arts et technologies médiatiques*.

GRAPHIQUE 5  
**DEMANDES DE BOURSE ET DE SUBVENTION ADMISSIBLES À L'AUTOMNE 2010**  
**RÉPARTITION PAR DOMAINE (%)**



## DÉVELOPPEMENT DE LA BASE DE RECHERCHE

*Répondre adéquatement aux besoins de la communauté de la recherche en SSHAL, et assurer le développement et la pérennité d'un système de recherche dynamique, novateur et performant*

Les actions du Fonds pour le prochain cycle triennal viseront toujours à appuyer adéquatement la communauté de la recherche scientifique et de la recherche-crédation. Ses principaux défis seront de maintenir un équilibre entre ses actions visant l'appui à la relève, la capacité de recherche et le renforcement des créneaux d'excellence, d'assurer son rôle en complémentarité avec l'ensemble des soutiens offerts par les organismes subventionnaires fédéraux et de mettre davantage en valeur les retombées des recherches qu'il finance.

*Extrait du Plan stratégique 2010-2013*

### AXE PREMIER

## FORMATION ET RELÈVE SCIENTIFIQUE

OBJECTIF 1 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE RELÈVE POLYVALENTE ET QUALIFIÉE EN NOMBRE SUFFISANT DANS TOUS LES DOMAINES DES SSHAL

### **AUGMENTATION DES ENVELOPPES DÉDIÉES AUX PROGRAMMES DE BOURSES ET DE NOUVEAUX PROFESSEURS-CHERCHEURS GRÂCE AUX CRÉDITS DE LA SQRI**

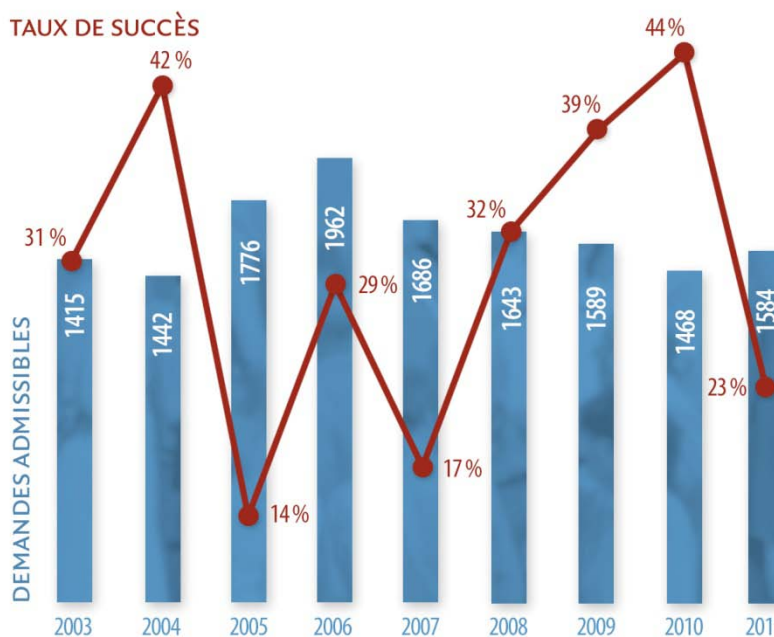
Grâce aux mesures de la nouvelle SQRI (SQRI 2), le Fonds a pu, encore cette année, bonifier son offre de bourses aux étudiants des cycles supérieurs : il a attribué 88 bourses de plus, ce qu'il n'aurait pu faire autrement. Il s'agit par ailleurs d'une baisse comparative à l'an passé, alors qu'il avait accordé 137 bourses. Comme mentionné en ouverture, ce fléchissement est lié à la diminution des

crédits additionnels alloués pour le soutien à la relève entre la dernière année de la SQRI 1 (5,5 M\$) et la première année de la SQRI 2 (3,9 M\$), et au surengagement pour l'ensemble de la période couverte par la SQRI 1. Cette baisse se traduit également par une diminution marquée des taux de succès (voir graphique 6).

De même, en plus des sommes habituellement consenties pour établir de nouveaux chercheurs, des efforts supplémentaires qui reposent sur les crédits prévus dans le cadre de la nouvelle SQRI ont été déployés afin d'attirer cette relève en région. Concrètement, grâce à cette enveloppe, le Fonds a pu soutenir cette année six nouveaux chercheurs en région.

GRAPHIQUE 6

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES ADMISSIBLES ET DU TAUX DE SUCCÈS BOURSES DE MAÎTRISE, DE DOCTORAT ET DE POSTDOCTORAT



#### AJUSTEMENTS AUX PROGRAMMES EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES INTERVENTIONS DU CRSH EN MATIÈRE DE RELÈVE

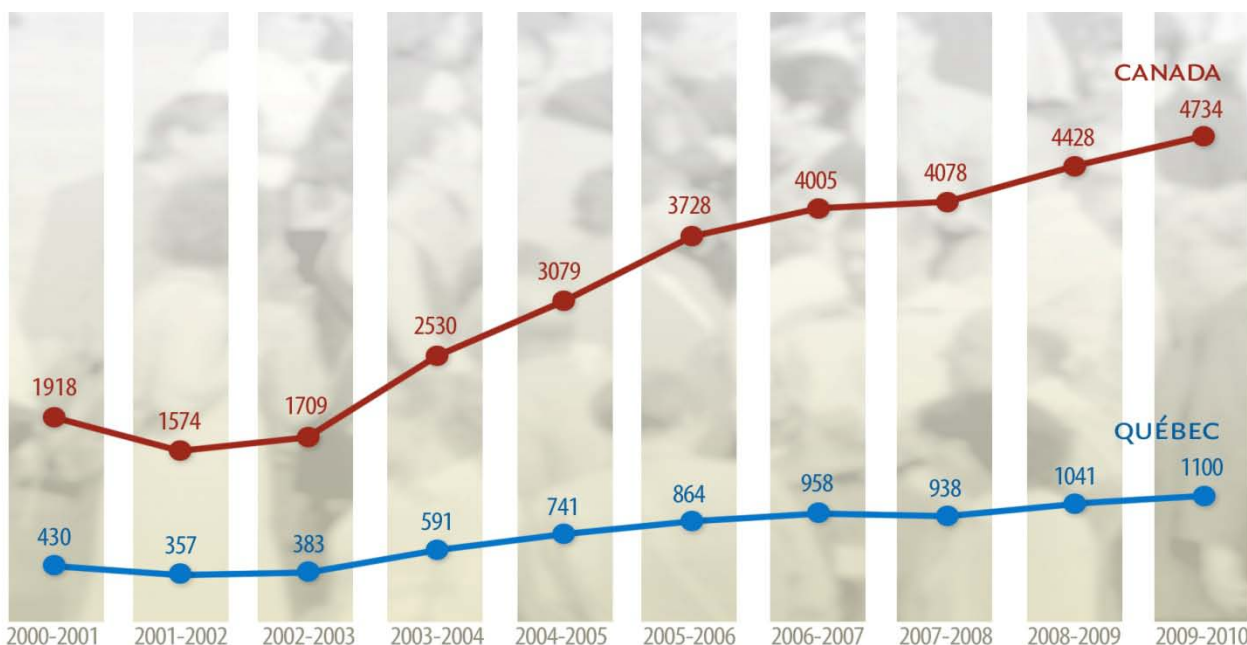
En vue d'assurer une meilleure complémentarité de ses actions avec celles de son homologue fédéral, le Fonds suit de près l'offre de programmes de bourses au CRSH et la performance des étudiants québécois qui participent à ses concours. En dix ans, le nombre de bourses accordées par le CRSH au Québec a augmenté sensiblement (comme l'illustre le graphique 7). Toutefois, les candidats québécois sont toujours sous-représentés, ce qui est attribuable à un système de quotas implanté au milieu des années 1990 pour imposer une limite du nombre de candidatures soumises pour chaque établissement (pour plus de détails sur cette

question, voir la rubrique « Performance des étudiants québécois » rapportée dans les actions communes des trois Fonds).

Par ailleurs, afin d'améliorer la rétroaction fournie aux candidats qui ne reçoivent pas de financement, une analyse des pratiques en cours dans les autres organismes subventionnaires québécois (FORNT et FRSQ) et canadiens (CRSH, CRSNG et IRSC) a été réalisée en début d'année. À la suite de cette réflexion, le Fonds a modifié ses procédures et transmettra désormais à tous les candidats qui ne reçoivent pas de financement au terme des concours une fiche de rétroaction qui donne des précisions sur les résultats de l'évaluation de leur proposition par critères. De même, à la demande des bureaux de la recherche, les dates de tombée des concours ont été fixées en tenant compte du calendrier des autres agences.

GRAPHIQUE 7

**ÉVOLUTION DES BOURSES OBTENUES PAR LES ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS AU CRSH  
AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES**



OBJECTIF 2 : ASSURER À SES MEILLEURS BOURSIERS UN SOUTIEN ADÉQUAT ET ADAPTÉ AUX RÉALITÉS D'AUJOURD'HUI

**EXPLORATION DE MESURES DE FINANCEMENT POUR DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DE RECHERCHE (BOURSES DE COURTE DURÉE, TRAVAUX DE COLLECTE DE DONNÉES, ETC.)**

En 2010-2011, le Fonds s'est attelé à l'ajustement du programme *Aide financière pour stage* (rapportée dans l'orientation 2, axe 1, objectif 2 : Favoriser la mobilité des étudiants) de façon à répondre plus adéquatement aux besoins des doctorants. Tel que mentionné plus avant, le programme couvre désormais les dépenses relatives aux travaux de collecte de données et de rédaction

en lien avec le projet de thèse des candidats. Comme autre initiative digne de mention, signalons l'offre de bourses de courte durée en milieu de pratique grâce au programme *Accélération Québec* (rapportée dans l'orientation 3, axe 1, objectif 2 : Favoriser l'acquisition de compétences et d'expériences en recherche dans des domaines ou des sujets prioritaires pour des milieux de pratique). Enfin, le Fonds suit de près les candidats qui ont recours aux mesures de conciliation des études avec la vie familiale et personnelle. Soulignons qu'en 2010-2011, 31 boursières, cinq boursiers et 20 nouveaux professeurs-chercheurs se sont prévalus de ces mesures de conciliation.

**OBJECTIF 3 : FAVORISER LA FORMATION ET L'ACQUISITION D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES EN RECHERCHE**

**EXPLORATION DE MESURES DE FINANCEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTUDIANTS INTÉGRÉS DANS LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DES ÉQUIPES ET DES REGROUPEMENTS FINANCÉS**

En matière de financement offert aux étudiants intégrés dans des infrastructures de recherche, on a prévu une enveloppe pour les stages à l'international à partir de 2011-2012. Au cours de l'hiver 2011, le Fonds s'est entendu avec le MDEIE sur les cibles et la description de ladite mesure, dont on rapporte les grandes lignes à l'orientation 2 consacrée aux maillages intermilieux, intersectoriels et internationaux. Cette initiative donne à la fois aux doctorants l'impulsion nécessaire pour poursuivre leur formation de chercheurs dans des endroits stimulants susceptibles d'enrichir leur cheminement intellectuel et aux regroupements la possibilité de renforcer leurs collaborations internationales par l'entremise des étudiants.

**MAINTIEN DE MESURES VISANT À INITIER À LA RECHERCHE LES ÉTUDIANTS DU PREMIER CYCLE**

Le programme *Bourse d'initiation à la recherche au premier cycle*, qui est réservé aux étudiants inscrits dans une université en région, est implanté comme programme régulier depuis 2007-2008.

**BOURSE D'INITIATION À LA RECHERCHE AU PREMIER CYCLE**

Clientèle visée	Nombre de bourses	Durée et valeur de la bourse
Étudiants de premier cycle inscrits à temps plein à un programme de premier cycle dans une composante régionale du réseau de l'Université du Québec (UQAC, UQAR, UQAT, UQO et UQTR) et à l'Université Bishop's	Deux bourses par année à chaque université admissible	5 000 \$ par session (1 session estivale maximum)

Depuis l'instauration de ce programme, toutes les universités concernées ont eu recours à cette mesure et ont vu leurs meilleurs étudiants décrocher une bourse d'initiation à la recherche. Ce sont surtout des candidates qui ont été retenues (9 sur 12 en 2007-2008, 10 sur 12 en 2008-2009, 10 sur 12 en 2009-2010 et 8 sur 12 en 2010-2011). Alors que le domaine *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* a obtenu la moitié des demandes lors des deux précédents concours, les boursiers se partagent cette année entre six domaines (voir tableau 5).

Par cette initiative, le Fonds reconnaît les défis particuliers auxquels font face les universités régionales et offre à de jeunes candidats une expérience unique de recherche en milieu universitaire, en plus de les encourager à amorcer une carrière en recherche dans les domaines couverts par le Fonds.

**BOURSES D'INITIATION À LA RECHERCHE AU 1ER CYCLE  
RÉPARTITION DES BOURSIERS  
PAR DOMAINE DE RECHERCHE**

Domaine de recherche	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011
Arts, littérature et société	3	1	1	2
Cultures, religions et civilisations	2	2	1	3
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	3	6	6	4
Éducation, savoirs et compétences	2	2	1	1
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine				1
Langues et langage			1	
Médias, communication et information				1
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	2	1	2	
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>

**OBJECTIF 4 : CONTRIBUER À MAINTENIR L'AVANTAGE DES BOURSIERS SUR LE PLAN DE LA RÉUSSITE ACADÉMIQUE PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS AUX CYCLES SUPÉRIEURS**

**SUIVI PÉRIODIQUE DES BOURSIERS DU FONDS**

Grâce à un instrument de suivi, le Fonds peut, depuis 2006-2007, documenter l'impact de son soutien financier sur la durée des études, l'obtention des diplômes ou l'insertion

professionnelle. Voici les principaux résultats de l'enquête pour les 473 boursiers qui ont reçu leur dernier versement en 2010. D'entrée de jeu, signalons un excellent taux de réponse qui atteint 90 %, soit 427 répondants.

**PROFIL DU BOURSIER ET IMPACT DE LA BOURSE  
(COHORTE 2010)**

*Portrait du boursier*

- Parmi les 427 répondants, on trouve 176 candidats à la maîtrise et 251 au doctorat ;
- L'âge moyen des boursiers à la maîtrise est de 25 ans, alors qu'il se situe à 29 ans au doctorat ;
- On trouve à la fois des femmes et des hommes dans tous les domaines couverts par le Fonds. Près de 60 % des boursiers sont répartis presque également dans cinq domaines – *Arts, littérature et société* (17 %), *Cultures, religions et civilisations* (10 %), *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* (10 %), *Gestion des organisations* (10 %) et *Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions* (10 %) –, alors que la même proportion de boursières se concentre dans les domaines *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* (28 %), *Arts, littérature et société* (20 %) et *Éducation, savoirs et compétences* (12 %).

*Impact de la bourse*

- Près de la moitié des doctorants font partie d'un groupe de recherche établi (49 %) ;
- La bourse du Fonds représente près de 70 % de l'ensemble des revenus du candidat. Le pourcentage de boursiers qui ont occupé un emploi rémunéré pendant la période où ils bénéficiaient de la bourse du Fonds grimpe à plus de 80 %, tant à la maîtrise qu'au doctorat ;
- Dans la très grande majorité des cas, les candidats occupent un emploi rémunéré assez ou fortement lié à leur formation : certains travaillent à un projet de recherche, d'autres sont auxiliaires ou assistants de recherche, et d'autres encore occupent un poste de chargé de cours ou font un stage ; 93 % des heures de travail effectuées par un boursier dans le cadre d'un emploi rémunéré sont liées à sa formation ;
- La moitié des candidats (51 %) bénéficient d'une ou de plusieurs autres bourses qui leur ont été accordées notamment par des établissements universitaires du Québec ou de l'extérieur de la province et par le CRSH, conformément aux règles sur le cumul partiel permis ;
- 80 % des répondants ont à leur actif une moyenne de 3,4 publications ou présentations découlant des activités de recherche liées à leur bourse ;
- 93 % des boursiers considèrent que la bourse du Fonds a été un facteur assez ou très important dans la poursuite de leur programme de formation.

Ces quelques données sur la cohorte de 2010 ne diffèrent pas de celles des quatre années précédentes. La bourse du Fonds représente la plus large part des revenus des

candidats. Par ailleurs, pendant la période où ils sont des boursiers du Fonds, la plupart des boursiers occupent un emploi rémunéré qui est en lien avec leur formation.

**OBJECTIF 5 : APPUYER LA CAPACITÉ D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION DES MEILLEURS NOUVEAUX PROFESSEURS-CHERCHEURS DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES ET LE DÉMARRAGE DE LEUR CARRIÈRE**

**SUIVI PÉRIODIQUE DE LA PERFORMANCE  
DES NOUVEAUX CHERCHEURS AU  
CHAPITRE DES RÉALISATIONS ET DU  
FINANCEMENT**

En 2010-2011, le Fonds a soutenu financièrement 347 nouveaux chercheurs (y compris les engagements de cette année). Le nombre de nouveaux chercheurs financés au cours des trois dernières années varie peu : il oscille autour de 350 alors qu'en 2006-2007, il s'élevait à 318. Il s'agit donc d'une hausse notable qui est attribuable aux crédits de la SQRI destinés à la relève. Les nouveaux chercheurs poursuivent leurs activités de recherche dans l'ensemble des domaines couverts par le Fonds et principalement dans les trois domaines suivant : *Éducation, savoirs et compétences* (20 %), *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* (17 %), *Arts, littérature et société* (12 %). À eux trois, ces domaines regroupent la moitié des nouveaux chercheurs financés.

La grande majorité (83 % ou 87 nouveaux chercheurs) des récipiendaires du concours de l'année 2010-2011 font état de l'obtention d'un financement à titre individuel qui provient surtout d'un programme de démarrage ou d'intégration offert par l'établissement au chercheur nouvellement

engagé (70 %) et, dans une moindre mesure, d'un programme du CRSH (38 % ; qui touche principalement le programme de subvention ordinaire de recherche, mais aussi un soutien dans le cadre des grands travaux de recherche concertés ou une aide aux ateliers et aux colloques de recherche).

En termes de retombées, le Fonds est en mesure d'apprécier la portée de sa subvention aux chercheurs en début de carrière grâce à un instrument de suivi implanté en 2006. Suivant les règles du programme, il est demandé aux nouveaux chercheurs d'acheminer au Fonds, par l'entremise d'un formulaire en ligne, un rapport final faisant état des activités réalisées dans le cadre de la subvention obtenue, et ce, dans un délai d'un an après la fin de ladite subvention. Les renseignements recueillis portent notamment sur la formation d'étudiants, les collaborations et les partenariats développés, et les activités de diffusion et de transfert. Pour le Fonds, les objectifs poursuivis sont triples : favoriser d'abord la diffusion et la promotion des réalisations des chercheurs qu'il finance ; apprécier ensuite la performance de ses chercheurs au chapitre des réalisations ; et, finalement, obtenir des données sur le programme en vue d'en assurer une évaluation périodique.

Voici les principaux résultats pour les 99 nouveaux chercheurs – dont le soutien financier s’est terminé en 2009 – qui ont transmis leur rapport.

<b>LES RETOMBÉES DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DES NOUVEAUX CHERCHEURS (COHORTE DE 2009)</b>	
<b>Type de retombées</b>	<b>Principaux résultats</b>
<b>Formation d’étudiants</b>	<p><b>Supervision de 352 étudiants (moyenne de 3,6 étudiants par nouveau chercheur)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 82 étudiants de premier cycle ;</li> <li>• 174 étudiants de deuxième cycle ;</li> <li>• 96 étudiants de troisième cycle.</li> </ul> <p><b>Participation des stagiaires postdoctoraux à la réalisation des projets de recherche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 stagiaires postdoctoraux.</li> </ul>
<b>Collaborations</b>	<p><b>Collaborations académiques avec des chercheurs hors Québec</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Près des deux tiers des nouveaux chercheurs (soit 64 sur 99) ont établi 141 collaborations avec des chercheurs hors Québec (14 % des collaborations au Canada ; 86 % dans d’autres pays, dont principalement la France (25 %), les États-Unis (19 %) et la Belgique (11 %).</li> </ul> <p><b>Une grande variété de partenaires extra-académiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Près de la moitié de la cohorte de nouveaux chercheurs (soit 48 sur 99) ont établi 84 partenariats de recherche principalement dans le secteur de l’éducation et avec des organismes sans but lucratif, dont 64 au Québec, cinq au Royaume-Uni, quatre au Canada et trois en France.</li> </ul>
<b>Activités de diffusion et de transfert</b>	<p><b>Une diffusion large des résultats auprès des pairs, des milieux de pratique et du grand public</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 90 nouveaux chercheurs (soit 91 %) ont à leur actif 233 publications (articles avec comité de lecture, chapitres de livre ou contributions à un ouvrage collectif, livres, monographies) et 86 autres réalisations, auxquelles s’ajoutent 150 publications soumises, acceptées ou sous presse.</li> <li>• 97 nouveaux chercheurs (soit 98 %) ont réalisé au total 621 présentations.</li> <li>• 30 nouveaux chercheurs (soit 30 %) ont diffusé leurs résultats dans les médias (69 activités de diffusion), principalement à la radio et dans la presse écrite.</li> <li>• 31 nouveaux chercheurs (soit 31 %) ont réalisé des activités de transfert de connaissances auprès de 53 milieux utilisateurs potentiels, principalement dans le secteur de l’éducation et auprès d’organismes sans but lucratif.</li> </ul>

AXE DEUXIÈME

**SOUTIEN À L'EXCELLENCE EN RECHERCHE**

OBJECTIF 1 : CONTINUER À SOUTENIR DES ENTITÉS DE RECHERCHE DANS UN VASTE ÉVENTAIL D'OBJETS DE RECHERCHE

**MAINTIEN DE L'APPUI DU FONDS AUX GROUPES DE RECHERCHE PERFORMANTS**

Dans les secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres, le Fonds demeure un acteur clé en contribuant à structurer la recherche autour de grands ensembles performants et à positionner les chercheurs québécois sur la scène internationale. Le soutien qu'il apporte à des « infrastructures humaines » plutôt qu'à des projets lui a permis de se distinguer de son homologue fédéral et d'assumer un rôle de levier financier significatif. À cet égard, les programmes *Regroupements stratégiques* et *Soutien aux équipes de recherche* constituent deux leviers d'action complémentaires pour soutenir l'émergence et la consolidation de créneaux d'excellence dans un large éventail de sujets : changements démographiques et vieillissement de la population, crise financière mondiale et modes de gouvernance dans les organisations et les entreprises, questions d'identité et de diversité culturelle, réussite

scolaire et insertion professionnelle, politiques économiques et emploi, littérature et arts, innovations sociales et développement durable, problèmes de criminalité, de sécurité ou de dépendance... Ces deux types d'infrastructures, qui suscitent des collaborations et concentrent des ressources, apportent une contribution essentielle en permettant d'approfondir des thèmes de recherche ou en suscitant de nouvelles questions de recherche, mais aussi en assurant le maintien et le développement de milieux de formation et d'encadrement riches et stimulants.

En 2010-2011, le Fonds a gardé le cap en finançant près d'une trentaine de regroupements stratégiques, une centaine d'équipes, et une dizaine d'instituts et de centres affiliés universitaires. En misant sur la continuité et sur la constitution de masses critiques de chercheurs, il s'assure de construire et de maintenir de véritables pôles de recherche et des milieux dynamiques pour la formation d'étudiants.

TABLEAU 6  
**PRINCIPAUX PARAMÈTRES DU PROGRAMME  
REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009*	2009-2010	2010-2011
Nombre de regroupements financés	28	28	28*	28	28
Enveloppe totale (\$)	5 880 342	5 880 247	5 804 638*	5 806 483	5 803 767
Subvention moyenne par regroupement (\$)	210 012	210 008	207 309*	207 374	207 277
Nombre total de chercheurs (réguliers et autres membres)	1 279	1 287	1 503*	1 507	1 651
Nombre moyen de chercheurs (réguliers et autres membres) par regroupement	45,7	46	53,7*	53,8	58,9

\* Sont exclus les trois regroupements stratégiques qui ont obtenu une subvention de déphasage en 2008-2009.

**PRINCIPAUX PARAMÈTRES DU PROGRAMME  
SOUTIEN AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'équipes financées	114	130	128	114	117
Enveloppe totale (\$)	10 164 137	11 841 703	11 929 754	10 781 753	11 315 920
Subvention moyenne par équipe (\$)	89 159	91 090	93 201	94 577	96 717
Nombre total de chercheurs (réguliers et autres membres)	1 101	1 286	1 292	1 274	1 424
Nombre moyen de chercheurs (réguliers et autres membres) par équipe	9,7	9,9	10,1	11,2	12,2

En matière de collaborations inter-universitaires, les regroupements sont composés, en moyenne, de membres provenant de sept établissements universitaires québécois (ce nombre varie de trois à onze), alors que les équipes moins nombreuses font affaire en moyenne avec trois établissements. À noter que moins de 20 % des équipes (21) viennent d'un seul établissement universitaire, alors que plus du double des équipes se trouvent dans quatre établissements et plus (46 équipes). À l'évidence, les collaborations interinstitutionnelles sont nombreuses, et celles avec les chercheurs hors Québec aussi. En effet, 11 % des chercheurs dans les regroupements stratégiques proviennent du Canada (76) ou d'ailleurs (105), alors que ce pourcentage s'élève à 14 % parmi les équipes financées (67 chercheurs à l'extérieur du Québec et 129 chercheurs à l'extérieur du Canada). La majorité des collaborations internationales des regroupements continue de se développer avec la France et, à une moindre échelle, avec la Suisse, la Belgique, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Toujours en termes de collaborations, celles-ci ne sont pas uniquement étalées sur le plan géographique, elles sont également diversifiées et impliquent des chercheurs hors des murs universitaires. On en veut pour preuve l'intégration, en 2010-2011, de 56 collaborateurs des milieux de pratique, de 39 chercheurs gouvernementaux et de 18 chercheurs de collègues dans les activités de

recherche des 117 équipes soutenues par le Fonds. Au chapitre des collaborations intersectorielles, elles sont aussi bien là. Elles sont d'ailleurs rapportées plus en détail dans la section du rapport annuel consacrée aux actions communes des trois Fonds, plus spécifiquement sous la rubrique « Programmes de recherche communs ». Pour l'heure, rappelons seulement quelques chiffres :

- En 2010-2011, le Fonds, conjointement avec le FORNT, soutient quatre regroupements stratégiques dont les travaux portent sur 1. les transports, 2. le cycle de vie des produits, des procédés et des services, 3. la musique, les médias et les technologies et 4. le langage, l'esprit et le cerveau.
- Les responsables de 12 des 28 regroupements financés par le Fonds déclarent que leur demande engage plus d'un secteur de recherche (soit 43 %), alors qu'on compte huit équipes dans le même cas (7 %).
- 14 regroupements stratégiques (50 %) et 28 équipes (34 %) incluent au moins un chercheur régulier d'une discipline à l'extérieur des secteurs des SSHAL.

De cette pléthore de chiffres, retenons une chose, soit la part belle faite aux initiatives multidisciplinaires, intermilieux, interinstitutionnelles et intersectorielles. L'importance de la place accordée à des travaux qui engagent des chercheurs provenant d'horizons disciplinaires variés suppose que la compréhension

de l'objet passe par différents points de vue et fait appel à des expertises dans plusieurs disciplines et secteurs de recherche complémentaires.

Finalement, en ce qui a trait à la formation de chercheurs et d'étudiants, les

regroupements stratégiques et les équipes de recherche constituent de formidables milieux d'accueil. À preuve, à eux deux, ils encadrent près de 10 000 étudiants de deuxième et de troisième cycles, et des stagiaires postdoctoraux (voir tableau 7).

TABLEAU 7

**LA FORMATION D'ÉTUDIANTS GRÂCE AIX SUBVENTIONS DE RECHERCHE DU FONDS  
(2010-2011)**

<b>Nombre d'étudiants encadrés par les membres réguliers, selon les programmes</b>	
<b>Programme</b>	<b>Nombre d'étudiants (estimé)</b>
Regroupements stratégiques	5 500
Soutien aux équipes de recherche	4 000
Actions concertées	1 550
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs et de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs	950
Appui à la recherche-crédation	300
Appui aux arts et technologies médiatiques	70
Appui aux projets novateurs	30
<b>Total</b>	<b>12 400</b>

<b>Nombre et proportion de chercheurs établis, de nouveaux chercheurs et de nouveaux chercheurs-créateurs dans les ensembles constitués</b>			
<b>Programme</b>	<b>Nombre et proportion de chercheurs établis</b>	<b>Nombre et proportion de nouveaux chercheurs</b>	<b>Nombre de chercheurs</b>
Regroupements stratégiques	1 122 (83 %)	236 (17 %)	1 358
Soutien aux équipes de recherche	843 (85 %)	145 (15 %)	988
<b>Total</b>			<b>2 346</b>

## SUIVI DE LA PERFORMANCE DES PROGRAMMES

### ▪ BILAN DES ACTIONS DU FONDS EN MATIÈRE DE RECHERCHE-CRÉATION

Implantés au début des années 2000, les programmes de soutien à la recherche-crédation constituent un des fleurons du Fonds Société et Culture. Sous l'impulsion de celui-ci, la recherche-crédation a pu se tailler une place en permettant à des chercheurs-crédateurs d'avoir accès à du financement, ce qui, pour la plupart, leur faisait défaut dans le milieu universitaire. Les artistes de ce milieu considèrent aujourd'hui le programme *Appui à la recherche-crédation* (volet équipe) comme une valeur ajoutée et comme un lieu d'échanges et de pratiques qui nourrit leur démarche et fait évoluer leur discipline. En ouvrant un volet individuel lors des concours de l'automne 2003, des chercheurs de disciplines qui se prêtent peu à des regroupements (arts visuels et littérature, notamment) ont pu présenter des demandes en solo. De même, l'ouverture plus récente faite par le Fonds à des postdoctorants grâce à son programme de bourse postdoctorale en recherche-crédation, dont le premier concours s'est tenu à l'automne 2007, répond également à un besoin exprimé par le milieu universitaire et se veut un tremplin important pour le développement d'une carrière de chercheur-crédateur.

En somme, dans le champ de la recherche-crédation, le Fonds a ajusté ses interventions au fil des années et suit de près les résultats de ses concours, notamment la fréquentation, la couverture disciplinaire et la répartition des octrois. À cet égard, il a brossé l'an dernier un bilan de ses actions que nous avons actualisé en incluant l'année 2010-2011 et qui figure à la page suivante. Le Fonds suit également de près le type de projets qu'il finance, s'assurant par l'entremise de ses comités d'évaluation qu'ils affichent un réel équilibre entre démarche réflexive et démarche

créatrice. Par ailleurs, même si la notion de recherche-crédation s'est affinée avec les années, même si le Fonds reçoit de moins en moins de demandes ne répondant pas aux exigences en matière de recherche-crédation, et même si les thématiques autant que les démarches se sont diversifiées et ne se concentrent plus dans les arts électroniques et multidisciplinaires, et dans le cinéma et la vidéo, la notion de recherche-crédation n'en demeure pas moins toujours difficile à cerner, voire parfois incomprise. Plus encore, la fréquentation varie sensiblement d'une année à l'autre, notamment en ce qui a trait à la relève. Le Fonds doit aujourd'hui poursuivre son travail de promotion afin de joindre l'ensemble de la clientèle potentielle dans ce domaine. Finalement, même si des liens se sont tissés entre les créateurs universitaires et les artistes professionnels, les échanges sont plutôt rares entre le Fonds et le CALQ. Après dix ans de soutien assidu en matière de recherche-crédation en milieu universitaire, le temps est sans doute venu d'explorer de possibles actions conjointes en vue d'améliorer les interventions de chacun et d'encourager les échanges entre les milieux universitaires et artistiques.

C'est dans ce contexte que le Fonds a décidé de former un groupe de travail qui se penchera, entre autres, sur les enjeux autour de la notion de recherche-crédation, les types de démarches à encourager, les modes de diffusion privilégiés de même que les formes que prend le transfert des connaissances dans ce domaine. Il s'attardera également sur les conditions d'admissibilité et sur le mode d'évaluation retenu dans les programmes de recherche-crédation, de même que sur les actions à mener avec des organismes à vocation similaire. Cette réflexion sera menée au cours de la prochaine année et pourrait prendre la forme d'une consultation ou d'un forum auquel seront conviés au premier chef les chercheurs-crédateurs. Pour l'heure, voici un aperçu des actions du Fonds en matière de recherche-crédation au cours des dix dernières années.

**BILAN DES ACTIONS DU FONDS EN MATIÈRE DE RECHERCHE-CRÉATION  
(2001-2011)**

- Le Fonds reçoit de moins en moins de demandes ne répondant pas aux exigences d'admissibilité en matière de recherche-crédation.
- Au chapitre de la fréquentation, le nombre de demandes varie sensiblement d'une année à l'autre. Si la demande chute de plus du tiers du côté de la relève en l'espace de dix concours, passant de 12 demandes en 2001-2002 à huit en 2010-2011, celle qui provient des chercheurs-créateurs établis double (de 11 à 23 demandes).
- Sur le plan de la provenance, la majorité des demandes présentées et financées viennent essentiellement de trois établissements montréalais et surtout de l'Université Concordia, puis de l'UQAM et de l'Université de Montréal. Par ailleurs, lors du dernier concours, le nombre de demandes en provenance de l'Université Laval a augmenté à neuf demandes, alors que le nombre oscillait entre une et quatre les années précédentes.
- Du côté des disciplines, toutes celles qui sont admissibles aux concours de recherche-crédation sont représentées. Toutefois, deux disciplines dominent : les arts électroniques et multidisciplinaires, de même que le cinéma et la vidéo.
- Les thématiques comme les démarches sont des plus diversifiées, allant de la création d'espaces interactifs au développement de nouvelles technologies d'images sur le textile, en passant par le design d'assiettes comestibles et par l'architecture de villes mouvantes.
- En dix ans, le Fonds a accordé pour près de 8,7 millions de dollars de bourses et de subventions.
- Tous les projets qui bénéficient de financement sont liés de près ou de loin à un programme de formation de premier, deuxième ou troisième cycle dans l'établissement des chercheurs-créateurs et intègrent des étudiants dans les activités de recherche.
- Des artistes professionnels sont associés aux travaux de recherche des chercheurs-créateurs universitaires. Très peu d'entre eux reçoivent des honoraires professionnels, mais ils profitent par contre d'un environnement de recherche et des installations, qui constituent un cadre stimulant et un lieu d'échanges pour leur démarche artistique et personnelle.
- Une bonne proportion des récipiendaires, tous programmes confondus, détient un doctorat. Ils ont également à leur actif bon nombre de réalisations artistiques et de subventions. La grande majorité des porteurs de dossiers font état de l'obtention de bourses à titre individuel qui proviennent du FQRSC/FCAR, du CRSR, du Conseil des arts et des lettres du Québec et du Conseil des arts du Canada.

**ÉVOLUTION DE LA PRÉSENCE DES FEMMES  
DANS LES PROGRAMMES D'AIDE  
FINANCIÈRE DU FONDS**

La section consacrée aux actions communes des trois Fonds rapporte que le FQRSC suit de près l'évolution de la présence des femmes dans ses programmes d'aide financière. Depuis 2008-2009, ce suivi est réalisé de concert avec les deux autres Fonds de recherche. Cette année, en plus de considérer le taux de participation et de succès des candidats selon la catégorie de programme

et le genre, le Fonds a voulu enrichir le portrait en ajoutant la variable « Domaine de recherche ». Voici les faits saillants à la lumière de cette dernière variable.

Dans les programmes de bourses, bon an mal an, le plus grand nombre et la plus forte proportion de femmes se trouvent essentiellement dans deux domaines de recherche, soit *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés*, et *vie sociale et Arts, littérature et société*. En 2010-2011, les candidates comptent respectivement pour 26 % et 23 % des demandes admissibles,

comparativement à une participation variant entre 1 et 11 % pour les autres domaines. Du côté des subventions, les domaines *Éducation, savoirs et compétences* et *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* ainsi que *Gestion des organisations* sont ceux qui mobilisent le plus de candidates responsables d'une demande (respectivement 25 %, 17 % et 16 %). Notons aussi que la fréquentation des femmes du côté de la *Gestion des organisations* (16 %) est en progression depuis trois ans.

▪ **SUIVI DES TAUX DE RECOMMANDATION, DE FINANCEMENT, DE SATISFACTION ET DE SUCCÈS DANS LES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS ET DE BOURSES**

Grâce à son « monitoring pluriannuel », le Fonds peut établir la performance globale de chaque domaine de recherche et de chaque établissement sur plusieurs années et pour chacun des programmes de subventions offerts annuellement. À la lumière des données de 2010-2011, on constate que, dans l'ensemble, les taux de recommandation et de financement par domaine se situent près de la moyenne générale lorsque le nombre de demandes est appréciable. Alors que le domaine *Langues et langage* tend à être au-dessus de la moyenne, mais sur de petits nombres de demandes, le domaine *Gestion des organisations* reste au contraire en-dessous. Pour ce qui est des établissements, on observe que l'Université McGill maintient des taux de recommandation et de financement égaux ou supérieurs à la moyenne des établissements dans le cas du programme *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs*. Une tendance à rester près ou au-dessus de la moyenne apparaît également dans le cas de l'Université de Montréal pour ce qui est du programme *Soutien aux équipes de recherche*.

En ce qui concerne les demandes de bourse, le Fonds fait également un suivi rigoureux des taux de satisfaction et de succès à partir des profils de la demande et de l'offre des programmes de bourses. Le bilan qui a été présenté au conseil d'administration lors de la séance du mois d'octobre 2010 porte sur les

concours de l'automne 2009 et a été réalisé à partir des données portant sur l'âge et sur le sexe des candidats, sur les domaines de recherche, et sur les établissements d'origine et d'accueil. Ce bilan met en évidence la baisse importante du nombre de bourses offertes dans tous les programmes réguliers en comparaison de l'offre qui a suivi le concours de l'automne 2008. Ce recul de l'offre s'explique en grande partie par le fait que les crédits de la SQRI dédiés aux bourses en 2010-2011 s'élèvent à 3,9 millions de dollars, soit 1,6 million de moins que ceux de 2009-2011. Si la diminution de l'offre exerce une pression à la baisse sur les taux de succès aux trois cycles d'études, ces taux sont également affectés par la hausse des demandes de bourse, notamment à la maîtrise et au postdoctorat (environ 15 %). Le bilan montre également que les candidats désireux de poursuivre leurs études ou d'effectuer un stage à l'extérieur du Canada obtiennent proportionnellement plus de bourses que ceux qui restent dans les limites du territoire national, et ce, quel que soit leur niveau d'études.

▪ **EXPLOITATION DES DONNÉES CONTENUES DANS LE PORTRAIT DES ACTIVITÉS DU FONDS (PAF)**

Il y a quelques années déjà, les ressources informationnelles ont mis sur pied un outil de monitoring pour suivre les activités de financement du Fonds. Cet instrument de suivi, communément appelé le « PAF » (Portrait des activités du Fonds), génère une série de tableaux de bord sur les bourses et les subventions.

Grâce au PAF, on peut tracer l'état de la demande par axe de programmation, par programme d'aide financière, par domaine, par établissement et par région administrative. Il est également possible de brosser un portrait des bourses et des subventions selon ces mêmes paramètres. S'ajoutent ensuite des tableaux illustrant les caractéristiques et le cheminement des boursiers, ainsi que le profil des équipes et des regroupements qui reçoivent du financement.

Les tableaux sont produits annuellement et diffusés dans l'intranet du Fonds et dans certains extranets. Ils s'avèrent d'une grande utilité quand vient le moment de rapporter les résultats obtenus pour un exercice financier donné, d'effectuer des tournées de consultation dans les universités et, plus globalement, de suivre l'évolution et la distribution de la demande et des octrois par programme, par domaine, par établissement, etc. Ce « porte-feuille » de tableaux de bord est donc à la base

de plusieurs activités de reddition du Fonds et sert fréquemment à produire différents portraits demandés par les universités et les partenaires.

Le Fonds réalise également depuis 2008 une série de fiches trimestrielles pour le MDEIE dans le cadre du suivi de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI). Pour la SQRI 2010-2013, s'ajoute à ces portraits trimestriels un suivi annuel enrichi d'indicateurs touchant l'évolution et la répartition du financement dans les mesures ciblées.

**OBJECTIF 3 : ASSURER UN SUIVI AUPRÈS DES GROUPES DE RECHERCHE DONT LES TRAVAUX NÉCESSITENT DES ESPACES, DES ÉQUIPEMENTS OU DES INSTALLATIONS MAJEURES**

**UN MEILLEUR ARRIMAGE DES INTERVENTIONS DU FONDS AVEC LE MDEIE ET LA FCI EN MATIÈRE DE FINANCEMENT D'INSTALLATIONS MAJEURES**

Un nombre important et grandissant de travaux de recherche en SSHAL exige des équipements ou des infrastructures majeures. En outre, des chercheurs dans nos secteurs ont obtenu de la FCI du financement pour l'achat de moyens et de grands équipements scientifiques (bases de données, laboratoires virtuels, systèmes d'imagerie et de captation). Aussi il

importe d'être attentif aux besoins liés à ces grandes installations et d'arrimer les interventions des divers organismes de financement en conséquence, de manière à assurer la pérennité des équipements et des infrastructures, d'en favoriser le partage et de leur donner une valeur ajoutée, notamment en améliorant l'accès et l'exploitation des données disponibles. Des échanges ont eu lieu ces derniers mois entre le Fonds, le MDEIE et certains groupes de recherche (entre autres au sujet de la plateforme EPSEBE et du Projet BALZAC) afin de mieux cibler nos interventions en ce sens.

AXE TROISIÈME

**PROMOTION DE LA RECHERCHE ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES**

**OBJECTIF 1 : ACCENTUER LES EFFORTS DE PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SSHAL EN METTANT L'ACCENT SUR LES RÉSULTATS ET LES RETOMBÉES**

**DÉVELOPPEMENT, BONIFICATION ET DIVERSIFICATION DES VITRINES DÉDIÉES À LA RECHERCHE**

Au cours de l'année 2010-2011, le Fonds a été très actif en matière de promotion de la recherche grâce à sa vitrine Web. En effet, il a développé un carrousel sur sa page d'accueil et diffuse, depuis septembre 2010, deux capsules Web par mois, en français et en anglais, avec dissémination dans les milieux de pratique, de décision et de recherche au Québec, de même

que dans les milieux de recherche au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Signalons que le Fonds diffusait auparavant une seule capsule par mois, uniquement en français.

Au cours de l'automne 2010, le Fonds a développé un vaste projet de promotion de la recherche menée par les équipes qu'il soutient. Ce projet est rapporté à la rubrique suivante. Enfin, le Fonds a mené une réflexion sur l'intégration des réseaux sociaux dans ses

stratégies de communication. En février 2011, il a créé sa propre page Twitter afin d'élargir son rayon de diffusion. Le Fonds a continué de promouvoir la recherche en SSHAL et ses retombées par le biais de certains médias et sur certaines tribunes. Comme les années précédentes, mais en concertation cette fois avec les deux autres Fonds de recherche du Québec, il s'est associé à l'éditeur de *L'état du Québec 2011* pour la publication d'une vingtaine de pages consacrées aux retombées de la recherche soutenue par les trois Fonds. Plus particulièrement, le Fonds a présenté les résultats et les retombées de travaux de recherche de sept équipes. *L'état du Québec 2011* est entre autres remis aux quelques milliers de participants au Congrès de l'ACFAS et est en vente dans les librairies depuis avril 2011.

Enfin, le Fonds a travaillé au cours de la dernière année sur une troisième série de fiches promotionnelles présentant des résultats de recherche obtenus dans le cadre de l'action concertée *Persévérance et réussite scolaires*. Cette série de neuf fiches a été composée en partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Rappelons que ces fiches de vulgarisation scientifique s'adressent à des représentants clés du secteur de l'éducation et de certains ministères et organismes gouvernementaux, de même qu'à l'ensemble de la députation québécoise et à quelques grands quotidiens ciblés. Une version Web de ces fiches paraît également dans le site de chacun des partenaires. À ce jour, plus d'une cinquantaine de fiches ont été rédigées.

### **NOUVELLE SECTION WEB : S'UNIR, DÉCOUVRIR, INNOVER**

À l'instar du projet de mise en valeur *Des bons coups pour le Québec* mené en 2008, le Fonds a entrepris cette fois un projet de diffusion de résultats et de retombées de la recherche issue des travaux des équipes qu'il soutient. Rédigé par un journaliste scientifique à partir d'informations que lui fournissent, sur une base volontaire, les équipes de recherche, près d'une centaine de capsules de vulgarisation scientifique ont été produites en

français et en anglais et diffusées quotidiennement depuis février 2011 dans une section Web intitulée *S'unir, découvrir, innover*. Les milieux de pratique, de décision et de recherche au Québec, de même que les milieux de recherche au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, sont invités ponctuellement à prendre connaissance de cette nouvelle section Web. Cette diffusion quotidienne est prévue jusqu'à la fin du mois de juin 2011.

### **SEPTIÈME ÉDITION DE LA REVUE RECHERCHES INNOVATIONS**

Au cours de l'année 2010-2011, le Fonds s'est affairé à la production de la septième édition de la revue *Recherches Innovations*, dont la diffusion est prévue pour la fin du printemps 2011 et qui a pour thème la recherche interdisciplinaire et intersectorielle. Ce thème fait l'objet de l'article d'ouverture, en plus d'être à l'honneur dans d'autres articles, notamment celui qui porte sur le Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services soutenu conjointement par le Fonds et le FORNT. Notons également que le dossier thématique de cette publication porte sur les résultats de recherche découlant de l'action concertée sur la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement.

La septième édition de *Recherches Innovations* est tirée à 2 000 exemplaires. Publiée une fois l'an, cette revue est largement diffusée dans les secteurs de la recherche, de l'éducation, de la santé et des services sociaux ainsi que dans le secteur privé, en plus d'être distribuée dans les milieux communautaires et à l'ensemble de la députation québécoise. Elle est également accessible dans le site Web du Fonds.

### **MISE EN VALEUR DES RAPPORTS DE RECHERCHE DÉCOULANT DES ACTIONS CONCERTÉES**

En novembre 2010, le Fonds mettait en ligne une nouvelle section Web intitulée *Les fruits de la recherche en partenariat*, laquelle

comprend des fiches bilingues et vulgarisées résumant des résultats de recherches provenant du programme *Actions concertées* du Fonds. En date du 31 mars 2011, cette section comprend une vingtaine d'articles en français et en anglais rédigés par les chercheurs eux-mêmes. Chaque article renvoie à un rapport de recherche à l'intention des milieux de pratique et décisionnels, de même que des partenaires de l'action concertée. Ils représentent en

quelque sorte la porte d'entrée vers les rapports de recherche. Ce projet de diffusion se bonifiera au fur et à mesure des dépôts des rapports de recherche. Les articles font l'objet d'une diffusion proactive de la part du Fonds. Les domaines de recherche touchés par ces capsules sont ceux s'inscrivant dans les sciences sociales et, dans une moindre mesure, dans les sciences humaines.

### OBJECTIF 3 : FAIRE LA PROMOTION DE PRATIQUES EXEMPLAIRES DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES POUR L'ENSEMBLE DES DOMAINES DE RECHERCHE EN SSHAL

#### **RÉFLEXION ET INVENTAIRE DES ACTIONS EN MATIÈRE DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES**

Depuis sa création en 2001, le Fonds a participé activement à la réflexion et à l'action en matière de transfert des connaissances, en vue notamment d'assurer un meilleur dialogue entre la recherche et la société, de contribuer au rayonnement de la recherche en SSHAL et de mieux comprendre les facteurs favorisant l'utilisation des résultats de recherche.

##### *Des études sur le transfert des connaissances*

En réponse à ce souci de mieux comprendre le processus de transfert des connaissances et les formes qu'il peut prendre selon les domaines de recherche et les acteurs en jeu, le Fonds confiait en 2008 à une équipe de recherche de l'UQAM le mandat de produire une étude visant à mieux comprendre le processus d'application des connaissances et ses retombées dans le champ psychosocial. Le rapport de recherche a été déposé en mai 2010 et l'équipe est venue livrer les principaux résultats de ses travaux aux membres du conseil d'administration lors de sa séance de juin.

Essentiellement, la présentation s'articulait autour des constats découlant de l'analyse documentaire et des entretiens menés auprès des représentants des équipes soutenues par le Fonds. Parmi ces constats, signalons les différents concepts pour définir le transfert et l'absence d'unanimité autour d'un concept fédérateur, les principales stratégies de

transfert privilégiées par les équipes de recherche ainsi que les déterminants et les retombées de l'application des connaissances qui s'en dégagent en comparaison de ceux que l'on trouve dans le domaine médical. L'analyse a entraîné l'élaboration d'un modèle explicatif du processus d'application des connaissances et de ses retombées. À la suite de sa présentation, un autre chercheur et expert en matière de transfert des connaissances a été invité à discuter des résultats présentés. Il a profité de l'occasion pour mettre en perspective les résultats de l'étude à partir d'autres expériences en transfert. Les membres du conseil d'administration ont soulevé également des questions, notamment sur les conditions favorables au transfert de connaissances et sur les stratégies en la matière en lien avec les modes de production de connaissances propres aux SSHAL.

Les échanges ont permis de mesurer l'importance de poursuivre la réflexion du Fonds sur le transfert des connaissances dans les secteurs qu'il couvre. D'ailleurs, la même équipe a été invitée à poursuivre ses travaux et à mettre à l'épreuve son schéma descriptif en le confrontant à d'autres domaines des SSHAL afin de dégager les spécificités de l'application des connaissances en sciences humaines, en arts et en lettres, tout en portant une attention particulière à l'influence du partenariat dans le processus d'application des connaissances.

Les résultats de cette deuxième phase de l'étude ont été présentés aux membres du Fonds le 1<sup>er</sup> décembre 2010 et le rapport final

de recherche a été déposé en février 2011. Par ailleurs, comme les deux études ont été menées auprès d'un échantillon composé exclusivement de chercheurs, il a été convenu qu'il serait pertinent d'examiner dans une troisième phase le point de vue des partenaires de la pratique. Cet exercice permettra notamment d'observer les éventuelles différences entre chercheurs et utilisateurs potentiels quant à l'importance relative des différents déterminants de l'utilisation des connaissances. L'étude a débuté en mars dernier. Des données préliminaires seront présentées au Fonds à la fin de l'été pour discussion et le dépôt du rapport final est prévu pour la fin de décembre 2011. Les résultats de ces travaux menés par l'équipe de l'UQAM constituent une matière première précieuse pour le Fonds, qui se soucie avant tout de mieux cibler son action en matière de transfert des connaissances.

#### *Un comité ad hoc sur le transfert des connaissances*

Parallèlement à ces travaux qui permettent à l'organisme de se doter d'un cadre de référence qui lui soit propre, le Fonds a mis sur pied à l'automne 2010 un comité *ad hoc* sur le transfert des connaissances. Ce comité a pour mandat de proposer au Fonds une

vision du transfert des connaissances, de l'aider à mieux orienter son soutien en la matière auprès des chercheurs et d'améliorer ses propres activités.

Le comité a tenu trois réunions entre octobre 2010 et mars 2011. Une première version du *Plan d'action en matière de transfert des connaissances 2011-2014* a été déposée au conseil d'administration de décembre. La direction du Fonds a convenu avec le comité de soumettre le projet à une consultation dans les milieux de la recherche, mais aussi auprès des partenaires, ainsi que des milieux de la pratique et du transfert. La consultation s'est déroulée en janvier-février 2011. À la lumière des résultats de cette consultation, une version bonifiée du document a été soumise au conseil d'administration par son comité *ad hoc*. Par ce plan d'action, le Fonds entend accroître l'intérêt de la communauté scientifique en SSHAL pour le transfert des connaissances, en plus de reconnaître et de soutenir les efforts déjà investis dans ces activités par la communauté scientifique et de l'encourager à y consacrer plus d'énergie. Un ensemble de moyens d'action est proposé sur un horizon de trois ans et plusieurs d'entre eux seront déployés au cours de la prochaine année.

## OBJECTIF 4 : SENSIBILISER LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE AUX PRATIQUES ÉTHIQUES EN RECHERCHE

### **PRODUCTION DE CAPSULES D'INFORMATION SUR L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE EN SSHAL**

En 2010-2011, le Fonds a amorcé un projet de diffusion Web qui prend la forme de capsules d'information portant sur les principaux thèmes contenus dans les formulaires de consentement du participant à la recherche et de demande de certificat d'éthique des universités québécoises, et ce, du point de vue des SSHAL. L'objectif de ce projet est de mieux informer les chercheurs sur le sens des renseignements exigés de la part des comités d'éthique de la recherche dans ces

formulaires. En date du 31 mars 2011, huit capsules d'information ont été produites et cinq d'entre elles ont fait l'objet d'un traitement Web. Dans la première partie de l'année 2011-2012, la version Web sera testée auprès d'un lectorat pertinent. Par la suite, ils viendront bonifier la section *Éthique de la recherche* du site Web du Fonds.

Dans le cadre de ce projet, le Fonds entend produire une douzaine de capsules d'information Web qui tiennent compte de la nouvelle version de l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC).

## **AMORCE D'AUTRES INITIATIVES EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE**

En décembre 2010, les trois Fonds subventionnaires du Canada lançaient la nouvelle version de l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains. Cette nouvelle version a fait l'objet de vastes consultations partout au Canada, auxquelles le Fonds a participé. En concordance avec cette nouvelle version de l'EPTC et dans le but de mieux faire connaître l'éthique de la recherche en SSHAL, le Fonds, par l'intermédiaire de son comité sur l'éthique

et l'intégrité scientifique, a produit la première ébauche d'un projet de guide de l'éthique de la recherche en SSHAL. Il s'agit surtout d'un survol des principaux enjeux dans le domaine.

Le comité du Fonds entend procéder à un sondage auprès de la communauté de recherche en arts et lettres afin de prendre le pouls des préoccupations et des enjeux en matière d'éthique de la recherche dans ce secteur. Finalement, avec le projet de capsules d'information, c'est toute la section *Éthique de la recherche* du site Web du Fonds qui s'en trouve bonifiée.

**OBJECTIF 5 : DIVERSIFIER LES PUBLICS CIBLES DES RETOMBÉES DE LA RECHERCHE (MILIEUX ACADÉMIQUE, PUBLIC, PARAPUBLIC, COMMUNAUTAIRE, ETC.) ET DÉVELOPPER DES PARTENARIATS DE DIFFUSION GRAND PUBLIC POUR RENDRE PLUS VISIBLES LES RETOMBÉES DE LA RECHERCHE EN SSHAL**

## **ATELIER DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES CHERCHEURS**

Au cours de l'année 2010-2011, des échanges ont eu lieu entre le Fonds et l'Association des communicateurs scientifiques du Québec dans le but d'explorer une possible collaboration touchant la mise sur pied d'un atelier de formation à l'intention des chercheurs en SSHAL. Cet atelier viserait à explorer divers moyens pour adapter ou vulgariser les résultats de recherche pour des publics non universitaires. Les échanges se poursuivent et l'atelier envisagé devrait se concrétiser au cours de la prochaine année.

porté ses fruits puisque la couverture des SSHAL s'est manifestement améliorée au cours de la dernière saison. On dénombre cinq reportages sur des chercheurs dont les travaux sont soutenus par le Fonds. Dans la poursuite de cette entente avec Télé-Québec, le Fonds tiendra à nouveau une rencontre préparatoire avec l'équipe de production de l'émission. Rappelons que, outre le Fonds, d'autres partenaires soutiennent financièrement cette initiative, dont les deux autres Fonds de recherche du Québec.

## **COLLABORATION À DES PROJETS VISANT LE GRAND PUBLIC**

Pour une troisième année, le Fonds a collaboré à la réalisation de l'émission *Le code Chastenay*, diffusée sur les ondes de Télé-Québec. Chaque épisode de cette émission met en valeur les réalisations de chercheurs de tous les domaines de recherche. Dans le cadre des travaux de planification de l'émission, la direction des communications du Fonds a rencontré l'équipe de production de l'émission afin de la sensibiliser davantage à la recherche en SSHAL et à des projets qui peuvent répondre aux exigences télévisuelles. Cette rencontre a

Le Fonds s'est aussi associé à l'Institut du Nouveau Monde (INM) dans le cadre du Forum des générations en soutenant la dimension « Dialogue science et société » du forum. Cette collaboration s'est traduite par la participation du Fonds et de chercheurs en SSHAL à un comité de réflexion, au forum national, aux rendez-vous régionaux et à la préparation du document de référence du Forum des générations. Ce document de référence, qui a pris la forme d'un tabloïd couleur de 20 pages publié dans le journal *Le Devoir* en octobre 2010, met en valeur l'expertise de près d'une quinzaine de chercheurs sur la question du vieillissement de la population. La collaboration avec l'INM se poursuivra en 2011-2012 pour culminer, à l'automne, avec l'organisation du *Rendez-vous*

*national* et l'organisation d'un forum d'orientation de la recherche sur le thème du vieillissement de la population québécoise.

Pour ce faire, le Fonds participera activement au comité directeur mis en place par l'INM.

**OBJECTIF 6 : S'ASSOCIER DAVANTAGE À DES GROUPES SPÉCIALISÉS DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES ET DE DIFFUSION, EN VUE DE FAVORISER L'APPROPRIATION DES CONNAISSANCES PAR LES MILIEUX VISÉS**

### **ENTENTES DE COLLABORATION AVEC DES GROUPES DÉDIÉS AU TRANSFERT OU À LA DIFFUSION**

À ce jour, peu de développements sont à signaler sur le plan des ententes de collaboration avec des groupes spécialisés en matière de transfert des connaissances, à l'exception des premières discussions avec

l'Association des vulgarisateurs scientifiques et de l'entente conclue avec l'ACFAS et l'INM relativement à la mise en valeur de la recherche en SSHAL dans la publication *L'état du Québec 2011*. Signalons également la participation du Fonds au comité d'organisation du troisième colloque du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) sur la réussite scolaire, qui se tiendra au printemps 2012.



## ORIENTATION 2

# MAILLAGES INTERMILIEUX, INTERSECTORIELS ET INTERNATIONAUX

*Encourager les synergies et le réseautage entre les chercheurs issus de différents milieux et secteurs de recherche, et accroître les collaborations et la mobilité internationales*

Pour le prochain cycle triennal, le Fonds entend jouer un rôle de chef de file dans le développement de maillages entre chercheurs issus de différents milieux et secteurs de recherche. Il compte également accroître ses efforts en matière d'internationalisation et explorer des actions spécifiques tant du côté des chercheurs établis que de la relève. L'accent donné aux maillages intermilieux, intersectoriels et internationaux sera appuyé par des activités de promotion et de valorisation. Le Fonds entend favoriser le rayonnement de la recherche québécoise en SSHAL au Canada et sur la scène internationale, mettre en valeur les collaborations développées par ses équipes et ses regroupements, et faire ressortir les thèmes développés ici et leur résonance à l'extérieur du Québec. Des initiatives de communication seront orchestrées pour promouvoir la participation des chercheurs au sein d'équipes ou de projets d'envergure au Canada et à l'étranger.

*Extrait du Plan stratégique 2010-2013*

## AXE PREMIER

### FORMATION ET RELÈVE SCIENTIFIQUE

OBJECTIF 1 : ENCOURAGER LA FORMATION DANS UNE PERSPECTIVE MULTIDISCIPLINAIRE

#### MAINTIEN DES BOURSES NE<sup>3</sup>LS

L'entente conclue entre le FQRSC, le FQRNT, le FRSQ, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) et NanoQuébec pour le soutien aux bourses de deuxième et de troisième cycles sur les enjeux éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux du développement des nanotechnologies en est à sa troisième année. En 2010-2011, le FQRSC a accordé une bourse

de doctorat NE<sup>3</sup>LS. Afin de stimuler la recherche intersectorielle dans ce domaine, l'entente a été renouvelée jusqu'en 2013-2014. Ainsi, les trois Fonds québécois de la recherche s'engagent à contribuer au financement d'un maximum de 18 bourses dans le cadre de ce programme. Le lancement récent du réseau de recherche NE<sup>3</sup>LS, en mars 2011, devrait avoir pour effet d'élargir la demande sur ces questions de l'heure.

## INTÉGRATION D'ÉTUDIANTS DANS LE CADRE D' ACTIONS CONCERTÉES ET DE REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES TRAVAILLANT DANS UNE PERSPECTIVE MULTIDISCIPLINAIRE

Avec les équipes et les regroupements stratégiques, les actions concertées sont des « lieux » privilégiés d'encadrement pour les étudiants et constituent un excellent terrain pour développer une relève de chercheurs dans une perspective multidisciplinaire. À cet égard, en 2010-2011, 13 bourses ont été accordées dans le cadre du programme *Actions concertées*.

En ce qui concerne les regroupements stratégiques, est-il nécessaire de rappeler que les créneaux d'excellence développés par ces grands ensembles de chercheurs provenant d'horizons disciplinaires différents engagent bon nombre d'étudiants, et ce, dans le cadre de leurs activités de recherche qui se pratiquent essentiellement sur une base multidisciplinaire? Les dernières données disponibles concernant l'appui financier aux étudiants et aux stagiaires postdoctoraux par l'intermédiaire du programme *Regroupements stratégiques* révèlent des montants de 1,245 M\$. Cela représente 317 étudiants de premier, deuxième et troisième cycles, et 17 stagiaires postdoctoraux <sup>2</sup>.

TABLEAU 8  
ACTIONS CONCERTÉES 2010-2011  
RÉPARTITION DES BOURSIERS PAR THÉMATIQUE  
ET PAR NIVEAU D'ÉTUDES

Thématique	Niveau d'études	Nombre de bourses	Montant (\$)
Déficiência intellectuelle	Doctorat	1	16 666
Jeux de hasard et d'argent II	Doctorat	4	74 999
Pauvreté et exclusion sociale	Doctorat	1	3 333
Persévérance et réussite scolaires II (PRS II)	Postdoctorat	2	60 000
Phénomène des gangs de rue	Doctorat	1	25 000
Programme de recherche sur l'écriture	Doctorat	4	66 666
<b>Total</b>		<b>13</b>	<b>246 664</b>

<sup>2</sup> Données tirées des rapports financiers fournis par les universités au terme de la subvention accordée annuellement à l'institution.

## OBJECTIF 2 : FAVORISER LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS

**AJUSTEMENT DU PROGRAMME AIDE FINANCIÈRE POUR STAGE**

Soucieux de favoriser la mobilité internationale des étudiants, le Fonds a également procédé à la révision du programme *Aide financière pour stage*. Rappelons ici que ce programme s'adresse aux boursiers du programme *Bourse de doctorat de recherche* qui étudient dans une université québécoise. Il a pour objectif d'encourager la mobilité hors Québec dans le cadre d'un stage de trois à 12 mois à réaliser dans un milieu scientifique de haute qualité qui ferait découvrir aux récipiendaires de nouvelles perspectives dans leur domaine de recherche. Toutefois, tel que défini, ce stage ne doit pas viser la réalisation d'activités de recherche déjà prévues au programme de recherche doctoral du boursier. Cette restriction pourrait expliquer la faible demande de la part des candidats au cours des dernières années. Afin de répondre plus adéquatement aux besoins des étudiants, ce programme couvre désormais les dépenses relatives aux travaux de collecte de données et de rédaction en lien avec le projet de thèse des candidats. En levant cette restriction, le Fonds s'attend à une plus forte demande à l'égard de ce programme. Il compte également réaliser un bilan à la fin de l'année 2011-2012 afin de mesurer l'efficacité des changements apportés.

**EXPLORATION DE MESURES DE FINANCEMENT CIBLÉES POUR DES ÉTUDIANTS INTÉGRÉS DANS DES INFRASTRUCTURES FINANCÉES**

Dans le cadre de l'actualisation de la Stratégie québécoise de la recherche et de

l'innovation (SQRI 2, juin 2010), le MDEIE a mis à la disposition du Fonds des sommes supplémentaires vouées au développement et à la consolidation des actions internationales des regroupements stratégiques, et ce, pour un montant total de 480 000 \$ qui est réparti sur la deuxième et la troisième année de la stratégie triennale (2011-2012 et 2012-2013). Il s'agit donc ici de la reconduction de la mesure Bourses pour stage international qui, dans le cadre de la première SQRI, a été grandement appréciée par l'ensemble des regroupements stratégiques financés par le Fonds. Concrètement, le forfait de 15 000 \$ par regroupement stratégique est maintenu, mais le programme connaît une modification majeure puisque chaque regroupement peut désormais proposer la candidature d'au plus un étudiant étranger (en respectant certaines règles d'admissibilité).

Pour le Fonds, il ne fait nul doute que la maturation du système de recherche et d'innovation au Québec passe notamment par l'accroissement des collaborations et de la mobilité à l'international. La mise en place de bourses ciblées grâce aux crédits de la SQRI 1 a eu non seulement pour effet de renforcer l'action des regroupements sur la scène internationale, mais aussi d'assurer aux doctorants l'accès, par des stages, à un réseau d'échanges avec des chercheurs de renommée internationale. À preuve, voici un premier bilan de cette initiative qui promeut la mobilité géographique.

**PREMIER BILAN : BOURSES POUR STAGE INTERNATIONAL**

**PORTRAIT DE GROUPE AVEC STAGIAIRE**

*Une mesure appréciée par les regroupements*

- L'ensemble des regroupements stratégiques financés s'est prévalu de la mesure Bourses pour stage international (BSI). Lancée en septembre 2008, celle-ci a pris sa vitesse de croisière en 2009-2010 (4 bourses en 2007-2008 ; 56 bourses en 2009-2010 ; 11 bourses en 2010-2011).

*Portrait du boursier*

- La majorité des boursiers-stagiaires sont de sexe féminin (41, contre 28 représentants masculins).
- Les domaines de recherche représentés au sein de la cohorte correspondent à ceux des regroupements, avec une large représentation en *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* (25 bourses).
- Les lieux de recherche choisis par les boursiers-stagiaires se répartissent entre neuf pays, dont cinq appartiennent à l'espace européen. La France demeure un partenaire privilégié avec un total de 31 bourses, suivie par les États-Unis (15).
- Les stages ont des durées variables (de deux à six mois), mais la grande majorité des stagiaires ont effectué un stage court : plus de 60 % de la cohorte (soit 43) ont séjourné deux mois à l'étranger.
- Plus de 70 % des répondants affirment que la BSI a joué un rôle décisionnel dans leur choix de réaliser un stage à l'étranger.

*Impact de la mesure*

Conformément aux règles du programme, le boursier-stagiaire doit acheminer au Fonds un rapport final faisant état des activités réalisées pendant le stage. Ce formulaire en ligne doit être rempli et transmis six mois après la fin prévue du stage. Grâce à cet instrument de suivi, le Fonds peut documenter l'impact de cette mesure. En voici les principaux résultats :

- En date du 31 mars 2011, près de 40 % des personnes concernées ont rempli le rapport final (soit 27).
- 70 % des répondants affirment que l'attribution de cette bourse a été décisive, au sens où leur stage n'aurait pu avoir lieu sans elle.
- Plus du quart des répondants (26 %) expliquent que le soutien du programme a été déterminant, au sens où leur stage aurait été difficilement réalisable dans un autre contexte.
- La très grande majorité des répondants (89 %) soulignent que la mesure permet avant tout l'accès à des données (banque, documentation, collecte...) et à des outils méthodologiques.
- Près des deux tiers des répondants affirment que la bourse leur a permis de développer ou de consolider les actions internationales du regroupement stratégique d'affiliation du boursier, principalement par la création de nouveaux partenariats et de nouveaux réseaux.

**DÉVELOPPEMENT D'ENTENTES DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE DANS DES CRÉNEAUX PORTEURS**

Compte tenu de l'intérêt manifesté par l'Agence nationale de recherche en France (ANR) face au développement de liens de

collaboration avec le Fonds, ce dernier a choisi de concentrer ses ressources et ses efforts de collaboration avec cette agence cette année. Le détail de cette entente de coopération scientifique franco-québécoise est rapporté plus loin à l'axe 2.2, objectif troisième.

AXE DEUXIÈME

## SOUTIEN À L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

OBJECTIF 1 : DÉVELOPPER DES SYNERGIES ENTRE CHERCHEURS ISSUS DE DIFFÉRENTS SECTEURS ET DE DIVERS MILIEUX (UNIVERSITÉS, COLLÈGES, ENTREPRISES PRIVÉES, MINISTÈRES, ORGANISMES DE LIAISON ET DE TRANSFERT)

### MAINTIEN DE L'APPUI AUX CHERCHEURS DU COLLÉGIAL

Grâce aux crédits de la SQRI, le Fonds a pu mettre en place une série de mesures pour favoriser l'intégration des chercheurs du collégial dans les équipes et les regroupements qui reçoivent du financement. Cela s'est traduit par une hausse du nombre et du niveau de dégagements d'enseignement accordés aux chercheurs de collègues, afin de faciliter la réalisation de leurs travaux de recherche et de transfert en collaboration avec des chercheurs universitaires. Concrètement, pour 2010-2011, le Fonds a pu financer 24 chercheurs de collèges qui œuvrent dans des équipes ou au sein de regroupements financés.

### EXPLORATION DE MESURES SPÉCIFIQUES POUR LES CHERCHEURS DE COLLÈGES

En 2010-2011, le Fonds a poursuivi ses échanges avec l'Association de la recherche au collégial (ARC), notamment en participant à l'activité annuelle *Les belles rencontres de l'ARC*. Outre le soutien aux dégagements de tâches d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial, pour lequel la SQRI 2010-2013 prévoit des crédits supplémentaires, le Fonds a été amené à examiner de plus près d'autres pistes possibles, comme l'ouverture de certains de ses programmes à ces chercheurs et la création d'un nouveau programme qui leur

serait réservé. Pour l'heure, cependant, toute décision de cet ordre reste conditionnelle à l'obtention de budgets additionnels.

### PARTICIPATION À LA PRISE EN CHARGE DE PRIORITÉS CROISÉES DE RECHERCHE AVEC LES DEUX AUTRES FONDS

Comme il est mentionné dans la section consacrée aux actions communes des trois Fonds, le FQRSC, de concert avec le FQRNT et le FRSQ, a mis sur pied un groupe de travail chargé de proposer les meilleurs moyens de favoriser la recherche intersectorielle. Dans un premier temps, ce groupe interFonds a procédé à la révision des *Règles générales communes* en ce qui a trait à l'appartenance des chercheurs comme responsables et comme membres réguliers, et aux infrastructures majeures financées par l'un ou l'autre des Fonds. L'analyse des scénarios possibles et de leurs retombées a amené les trois Fonds à opter pour une plus grande ouverture à cet égard. La réflexion du groupe interFonds a également porté sur l'admissibilité au programme *Soutien aux équipes de recherche* des chercheurs qui sont membres des infrastructures majeures du FQRNT et du FRSQ. La démarche du groupe se poursuivra en vue de mettre en œuvre d'autres moyens efficaces pour promouvoir et soutenir la recherche à l'interface des domaines de responsabilité des trois Fonds.

**OBJECTIF 2 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D’OBJETS DE RECHERCHE SE SITUANT À L’INTERFACE DES TROIS FONDS QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE**

**MAINTIEN ET EXPLORATION DE NOUVELLES PLATEFORMES DE COFINANCEMENT BIPARTITE OU TRIPARTITE AVEC LES DEUX AUTRES FONDS QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE**

Le FQRSC, conjointement avec le FQRNT, le FRSQ et d’autres partenaires, continue d’offrir un soutien financier à des regroupements stratégiques, à des centres et à des réseaux de recherche qui travaillent dans une perspective intersectorielle. Il en est ainsi du réseau de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec, du réseau stratégique de recherche et d’innovation en sécurité routière, du réseau NE<sup>3</sup>LS et du réseau québécois de recherche sur le suicide. Le FQRSC cofinance avec le FQRNT quatre regroupements stratégiques portant sur : le langage, l’esprit et le cerveau ; le cycle de vie des produits ; les réseaux d’entreprise, la logistique et le transport ; la musique, les médias et les technologies.

**DÉVELOPPEMENT DES ENTENTES INTERFONDS SUR DES PRIORITÉS CROISÉES DE RECHERCHE**

À l’invitation du FRSQ, le FQRNT et le FQRSC ont participé à l’élaboration de la *Stratégie québécoise de soins de santé personnalisés*. Cette proposition a reçu l’aval du gouvernement dans le cadre du budget provincial, dévoilé en mars 2011, en devenant le sixième projet mobilisateur de la SQRI avec l’obtention d’une enveloppe de 20 millions de dollars. Au cours de la prochaine année, le Fonds a accepté de participer au comité directeur composé des deux autres Fonds québécois de recherche, Génome Québec et le Consortium québécois sur la découverte du médicament. Le Fonds veillera notamment à ce que les enjeux éthiques, culturels et sociaux soient pris en considération, y compris au sein des projets de recherche qui seront développés.

**OBJECTIF 3 : ENCOURAGER ET ACCROÎTRE LES COLLABORATIONS ENTRE LES CHERCHEURS DU QUÉBEC ET LEURS COLLÈGUES DU RESTE DU CANADA ET DE L’ÉTRANGER**

**EXPLORATION DE MESURES DE FINANCEMENT FAVORISANT DES ACTIVITÉS D’ÉCHANGES ET DES PARTICIPATIONS À DES FORUMS ET À DES PROJETS INTERNATIONAUX**

Dans un contexte de globalisation et de circulation accrue des savoirs, l’internationalisation de la recherche est devenue incontournable. Il est clair pour le Fonds que le potentiel de recherche et d’innovation d’un pays ne peut se développer en vase clos, d’où l’importance qu’il accorde aux interactions, au réseautage, à la mobilité des chercheurs et à la multiplication des plateformes où peuvent échanger ceux qui créent et ceux qui utilisent les connaissances. C’est dans cette optique que le Fonds a été amené au cours des dernières années à mettre de l’avant des incitatifs pour encourager les regroupements stratégiques à développer plus de liens avec des chercheurs et

des équipes à l’extérieur du Québec et du Canada. À cet égard, lors du concours des regroupements stratégiques tenus à l’automne 2007, 11 regroupements stratégiques sur les 13 qui sont financés ont choisi la vocation « Internationalisation » et proposé des initiatives en la matière. En 2010-2011, comme nous l’avons déjà mentionné, 11 % des regroupements ont en leur sein des collaborateurs de l’extérieur du Québec (Canada et ailleurs).

Au cours des prochaines années, le Fonds souhaite intensifier ses efforts d’internationalisation et explorer de nouvelles mesures pour que les chercheurs puissent développer davantage de liens sur la scène internationale et s’insérer dans des réseaux ou des projets de recherche internationaux. Pour ce faire, le Fonds entend d’abord dresser un bilan des actions internationales menées par les regroupements stratégiques qu’il finance. À ce jour, le Fonds a dressé un inventaire des

moyens et des stratégies envisagés par les regroupements stratégiques pour optimiser leur visibilité internationale et leur rayonnement. L'inventaire vise les 11 regroupements de la cohorte de 2007 et les 12 regroupements de la cohorte de 2010 qui ont opté pour la vocation « Internationalisation ». Dans un deuxième temps, il sera intéressant de mettre en relation les intentions déclarées par les regroupements dans le cadre de la vocation « Internationalisation » avec les documents d'évaluation qui seront transmis pour la visite à mi-parcours. À cette étape, en effet, le Fonds prévoit interroger les regroupements sur le niveau d'avancement dans le déploiement de ladite vocation, les moyens déployés et les retombées obtenues et à venir.

### **DÉVELOPPEMENT DE PROJETS PILOTES ET D'ENTENTES DE COLLABORATION AVEC DES ORGANISMES À VOCATION SIMILAIRE, AU CANADA ET AILLEURS**

En 2010-2011, le Fonds donnait le feu vert à la poursuite de deux démarches de collaboration avec des organismes subventionnaires européens. D'abord, en juillet 2010, l'Agence nationale de la recherche en France (ANR) et le Fonds ont signé une entente de collaboration ayant pour but d'encourager le cofinancement de projets regroupant des chercheurs français et québécois, et aussi d'initier, entre organismes de recherche à vocation similaire, un mode de collaboration à la fois original et novateur tant en termes d'évaluation scientifique que de partenariat financier. Dans l'entente, il est convenu qu'il s'agit d'une coopération sous forme d'appel de propositions ouvert aux chercheurs de toutes les disciplines des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres. Il est également convenu que ce premier appel de propositions, lancé à titre de projet pilote, se

fera sans que soit déterminé au préalable un thème de recherche particulier. Une parité relative est également demandée au chapitre de la composition des équipes québécoises et françaises. En termes d'évaluation, les parties se sont entendues pour mettre en place un processus conjoint et pour confier au Fonds la coordination et le fonctionnement de la tenue du premier comité d'évaluation. Au chapitre du financement, les organismes se sont engagés à pourvoir aux dépenses de leurs équipes respectives.

L'appel de propositions a été diffusé en novembre 2010 et la date limite de soumission des projets a été fixée pour le début de mars 2011. Nous rapporterons les principaux résultats de ce programme pilote de collaboration interagences au terme de la première édition. D'ici là, signalons qu'à la fin du présent exercice financier, le Fonds avait reçu près d'une centaine de demandes de subventions, beaucoup plus que ce qui était anticipé. Cette réponse en grand nombre de la part de la communauté scientifique est un signe manifeste que les mesures incitant les chercheurs d'ici à développer des liens et des projets avec des chercheurs d'ailleurs sont les bienvenues.

Dans la même optique, le Irish Research Council for the Humanities and Social Sciences et le Fonds comptent favoriser le développement d'échanges entre chercheurs irlandais et québécois. Les deux organismes ont choisi de présenter des ateliers sur le thème *Mémoire et représentations du passé*. L'objectif de ces ateliers est de déterminer des thèmes autour desquels pourrait se former un réseau de collaborations entre chercheurs. L'Université Concordia et la National University of Ireland Maynooth sont les établissements engagés dans le projet. Le premier atelier a eu lieu en mai 2010 à Montréal, et le second s'est tenu en octobre 2010 en Irlande.

## AXE TROISIÈME

**PROMOTION DE LA RECHERCHE ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES**

OBJECTIF 1 : FAVORISER LE PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET DE PRATIQUES DE RECHERCHE ENTRE CHERCHEURS ISSUS DE SECTEURS DIFFÉRENTS

**PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS OU À DES LIEUX D'ÉCHANGE**

Le Fonds a pris part à un groupe de travail sur la mobilisation des connaissances issues de la recherche en éducation du MELS et de l'Association des doyens et directeurs pour l'enseignement en éducation au Québec (ADEREQ). Entre autres actions, ce groupe, composé de représentants des milieux gouvernementaux, de la recherche, de la pratique et du transfert, prépare un symposium sur la question à l'automne 2011, dans le but de dégager les meilleurs moyens de favoriser la concertation entre les divers réseaux et de mettre en œuvre des actions intégrées. Le Fonds s'est engagé, pour sa part, à explorer avec le MELS la possibilité de lancer une action concertée qui permettrait de mieux comprendre et de mieux mesurer les retombées du transfert de connaissances en éducation.

Mentionnons également la participation du Fonds à un groupe de travail sur l'innovation sociale dans le cadre des rencontres organisées par le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS). Rappelons ici que ce réseau a été créé en 2005 à l'initiative de l'Université du Québec et du MDEIE. En avril 2010, en vue de bâtir un réseau unique, multidisciplinaire et multisectoriel en innovation sociale et d'en faire un acteur phare de l'innovation sociale au Québec, le RQIS a invité une vingtaine de représentants d'organisations reconnues comme chefs de l'innovation sociale au Québec à se regrouper en une communauté d'intérêts. Le Fonds a accepté de faire partie de ce réseau. Le RQIS faisait alors le pari que la mise en commun de

connaissances et d'expertises, couplée de formalisation et de diffusion, permettrait d'innover ensemble et d'en faire bénéficier la société québécoise.

Le 7 mars 2011, le RQIS dévoilait les résultats du travail de cette communauté de praticiens et de théoriciens sous la forme d'une *Déclaration québécoise pour l'innovation sociale*. Il invitait par la même occasion tous les réseaux ayant participé à ce travail à en informer leurs membres et à les inviter à signer ladite Déclaration en ligne, que les membres du conseil d'administration du Fonds ont d'ailleurs appuyée sans réserve. Celle-ci s'avère un outil sur lequel la société québécoise peut dorénavant s'appuyer pour mieux cerner les apports de l'innovation sociale au Québec.

**EXPLORATION DE STRATÉGIES DE DIFFUSION POUR ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DE TRAVAUX DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE ET INTERSECTORIELLE**

Sur le plan de la mise en valeur de la recherche interdisciplinaire qui rassemble des chercheurs issus de secteurs différents, notons le projet *S'unir, découvrir et innover*, où l'on fait état des résultats et des travaux des équipes de recherche soutenues par le Fonds. En effet, une part importante de ces équipes compte des chercheurs provenant des secteurs des sciences naturelles et du génie ou des sciences de la santé. Cet aspect de la recherche est également mis en lumière dans la production de la septième édition de la revue *Recherches Innovations*.

OBJECTIF 3 : FAVORISER LE RAYONNEMENT DE LA RECHERCHE QUÉBÉCOISE  
EN SSHAL AU CANADA ET SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

**ADAPTATION ET TRADUCTION DES CAPSULES  
SCIENTIFIQUES WEB, ET DIFFUSION  
PROACTIVE AU CANADA ET À L'ÉTRANGER**

Au cours de l'année 2010-2011, le Fonds a redoublé d'efforts pour faire connaître la recherche qu'il soutient auprès d'acteurs pertinents au Canada et sur la scène internationale. Toutes les capsules de recherche, sans exception, ont été traduites en anglais. La

production des capsules Web a été accompagnée d'une stratégie de diffusion afin d'encourager les milieux de la recherche à l'extérieur du Québec à prendre connaissance des résultats, voire des retombées, de recherches menées par des chercheurs du Québec. Cette stratégie repose sur une riche liste de diffusion bonifiée et mise à jour régulièrement.



## ORIENTATION 3

# DIALOGUE SCIENCE ET SOCIÉTÉ

*Encourager l'investissement dans des problématiques sociétales d'envergure, susciter de nouveaux objets d'étude ayant une pertinence sociale et miser sur un rapprochement recherche et société*

Pour le prochain cycle triennal, le Fonds continuera de miser sur son programme *Actions concertées*. Il fera davantage connaître ce programme qui échappe encore à des ministères et à des partenaires potentiels. Des initiatives seront aussi mises de l'avant pour déterminer de nouveaux objets ou thèmes de recherche. Le Fonds poursuivra son rôle d'intermédiaire dans l'établissement de partenariats et de collaborations entre chercheurs, utilisateurs et décideurs. Il entend aussi mettre de l'avant le rôle central des SSHAL dans la compréhension des grandes problématiques sociétales et l'approfondissement d'objets de recherche intersectorielle, et ce, en multipliant les occasions d'échanges entre chercheurs et utilisateurs des résultats de la recherche.

*Extrait du Plan stratégique 2010-2013*

## AXE PREMIER

# FORMATION ET RELÈVE SCIENTIFIQUE

OBJECTIF 1 : RÉPONDRE À DES BESOINS PARTICULIERS DE FORMATION DANS DES THÉMATIQUES NOUVELLES OU STRATÉGIQUES POUR LE QUÉBEC

### **BOURSES DANS LE CADRE DE NOUVELLES THÉMATIQUES OU DE NOUVEAUX PARTENARIATS**

À la demande de l'Association des économistes québécois (ASDEQ), le Fonds a géré la Bourse Gilles-Beausoleil de 3 000 \$ offerte pour la première fois à un étudiant de deuxième ou de troisième cycles en sciences économiques qui s'intéresse aux questions à caractère social et aux politiques publiques. Il a également amorcé des discussions avec le

Réseau québécois de la recherche sur le suicide pour l'octroi d'une bourse en la matière. Dans un cas comme dans l'autre, les candidatures sont évaluées à l'intérieur des programmes réguliers du Fonds, ce qui permet d'offrir un cadre de gestion efficace aux organismes souhaitant promouvoir ainsi une relève dans leur secteur d'activité. La Bourse Gilles-Beausoleil est un supplément à la bourse de maîtrise ou de doctorat de recherche décrochée par le candidat.

## **ÉTABLISSEMENT D'INCITATIFS FINANCIERS DÉDIÉS À LA RELÈVE POUR DES PRIORITÉS ÉMERGENTES OU STRATÉGIQUES**

En 2010-2011, le Fonds a accordé 13 bourses dans le cadre de son programme *Actions concertées* portant sur des thématiques jugées prioritaires par les partenaires bailleurs de fonds. S'ajoute la bourse doctorale dans le cadre du programme NE<sup>3</sup>LS. Finalement, les

créneaux d'excellence développés par les équipes et les regroupements soutenus par le Fonds font écho ou s'insèrent, pour la plupart, dans des problématiques sociétales d'envergure et financent à même leurs subventions bon nombre d'étudiants dont les travaux sont directement liés aux thématiques de recherche des équipes et des regroupements.

**OBJECTIF 2 : FAVORISER L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES ET D'EXPÉRIENCES EN RECHERCHE DANS DES DOMAINES OU SUR DES SUJETS PRIORITAIRES POUR DES MILIEUX DE PRATIQUE**

### **SUIVI DU PROGRAMME DE BOURSE *BMP INNOVATION***

En ce qui concerne le programme *BMP Innovation*, dans sa version actuelle réservée aux entreprises privées, 15 bourses seulement ont été attribuées en 2010-2011. De ce nombre, on ne compte que deux nouveaux boursiers. Rappelons ici que ce programme, qui vise l'accroissement des compétences en innovation et l'employabilité des jeunes diplômés dans les entreprises, connaît un succès mitigé en SSHAL. Au terme de la première SQRI, le Fonds a financé 15 boursiers, alors que la cible était de 26. Le Fonds estime que les cibles sont difficiles à atteindre si ce programme reste non accessible aux ministères, aux organismes à but non lucratif et aux organisations communautaires, qui sont autant de milieux privilégiés dans les domaines de recherche que le Fonds soutient et où il importe de stimuler aussi l'innovation. De plus, dans le cadre de la nouvelle SQRI (SQRI 2), le Fonds ciblera

davantage les milieux de pratique potentiels et ajustera en conséquence la durée du stage afin d'atteindre les objectifs de la mesure (voir la rubrique suivante).

### **RELANCE DU PROGRAMME *BOURSE DE RECHERCHE EN MILIEU DE PRATIQUE***

Conformément à l'entente de partenariat conclue avec le MDEIE pour l'utilisation des crédits supplémentaires de la SQRI 2010-2013, des démarches ont été entreprises conjointement avec le FQRNT et le FRSQ afin que l'octroi de bourses en milieu de pratique soit élargi à compter de 2011 à la réalisation de stages courts en entreprises dans les domaines des SSHAL. Ces stages, financés par le biais du programme *Accélération Québec* et gérés par MITACS (Mathematics of Information Technology and Complex Systems), feront l'objet d'une promotion plus large auprès des chercheurs et des entreprises.

## AXE DEUXIÈME

**SOUTIEN À L'EXCELLENCE EN RECHERCHE**

OBJECTIF 1 : FAVORISER LA CONCERTATION AUTOUR DE PRÉOCCUPATIONS DE RECHERCHE ORIENTÉE VERS DE GRANDES PROBLÉMATIQUES SOCIÉTALES

**DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACTIONS CONCERTÉES**

L'année 2010-2011 a été très chargée pour le programme *Actions concertées*. Le Fonds a poursuivi son rôle de catalyseur dans l'établissement de partenariats entre chercheurs, utilisateurs et décideurs ; il a lancé des appels de propositions ; il a déployé des efforts importants pour développer de nouvelles actions concertées avec des partenaires et pour organiser plusieurs activités de suivi et de transfert des connaissances. On en a pour preuve les 53 actions concertées en activité au cours de la dernière année, comparativement à 42 à pareille date l'an dernier. De ce nombre, 12 sont en développement, deux en concours et 39 en cours de réalisation. À noter que ces dernières traitent d'autant de thématiques différentes et ont permis de financer 175 bourses et subventions.

Afin de maximiser les retombées des projets, une vingtaine de dossiers ont fait l'objet d'une activité de transfert des connaissances après dépôt du rapport final. Il s'agit d'une activité organisée par le Fonds en collaboration avec les chercheurs et les partenaires de l'action concertée, et ce, dans le but de favoriser une diffusion large des résultats auprès des milieux concernés et d'encourager chez ceux-ci une appropriation des connaissances. Signalons également que cette année, 98 projets ont fait l'objet d'une rencontre de suivi. Ces rencontres permettent aux partenaires d'interagir avec les chercheurs et les étudiants, et de mieux percevoir les résultats des recherches en cours, de même que leurs applications possibles.

*Au chapitre des nouveautés*

Au cours de l'année, le Fonds a lancé six appels de propositions. Parmi ces nouveaux appels, deux thématiques se démarquent au chapitre de l'enveloppe budgétaire : celle qui touche la persévérance et la réussite scolaires et celle qui traite de la sécurité routière. À elles deux, ces thématiques mobilisent une enveloppe de plus de 2,6 millions de dollars (voir le tableau 9).

Pour l'appel de propositions au sujet du programme de recherche en sécurité routière, on trouvera, dans les pages suivantes, les grandes lignes de l'appel de propositions qui engage comme partenaires financiers, outre le Fonds, la Société de l'assurance automobile du Québec et le FRSQ. Il s'agit ici d'un programme de recherche d'une grande pertinence sociale qui invite la communauté scientifique à développer une meilleure compréhension des risques liés à l'usage du réseau routier. L'enjeu est notamment de cibler des solutions nouvelles ou plus performantes afin de réduire l'incidence et la gravité des accidents sur la route.

Parallèlement aux thématiques qui ont été lancées au cours de l'année, d'autres sont sur le point de l'être, dont : la pauvreté et l'exclusion sociale (Phase 2), l'impact des jeux de hasard et d'argent (qui fait suite au rapport du colloque international tenu en septembre 2009 sur le sujet), les particularités, arrimages et portées des interventions dans les centres de pédiatrie sociale au Québec et, finalement, une troisième année du programme de recherche sur l'écriture. Deux autres thématiques sont en préparation : l'une touche l'orientation professionnelle chez les adultes et l'autre traite des trajectoires de délinquance chez les jeunes membres de gangs de rue.

TABLEAU 9

**APPELS DE PROPOSITIONS LANCÉS EN 2010-2011**  
**MONTANT DE L'ENVELOPPE, NOMBRE DE PARTENAIRES ET PART DES PARTENAIRES**

Appel de propositions lancé (par ordre chronologique)	Montant de l'enveloppe <sup>1</sup>	Nombre de partenaires <sup>2</sup>	Part des partenaires
<i>Avril 2010</i> Effets des services préventifs pour les pères en difficulté et leurs enfants	150 000 \$	1	100 %
<i>Juin 2010</i> L'intervention comportementale intensive (ICI) au Québec : portrait de son implantation et mesure de ses effets	250 000 \$	1	100 %
<i>Juin 2010</i> Le phénomène des gangs de rue – Phase 2	240 755 \$	3	100 %
<i>Juin 2010</i> Programme de recherche en sécurité routière FQRSC-SAAQ-FRSQ	1 100 000 \$	2	89 %
<i>Juin 2010</i> Programme sur la persévérance et la réussite scolaires – Concours 2010-2011	2 500 000 \$	1	92 %
<i>Novembre 2010</i> L'état de la connaissance et de la reconnaissance des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) au Québec	100 000 \$	1	100 %

1. Les frais de gestion sont exclus.

2. Certains partenaires sont engagés dans plus d'un appel de propositions et le FQRSC est partenaire d'office de toutes les actions concertées, qu'il y contribue financièrement ou non. Il est exclu du présent décompte.

Au sujet de l'appel de propositions sur le

**Programme de recherche en sécurité routière**  
**FQRSC-SAAQ-FRSQ**

Programme thématique proposé par

la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ),

le Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ)

et

le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC)

La communauté scientifique est invitée à répondre à cet appel de propositions dont les projets soumis devront permettre de développer des connaissances relatives à la problématique de la sécurité routière en général et plus précisément en ce qui a trait au comportement des usagers de la route, au phénomène des accidents ainsi qu'aux stratégies à mettre en œuvre afin d'améliorer la situation. Les projets doivent également développer une meilleure compréhension des risques liés à l'usage du réseau routier ; évaluer l'impact potentiel des changements démographiques, des caractéristiques de la population, des habitudes de déplacement, des politiques sociales et des pratiques sur la sécurité routière. Enfin, les projets doivent identifier et cibler des solutions nouvelles ou plus performantes afin de réduire l'incidence et la gravité des accidents sur la route.

Dans le cadre de ce programme, les projets de recherche réalisés en partenariat sont encouragés. De plus, ils doivent comporter des mesures concrètes facilitant la diffusion des résultats de recherche ainsi que leur appropriation par les décideurs ou d'autres intervenants directement interpellés par la présente thématique.

Volets offerts : bourses postdoctorales, projets de recherche, synthèses des connaissances.

Durée des projets : variable, selon les volets.

Relève	Bourse postdoctorale	2 ans (4 sessions)	40 000 \$ par an
Fonctionnement pour la réalisation de la recherche	Projet de recherche	2 à 3 ans	150 000 \$
	Synthèse de connaissances	1 an	25 000 \$

*Une stabilité dans les partenariats financiers*

En termes de partenariats financiers, on observe au fil des ans une stabilité relative. En effet, les besoins de recherche proviennent principalement des partenaires du secteur public. Bon an mal an, ce sont, dans l'ordre, le

ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale qui demeurent les principaux partenaires, mais on compte tout de même une bonne vingtaine de partenaires engagés dans les 30 thématiques en cours cette année.

**PARTENAIRES FINANCIERS DANS LES 30 THÉMATIQUES  
FINANCÉES EN 2010-2011**

- Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic
- Centre de recherche en prévention de l'obésité
- Conseil des aînés
- Conseil des arts et des lettres du Québec
- Curateur public
- Fondation Lucie et André Chagnon
- Fonds de recherche en santé du Québec
- Institut de la statistique du Québec
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
- Ministère de la Justice
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère des Transports
- Office des personnes handicapées du Québec
- Secrétariat des aînés
- Société d'habitation du Québec
- Société de développement des entreprises culturelles

**BILAN DES OCTROIS EN 2010-2011 :  
ACTIONS CONCERTÉES**

Au chapitre du soutien financier en 2010-2011 et en tenant compte des engagements découlant des lancements précédents, le Fonds et ses partenaires ont soutenu 103 projets de recherche représentant des dépenses de 5,4 millions de dollars. Toujours en 2010-2011, on touche 30 thématiques, comparativement à sept lors de la création du Fonds.

Les domaines de recherche les plus fréquentés demeurent *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* et *Éducation, savoirs et compétences*. Au cours des trois derniers exercices financiers, ces deux domaines ont compté pour plus de 85 % des projets financés, les programmes thématiques *Persévérance et réussite scolaires, Recherche sur l'écriture* et *Jeux de hasard et d'argent* expliquant cette situation.

TABLEAU 10  
**PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES**  
**RÉPARTITION DES SUBVENTIONS PAR DOMAINE DE RECHERCHE**

Domaine de recherche	2001-2002		2010-2011	
	Nombre de projets	% par rapport à l'ensemble	Nombre de projets	% par rapport à l'ensemble
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	11	42 %	49	47 %
Économie, emploi et marchés	7	27 %	0	0 %
Éducation, savoirs et compétences	7	27 %	45	44 %
Gestion des organisations	–	–	1	2 %
Médias, communications et information	–	–	2	1 %
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	–	–	3	3 %
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	1	4 %	3	3 %
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>100 %</b>	<b>103</b>	<b>100 %</b>

OBJECTIF 2 : STIMULER L'INNOVATION ET L'EXPLORATION DANS DES DOMAINES D'APPLICATION

**SUIVI DU PROGRAMME PILOTE APPUI AUX  
ARTS ET TECHNOLOGIES MÉDIATIQUES**

C'est en février 2009 que le Fonds lançait, à titre de projet pilote, le programme *Appui aux arts et technologies médiatiques*. En partenariat avec le Consortium en innovation numérique du Québec (CINQ), ce programme vise à stimuler l'innovation en matière de contenus et de technologies numériques dans les créations médiatiques par le soutien à des activités d'expérimentation, de recherche et de création. Il est offert à tous les chercheurs-créateurs universitaires québécois et à leurs collaborateurs. Ce programme comporte deux volets de financement : un premier pour des

projets à visée exploratoire et un second pour des projets de recherche-création. En ce qui a trait au processus d'évaluation, une étape de sélection par devis préliminaire est prévue, suivie d'une étape d'évaluation du projet par entrevue des candidats retenus.

Sur recommandation des membres du comité d'évaluation et à la suite d'une analyse des processus et des résultats du premier concours, le Fonds, en accord avec le conseil d'administration de CINQ, a réaménagé le processus d'évaluation afin de permettre un meilleur équilibre entre les types de demandes financées en les classant au mérite par volet : projet de recherche-création vs projet à visée exploratoire. Ainsi, les financements qui en

résultent prennent en compte le niveau d'excellence et respectent globalement le prorata des demandes présentées dans chaque volet du concours.

En 2010-2011, le programme en était à son deuxième concours. Parmi les 12 devis préliminaires qui ont fait l'objet d'une évaluation, cinq candidats ont présenté leur projet de recherche lors d'une entrevue d'une durée de 45 minutes qui se déroulait devant les membres du comité d'évaluation. Au terme du processus, cinq propositions ont été recommandées par le comité et toutes ont fait l'objet d'un financement, avec une coupe paramétrique de 3,5%. Notons que trois projets viennent de l'UQAM et les deux autres de l'Université Concordia. De même, on dénombre

quatre projets en recherche-crédation et un projet à visée exploratoire.

Le troisième concours a été lancé à l'hiver 2011 et les résultats seront connus lors du prochain exercice financier. À la suite de ce concours, le Fonds, de concert avec CINQ, entend évaluer l'intérêt et l'impact d'une telle initiative qui encourage l'expérimentation, la prise de risque et la libre exploration. Il compte également revoir ce programme à la lumière d'une réflexion plus globale qui se fera dans le cadre de ses programmes réservés aux chercheurs-crédateurs. Pour plus de détails, voir la rubrique intitulée « Bilan des actions du Fonds en matière de recherche-crédation », orientation 1, axe deuxième.

#### AXE TROISIÈME

### **PROMOTION DE LA RECHERCHE ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES**

OBJECTIF 1 : METTRE DE L'AVANT LE RÔLE CENTRAL DES SSHA DANS LA COMPRÉHENSION DES GRANDES PROBLÉMATIQUES SOCIÉTALES

#### **DÉVELOPPEMENT DE TABLES RONDES AVEC DES EXPERTS SUR DES THÈMES DÉCOULANT DES ACTIONS CONCERTÉES**

Dans le cadre de l'action concertée *Pauvreté et exclusion sociale*, le Fonds a tenu, en septembre 2010, une table ronde composée de chercheurs ayant préalablement présenté leurs résultats de recherche lors de cette activité de transfert des connaissances. Cette rencontre a permis aux chercheurs d'interagir entre eux sur les résultats de leurs travaux, mais aussi aux participants de questionner notamment la mise en application de ces résultats.

Par ailleurs, le Fonds a collaboré étroitement à la tenue, en mai 2010, d'une table ronde sur le vieillissement de la population dans le cadre du Forum des générations. Dans la foulée, le Fonds a amorcé une démarche en vue d'organiser un forum d'orientation de la recherche sur les défis liés au vieillissement de la population qui se tiendrait le 14 octobre 2011, en marge du *Rendez-vous national* prévu l'automne prochain (voir à cet égard la rubrique du RAG intitulée « Collaboration à des projets visant le grand public », orientation 1, axe 3, objectif 5).

**OBJECTIF 2 : JOUER UN RÔLE ACTIF DANS L'ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS ET DE COLLABORATIONS ENTRE CHERCHEURS, DÉCIDEURS ET UTILISATEURS DE CONNAISSANCES**

**DÉVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES COLLABORATIONS AVEC LES ORGANISMES DE LIAISON ET DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES**

Au cours de l'année 2010-2011, le Fonds a canalisé ses efforts sur un projet de plan d'action en matière de transfert des connaissances. C'est pourquoi peu de développement a été fait sur le plan des collaborations avec des acteurs dont la mission spécifique est le transfert. Le plan d'action prévoit cependant des initiatives de cette nature dans la prochaine année.

**ORGANISATION ET PLANIFICATION D'ACTIVITÉS DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES, FORUMS CITOYENS, TABLES RONDES, SÉMINAIRES**

Au cours de l'année 2010-2011, les activités liées au programme *Actions concertées* ont été riches et nombreuses, comme par les années précédentes. Outre le lancement de six appels de propositions (voir le tableau 9), on compte 43 rencontres de suivi qui ont réuni quelque 224 représentants des partenaires. Ces activités permettent aux partenaires d'interagir avec les chercheurs et de mieux percevoir les résultats futurs des recherches en cours, de même que leurs applications possibles.

Par ailleurs, le Fonds a tenu neuf activités de transfert des connaissances dans le cadre du programme *Actions concertées*. Environ 420 chercheurs, décideurs et intervenants des milieux concernés par les sujets abordés ont pris part à ces activités qui ont permis la présentation de 20 projets de recherche et de leurs résultats. Les activités ont porté notamment sur les actions concertées *Persévérance et réussite scolaires*; *Famille,*

*école, communauté : réussir ensemble*; *Pauvreté et exclusion sociale*; *Développement des entreprises et des organismes dans le secteur culturel au Québec*; *Développement de la recherche sur la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement*.

**EXPLORATION DE STRATÉGIES DE DIFFUSION ET DE MISE EN VALEUR POUR ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ ET LA PORTÉE DES ACTIVITÉS DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES**

En collaboration avec ses partenaires, le Fonds a exploré d'autres formes d'activité de transfert des connaissances, telles des séances tenues en visioconférence et l'intégration d'une table ronde avec les chercheurs et représentants des partenaires. En 2010-2011, cinq des neuf activités de transfert des connaissances ont été présentées en visioconférence dans le but de rejoindre davantage de participants. Il est à noter que deux d'entre elles ont comporté neuf sites de diffusion, ce qui a permis à des intervenants et à des représentants des milieux gouvernementaux de neuf villes québécoises, en l'occurrence en région, de profiter de l'expertise des chercheurs et des discussions autour de résultats de recherche. Le Fonds peut bénéficier de la collaboration d'une nouvelle recrue au MSSS dédiée uniquement au transfert des résultats de la recherche, ce qui favorise grandement la tenue de telles activités auprès du réseau de la santé et des services sociaux. Compte tenu des restrictions budgétaires auxquelles sont soumis les partenaires du secteur public et dans la mesure du possible, le Fonds entend privilégier cette stratégie de diffusion au cours de la prochaine année.

## ORIENTATION 4

# UNE ORGANISATION PERFORMANTE

*Conserver un rôle de chef de file en matière de service et d'appui à la communauté de la recherche et de ses partenaires, d'expert au chapitre de l'évaluation, et d'acteur-clé dans sa capacité d'anticipation et d'adaptation à l'environnement de recherche*

Le Fonds entend poursuivre ses efforts pour accroître la qualité et la convivialité des services à la communauté de la recherche, qu'il s'agisse de fournir des services en ligne, de diffuser de l'information, de simplifier certaines procédures, de soutenir le processus d'évaluation ou d'accompagner des administrateurs du milieu de la recherche dans la planification, le traitement ou la gestion des demandes. En tant que gestionnaire de deniers publics, le Fonds est tout à fait conscient du haut niveau de responsabilité qui est le sien et mettra tout en œuvre pour assurer la reddition de comptes avec diligence et transparence.

*Extrait du Plan stratégique 2010-2013*

## AXE PREMIER

# SERVICE ET APPUI À LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE

OBJECTIF 1 : ACCROÎTRE LA QUALITÉ ET LA CONVIVIALITÉ DES SERVICES À LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE

### **RÉVISION PÉRIODIQUE, BONIFICATION ET SIMPLIFICATION DES FORMULAIRES DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ET DES OBLIGATIONS DE SA « CLIENTÈLE »**

Chaque année, le Fonds procède à une révision et à une bonification des règles de ses programmes de bourses et de subventions de même que de ses formulaires de demande d'aide financière. Il s'assure également de mettre en ligne une version anglaise desdites règles de programmes, et ce, pour la grande majorité de sa programmation. De même, la direction des programmes planifie toujours à la rentrée une rencontre avec les représentants des bureaux de la recherche des universités et les agents de liaison. Il s'agit en quelque sorte

de sa « grand-messe » annuelle, une occasion pour l'organisme de recueillir les commentaires de la communauté scientifique et des administrateurs de la recherche sur les services qu'elle offre. Le Fonds profite de l'occasion pour tracer un bilan de ses opérations et annoncer les nouveautés dans sa programmation, les changements dans les règles de ses programmes en cours ou encore ses dernières initiatives au chapitre de la diffusion, de la mise en valeur des projets qu'il finance ou encore des dispositifs informationnels. Cette année, il a été notamment question de la nouvelle SQRI et des mesures visant le Fonds, du lancement à l'automne du tout nouveau programme pilote de collaboration franco-qubécois, de la

révision des règles de double appartenance et du projet de plan d'action en matière de transfert des connaissances.

Le Fonds a également profité d'une tribune dans le cadre du colloque annuel de l'ADARUQ qui s'est tenu en novembre dernier, à Trois-Rivières, pour présenter un bilan des opérations de l'automne 2010, pour rappeler les règles d'utilisation des subventions et les principaux travaux touchant les systèmes d'information. Il a été question, entre autres choses, de l'application eRegroupement et du calendrier de mise en ligne des divers modules et outils d'aide. En somme, ces échanges permettent au Fonds d'entretenir des liens de confiance avec ses interlocuteurs universitaires et lui permettent également de jouer à fond son rôle de relais et de sources d'information crédibles auprès des chercheurs et des étudiants.

### **ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU DEGRÉ DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE PAR L'ENTREMISE DES FORMULAIRES D'AIDE FINANCIÈRE**

Presque toutes les transactions avec les chercheurs et les étudiants se font en ligne, à

partir du dépôt des demandes d'aide financière jusqu'au suivi scientifique et financier. Pour assurer l'amélioration de ses services et dans le but de mesurer le degré de satisfaction des demandeurs d'aide financière, le Fonds a déployé, il y a déjà quelques années, un bref sondage intégré aux formulaires de demande de financement. Quelque 1 400 étudiants et chercheurs y ont participé lors des concours de l'automne 2010, ce qui représente un taux de réponse moyen de 66 %.

Le Fonds a alors appris que le taux de satisfaction de la clientèle, tant pour les chercheurs que pour les étudiants, s'établit à 92 % en ce qui concerne l'appréciation globale de navigation dans les formulaires, y compris les rapports d'impression. À noter des taux de réponse plutôt élevés, notamment du côté des étudiants (71 % comparativement à 47 % du côté des chercheurs), même si la participation au sondage était facultative. Les principaux résultats pour les concours de l'automne 2010 figurent dans le tableau 11.

TABLEAU 11

#### **TAUX DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE EXPRIMÉ PAR L'ENTREMISE DES FORMULAIRES DE DEMANDE DE FINANCEMENT CONCOURS DE L'AUTOMNE 2010**

##### **PROGRAMMES DE SUBVENTIONS**

<b>Appréciation globale des services électroniques</b>	<b>Établissement de nouveaux chercheurs-créateurs</b>	<b>Appui aux arts et technologies médiatiques</b>	<b>Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs</b>	<b>Appui à la recherche-création</b>	<b>Soutien aux équipes de recherche</b>	<b>Revue de recherche et de transfert des connaissances</b>
Un contenu de navigation facile dès la première visite	67 % d'accord	67 % d'accord	79 % d'accord	70 % d'accord	79 % d'accord	69 % d'accord
Un contenu bien structuré	67 % d'accord	100 % d'accord	86 % d'accord	70 % d'accord	92 % d'accord	69 % d'accord
Offre de l'information assez détaillée	67 % d'accord	83 % d'accord	87 % d'accord	90 % d'accord	88 % d'accord	77 % d'accord
Appréciation globale de navigation dans les formulaires	67 % satisfaits ou très satisfaits	100 % satisfaits ou très satisfaits	89 % satisfaits ou très satisfaits	90 % satisfaits ou très satisfaits	92 % satisfaits ou très satisfaits	77 % satisfaits ou très satisfaits

**PROGRAMMES DE BOURSES**

<b>Appréciation globale des services électroniques</b>	<b>Bourses de maîtrise</b>	<b>Bourses de doctorat</b>	<b>Bourses de postdoctorat</b>
Un contenu de navigation facile dès la première visite	81 % d'accord	85 % d'accord	78 % d'accord
Un contenu bien structuré	95 % d'accord	93 % d'accord	81 % d'accord
Offre de l'information assez détaillée	86 % d'accord	85 % d'accord	71 % d'accord
Appréciation globale de navigation dans les formulaires	94 % satisfaits ou très satisfaits	94 % satisfaits ou très satisfaits	78 % satisfaits ou très satisfaits

**SUIVI DE LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS**

Au cours de l'année 2010-2011, le Fonds a complété son cadre d'évaluation pour assurer un suivi de la déclaration de services aux citoyens. Concrètement, il a mis au point un questionnaire en ligne qui lui permettra

d'évaluer sa prestation de services auprès sa clientèle immédiate. Le sondage sera mené au cours de la prochaine année. De plus, le contexte du projet de regroupement des Fonds a mené le FQRSC à surseoir temporairement à ce projet d'évaluation de sa déclaration de services aux citoyens.

**OBJECTIF 2 : AMÉLIORER LES SERVICES INFORMATISÉS**

**INFORMATIONNELS ET TRANSACTIONNELS**

**MAINTENANCE, DÉVELOPPEMENT ET ENRICHISSEMENT CONTINUS DES INTERFACES INFORMATIONNELLES ET TRANSACTIONNELLES DESTINÉES AUX CHERCHEURS, AUX ÉTUDIANTS, AUX ÉVALUATEURS ET AUX ADMINISTRATEURS DE LA RECHERCHE**

En 2010-2011, le Fonds a canalisé ses efforts de développement autour du déploiement de l'application eRegroupement. Cette application, accessible à tous les regroupements stratégiques financés par le Fonds, se veut un lieu d'opération centralisé pour la saisie et la transmission des informations requises par l'organisme dans le cadre des différentes transactions. Le développement de l'application a été réalisé en collaboration avec un comité de travail et d'usagers externes formé de représentants des regroupements stratégiques et des bureaux de recherche des établissements universitaires.

L'application a été divisée en plusieurs modules qui ont été mis au point et livrés

séquentiellement cette année afin de permettre aux regroupements de :

- déposer une demande de financement au concours 2011-2012 (modules livrés du printemps à l'automne 2010) ;
- déposer un budget révisé pour les regroupements déjà financés (module livré au printemps 2010) ;
- produire leur rapport d'évaluation à mi-parcours pour le printemps 2011 (module livré à l'hiver 2011).

La formation du personnel des regroupements stratégiques sur cette application s'est déroulée au printemps et à l'automne 2010 pour la cohorte participant au concours 2011-2012, et à l'hiver 2011 pour la cohorte à mi-parcours. De plus, certaines actions ont été mises en œuvre afin d'assurer un soutien optimal aux usagers, soit :

- la révision du processus de traitement des demandes d'assistance ;
- la production d'un bulletin d'information ;
- la traduction vers l'anglais des documents d'aide ;

- la révision et l'enrichissement du manuel d'utilisation.

Le projet eRegroupement a permis de mettre en œuvre plusieurs applications modulaires potentiellement réutilisables dans le cadre d'une refonte des systèmes d'information, notamment les bourses et les actions concertées. Cette refonte sera d'ailleurs réalisée dans le cadre du regroupement des services administratifs des Fonds. Ajoutons ici que plusieurs améliorations ont été apportées aux applications afin de rendre les responsables de programme plus autonomes dans la gestion de leurs activités.

Outre le déploiement de la nouvelle version du registre des regroupements, le Fonds est en train d'apporter des modifications à ses services transactionnels, notamment en améliorant la page « Votre dossier », pour permettre aux chercheurs et aux boursiers de changer leurs coordonnées. Auparavant, le service informatique s'occupait d'effectuer les demandes de changement à partir d'une interface dans *Gestion des demandes*. Des travaux sont également en cours pour renforcer

le processus d'authentification de « Votre dossier » par l'ajout d'une question secrète dont la réponse est connue de l'utilisateur seulement. L'objectif poursuivi est de réduire le nombre de messages au centre d'assistance, lorsqu'un NIP ou un mot de passe a été oublié. Par ailleurs, dans le but de mieux outiller les bureaux de la recherche des universités lors des concours annuels, le Fonds a bonifié le module d'approbation des demandes et des lettres d'intention.

Finalement, le Fonds a poursuivi résolument son approche sans papier pour la presque totalité de ses programmes de subventions, et des initiatives sont en cours pour généraliser l'approche aux programmes de bourses. Pour plus de détails sur l'application des principes de développement durable dans nos pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière et plus spécifiquement sur l'adoption de l'approche sans papier, voir la section du rapport annuel consacrée au développement durable (Action 7).

### OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR UNE CULTURE DE CONSULTATION ET D'ÉCHANGE SUR LES DÉCISIONS ET LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU FONDS DE MÊME QUE SUR SON OFFRE DE PROGRAMMES

#### **DIFFUSION D'INFORMATION SUR LES DÉCISIONS ET LES ORIENTATIONS DU FONDS**

C'est en grande partie par le biais de son site Web que le Fonds informe la communauté scientifique des décisions prises par le conseil d'administration et par sa direction. En 2010-2011, le Fonds a mis en ligne quatre lettres du président-directeur général qui rapportent les principales décisions et les discussions tenues lors des séances du conseil d'administration. À cela s'ajoute près d'une trentaine de communiqués Web portant sur les concours dans le cadre de ses programmes, sur les résultats de ces concours et sur les offres de bourses qui en découlent. De plus, au cours de la même période, le Fonds a lancé six appels de propositions dans le cadre du

programme *Actions concertées* à l'intention de la communauté des chercheurs et des étudiants en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres.

Le Fonds a également tenu la communauté scientifique au courant du projet de regroupement des trois Fonds de recherche en établissant un lien vers l'annonce de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013, un autre lien vers le mémoire du FQRSC relatif au projet de Loi 130 sur le regroupement des trois Fonds de recherche et les travaux de la Commission sur les finances publiques, et enfin, un lien vers l'annonce du ministre Clément Gignac lançant le processus de sélection pour recruter le premier scientifique en chef du Québec.

Parmi les autres informations menées grâce au Web, signalons la diffusion du rapport final *Jeux et dépendances 2009 - Bilan et orientations de recherche et d'intervention* et d'une présentation conjointe des trois Fonds sur la SQRI 2010-2013 dans le cadre d'une rencontre avec les bureaux de la recherche. Précisons ici que la mise en ligne de la plupart de ces communications s'accompagne d'une stratégie proactive d'annonce par courriel, afin d'avertir un lectorat ciblé des nouveautés diffusées sur le Web.

### **INFORMATION PÉRIODIQUE SUR LA PROGRAMMATION DU FONDS ET PRODUCTION DE MATÉRIEL D'INFORMATION**

Comme nous l'avons déjà mentionné, le Fonds présente chaque année les changements apportés à ses programmes et les nouveautés lors d'une rencontre avec les représentants des bureaux de la recherche des universités (Montréal, août 2010). Il a procédé à une présentation des programmes de bourses et des règles d'utilisation de celles-ci dans le cadre de la rencontre annuelle avec les agents de liaison des universités (Montréal, septembre 2010). Il a également fait la promotion des programmes de bourses et de subventions par l'entremise de fiches et d'affiches diffusées partout dans les universités québécoises. Le Fonds a cependant cessé de tenir des stands d'information lors d'événements (p. ex. : le Congrès de l'ACFAS), compte tenu de l'impact qu'exige une telle activité au regard des ressources internes.

Dans la perspective du concours de l'automne 2010, des séances d'information ont été organisées à Montréal et à Québec sur le programme *Revue de recherche et de transfert de connaissances* au bénéfice des directeurs de revues et des bureaux de recherche des universités (juin 2010). Le programme *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs* a fait l'objet d'une communication particulière aux professeurs et au vice-recteur à la recherche de l'Université du Québec en

Outaouais (UQO, juin 2010). De même pour les mesures destinées aux chercheurs des collèges, présentées lors de l'activité annuelle *Les belles rencontres de l'ARC*, en janvier 2011.

### **TOURNÉES DE CONSULTATION, COMITÉS D'USAGERS, ATELIERS DE TRAVAIL AVEC LES UTILISATEURS, RENCONTRES PÉRIODIQUES AVEC LES ADMINISTRATIONS UNIVERSITAIRES**

Outre les rencontres habituelles avec les responsables des équipes de recherche et des regroupements stratégiques, et avec les représentants des bureaux de recherche et des vice-rectorats des universités, et en plus des échanges avec les interlocuteurs des organismes gouvernementaux et des milieux de la pratique ainsi qu'avec les autres milieux de la recherche, les membres du personnel et la direction du Fonds ont participé à plusieurs événements qui témoignent de la portée de leurs interventions et des bons coups réalisés dans le domaine de la recherche en SSHAL. Entre autres :

- La participation de l'équipe des programmes (section Bourses) à la rencontre annuelle des agents de liaison des bourses avec les organismes subventionnaires fédéraux (Montréal, le 2 septembre 2010).
- La participation de la direction générale et des chargés de programmes à une conférence sur l'évaluation par les pairs, à Québec (visioconférence entre les bureaux de Québec et de l'UQAM, le 15 avril 2010).
- La présence de la direction générale au Café du Savoir organisé par l'INRS (Québec, le 20 avril 2010).
- La participation et le mot de clôture du PDG dans le cadre de la Grande Conférence du CIRPÉE portant sur les effets redistributifs et comportementaux des politiques sociales ; colloque réunissant une centaine de personnes dont la moitié étaient des décideurs et des praticiens (Université Laval, le 15 octobre 2010).
- La présence de membres du Fonds au 78<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS, notamment au

Symposium du CRIRES et au Colloque de l'ADESAQ (Montréal, mai 2010).

- La participation d'un membre de la direction à un atelier spécial sur l'adaptation des connaissances et le courtage du savoir dans le cadre de la Conférence sur les politiques scientifiques canadiennes (Montréal, le 20 octobre 2010).
- La présence d'un membre de l'équipe des programmes à la rencontre annuelle du Conseil franco-québécois de la coopération universitaire (Sherbrooke, les 4 et 5 octobre 2010).
- La participation d'un membre de la direction au colloque sur la diversité culturelle à l'ère du numérique (Grande Bibliothèque, Montréal, 25 octobre 2010) et au forum du Consortium en innovation numérique du Québec (Montréal, le 26 octobre 2010).
- La participation de la direction générale et de la direction des programmes au colloque du CLIPP sur le transfert des connaissances : 10 ans d'expérience et d'expertise à partager (Montréal, le 3 novembre 2010).
- La participation d'un membre de l'équipe des programmes à la quatrième journée

d'échange des centres de santé et de services sociaux désignés « Centre affilié universitaire » (CAU) dans le domaine social sur le transfert, le partage et l'utilisation des connaissances (Montréal, le 18 novembre 2010).

- La présence d'un membre de la direction générale et la conférence d'ouverture d'un conseiller scientifique du Fonds dans le cadre de la journée de la recherche FQRNT consacrée à la diversité, l'interdisciplinarité et la multidisciplinarité des travaux de recherche financés par le FQRNT (Trois-Rivières, le 10 février 2010).
- La participation et le mot d'ouverture de la vice-présidente aux programmes dans le cadre du 10<sup>e</sup> anniversaire du Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale - CIRRIIS (Québec, le 24 février 2011).

Ce rappel des nombreuses participations glanées dans un bilan plus étendu d'activités de représentation tenues en 2010-2011 témoigne de l'importance que le Fonds accorde à la présence de la recherche en SSHAL sur la place publique et aussi, au rapprochement nécessaire entre les chercheurs et les autres « acteurs » de la société.

## AXE DEUXIÈME

### EXPERTISE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

OBJECTIF 1 : METTRE À PROFIT L'EXPERTISE DE POINTE DU FONDS EN MATIÈRE D'ÉVALUATION SCIENTIFIQUE

#### MANDATS SPÉCIAUX RÉALISÉS POUR LE COMPTE DE MINISTÈRES ET D'ORGANISMES

Le Fonds est reconnu pour son expertise en matière d'évaluation. C'est pourquoi différents organismes et ministères lui confient périodiquement des mandats de gestion spéciaux. Encore une fois cette année, le Fonds a pu réaffirmer son rôle de conseiller et d'expert en évaluation en se prononçant sur 25 candidatures québécoises soumises au

programme de chaires de recherche du Canada. De plus, dans ses secteurs de compétences, le Fonds a assumé la responsabilité de l'évaluation de quatre demandes présentées aux concours du Fonds des leaders de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI).

Enfin, signalons que le Fonds a formulé 17 avis au sujet des demandes des deux concours tenus en 2010-2011 dans le cadre du *Programme de soutien aux initiatives internationales de recherche et d'innovation* (PSR-SIIRI) du MDEIE.

## OBJECTIF 2 : CONTRIBUER À LA COHÉSION ET AU SUIVI DU SYSTÈME QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

### **PARTICIPATION ACTIVE À DIVERS COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL**

Outre son souci constant de maintenir la qualité des services rendus à la communauté universitaire et à ses partenaires, et de développer des outils de connaissance et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation, le Fonds met à contribution les compétences de son personnel dans divers comités et groupes de travail. À titre d'exemple, mentionnons d'abord la présence assidue du PDG au conseil d'administration du CV commun canadien, de même que la participation d'une analyste du Fonds aux rencontres du comité de travail sur la refonte dudit CV, notamment pour l'élaboration du nouveau format de données, la migration des données historiques et l'évaluation de leur impact sur la gestion des programmes et les utilisateurs. Les efforts nécessaires à cette adaptation seront significatifs tant pour les organisations que pour la communauté de chercheurs. Les travaux se poursuivront en 2011-2012.

S'ajoutent les rencontres périodiques avec le comité consultatif sur le programme « Science, technologie et innovation » de l'Institut de la statistique du Québec relativement aux indicateurs en science et en technologie. Un groupe de travail interFonds a également été créé pour développer un indicateur de la production de recherche en matière de développement durable. Il fait part périodiquement de sa démarche aux partenaires concernés (MDEPP, MDEIE, ISQ). Toujours dans la veine du développement durable, le Fonds participe aux diverses rencontres du Comité interministériel du développement durable (CIDD) portant sur la stratégie gouvernementale mise de l'avant en la matière.

Depuis novembre 2010, un représentant du Fonds siège au comité de direction de l'ADARUQ au nom des trois Fonds québécois

de la recherche. Le principal mandat de ce comité est l'organisation du congrès annuel des administrateurs de recherche universitaire. Un atelier est consacré aux activités des Fonds. Des représentants du FORSC sont aussi présents à la Table de coordination nationale de la mission universitaire des établissements exploitant un institut universitaire (IU) ou un centre affilié universitaire (CAU) dans le domaine social, de même qu'au sous-comité émanant de cette table et qui sera chargé de faire des recommandations pour le développement d'un institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux. Toujours dans le domaine des services sociaux, le Fonds suit de près les travaux de la Table de coordination des guides de pratique en services sociaux, qui est pilotée par l'UETMISS (Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en services sociaux), dont le mandat est de réfléchir aux enjeux liés à l'élaboration et à l'implantation de guides de pratique dans les services sociaux.

Finalement, le Fonds a été sollicité par le MELS pour participer au comité chargé de concevoir un modèle de commissions scolaires - instituts universitaires (CS-IU) en adaptation scolaire. La réflexion devrait permettre d'organiser les composantes d'un nouveau programme CS-IU auquel le Fonds pourrait être associé. La mise sur pied des instituts dans le domaine scolaire fait partie des onze actions mises en œuvre par le MELS à la suite de la Rencontre des partenaires en éducation tenue le 25 octobre 2010 sur l'Intégration des élèves handicapés ou en difficulté. Cette nouvelle initiative vise à rapprocher les milieux de la recherche et de la pratique, et à intensifier la collaboration entre l'université et l'ensemble des intervenants scolaires, notamment par le transfert de connaissances et la diffusion de pratiques prometteuses ayant cours à l'école.

## **SUPERVISION D'ÉTUDES OU D'ÉVALUATIONS SUR DES SUJETS SPÉCIFIQUES**

Le Fonds a suivi de près une étude de l'équipe de l'UQAM visant à mieux comprendre les déterminants et les retombées de l'utilisation des connaissances issues de la recherche dans les secteurs des SSHAL. (Pour plus de détails sur cette étude, voir l'axe 1.3, objectif troisième et moyen d'action se rapportant à l'inventaire des actions en matière de transfert des connaissances.) Il s'agit ici d'un mode de collaboration des plus constructifs où le Fonds a été appelé à participer étroitement à la sélection des chercheurs et des partenaires, à l'interprétation des données et à la validation des conclusions avec l'équipe de recherche. De même, de concert avec l'équipe de recherche, le Fonds a invité les chercheurs et les partenaires de la recherche engagés dans la phase 1 de l'étude à venir participer à une activité de diffusion et de discussion des résultats. Finalement, le responsable de l'étude et son partenaire ont été conviés à présenter leurs travaux au Fonds, notamment lors de la séance du conseil d'administration de juin 2010 (phase 1 de l'étude) et aux membres de la direction et de l'équipe des programmes en juillet et décembre dernier (phase 2 de l'étude).

Toujours en soutien à des études menées par la communauté scientifique, mentionnons la transmission de données sur les

boursiers au doctorat pour une étude menée par l'Observatoire des sciences et des technologies (OST) pour le compte du Conseil national des cycles supérieurs (CNCS), portant sur la part étudiante dans les publications scientifiques au Québec. Le FORSC comme le FORNT pourront bénéficier des résultats de cette recherche.

## **RÉFLEXION DU FONDS SUR SA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La section détaillant les résultats de la deuxième année de mise en œuvre du *Plan d'action de développement durable 2009-2013* met en évidence la volonté du Fonds de prendre en compte la démarche de développement durable tant dans sa mission que dans ses pratiques administratives. Elle montre aussi la pertinence de développer un indicateur fiable, solide et représentatif, et ce, afin de bien circonscrire les thématiques de recherche en développement durable. Il s'agit d'une étape préalable à toute velléité de mesurer l'ampleur de la recherche québécoise sur la question, d'identifier les principaux enjeux au Québec, et ce, tout en se comparant au reste du Canada et du monde. Ce portrait à venir de la recherche québécoise sur le développement durable s'avérera un outil précieux pour orienter et planifier les actions du Fonds et des partenaires concernés en termes de financement, de diffusion et de valorisation dans ce domaine.

## AXE TROISIÈME

**OPTIMISATION DES RESSOURCES**

OBJECTIF 1 : ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES FONDS PUBLICS ET OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES

**PRODUCTION PÉRIODIQUE DE TABLEAUX DE BORD**

Outre la production de tableaux de bord portant sur les bourses et les subventions qui permettent de suivre l'évolution et la distribution de la demande et des octrois selon divers angles (programmes d'aide financière, axes de programmation, domaines, établissements...) et la réalisation de fiches trimestrielles pour le MDEIE dans le cadre du suivi de la SQRI, le Fonds réalise également chaque mois des tableaux de bord pour assurer le suivi du budget de fonctionnement et tous les trois mois pour faire celui du budget de transfert. Un suivi budgétaire est fait également à chaque conseil d'administration. Il s'agit d'autant d'instruments de monitoring pour assurer une saine gestion des fonds publics et une reddition de comptes rigoureuse.

**AMÉLIORATION CONTINUE DU PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS**

Dans le but d'améliorer le mode de fonctionnement des comités d'évaluation, le Fonds est amené à ajuster ses façons de faire en continu. Cette année, une réflexion en profondeur a été menée pour préciser les rôles de chacun des acteurs du processus d'évaluation (président, évaluateur, conseiller scientifique, chargé de programme, technicien et observateur), tant à l'étape de la préparation qu'à celle de la tenue des comités. Dans la foulée, un nouveau document de travail, sous forme de tableau, a été produit. Le *Compendium du processus d'évaluation par les pairs* a été corrigé en conséquence. L'outil de travail que constitue le *Guide de l'évaluation pour les présidents et les évaluateurs* a été modifié à son tour pour y inclure de nouvelles consignes aux évaluateurs concernant l'accès et l'utilisation des

informations disponibles sur le Web. Finalement, à l'occasion de la ronde des concours de l'automne 2010, un effort particulier a été fait pour veiller à ce que, dans la mesure du possible, un même conseiller scientifique et un même observateur participent à tous les comités d'un même programme. Une modification a aussi été apportée à l'évaluation du programme *Soutien aux équipes de recherche* afin que la qualité du partenariat soit jugée par un comité d'experts chargé d'attribuer aux demandes une note finale en fonction de ce critère.

**PROTECTION DU FONDS EN TERMES DE GESTION DES RISQUES**

Afin d'optimiser les systèmes d'information et d'assurer un plan de continuité des affaires en cas d'événements majeurs (panne, virus, intrusion, incendie, etc.), le Fonds a initié au cours de la dernière année une série d'activités visant à améliorer son environnement technologique et à assurer la sécurité et la gestion de ses dispositifs informationnels. Signalons, entre autres, la mise en œuvre d'un plan de relève du centre d'hébergement informatique avec le soutien de la firme Hypertech. Le Fonds a aussi mandaté la Société des Technologies Wolf inc. pour réaliser un audit de la sécurité de l'environnement informatique. L'objectif était de détecter par l'entremise de multiples tests d'intrusion (comme le ferait un « hacker ») les vulnérabilités et les failles de sécurité présentes dans l'environnement du FQRNT et du FQRSC et pouvant potentiellement être utilisées lors d'une éventuelle attaque. Les résultats obtenus ont permis de conclure que l'infrastructure technologique des deux Fonds est suffisamment étanche pour résister aux attaques externes et répond aux normes et aux bonnes pratiques en matière de sécurité. La

firme a relevé quelques améliorations à apporter, ce qui a été fait.

### **DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION**

Au cours de la dernière année budgétaire, le Fonds a reçu et traité 58 demandes d'accès à l'information, en conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1). Toutes ces requêtes, dont la plupart provenaient d'étudiants et de chercheurs - à l'exception d'une requête pour laquelle le Fonds ne pouvait transmettre l'information demandée en vertu des articles 14, 53, et 54 de ladite Loi - ont obtenu une réponse positive du Fonds et ont reçu les informations demandées dans les délais prescrits.

### **ÉLABORATION DE NOUVELLES POLITIQUES ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES CONFORMES À SON MANDAT**

Quelques actions annoncées dans le *Plan d'action 2010-2011* ont été reportées ou ralenties à la suite de l'annonce du projet de regroupement des trois Fonds québécois de recherche. Il était question notamment de concevoir une politique intégrée de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnels, d'élaborer un cadre de gestion environnementale, d'implanter un système de gestion documentaire et de mettre en œuvre une politique d'évaluation des programmes. Toutes ces actions nécessitent une harmonisation des politiques actuellement en vigueur et devront tenir compte de la nouvelle structure de gestion administrative mise en place au cours de l'année 2011-2012.

## **OBJECTIF 2 : FAVORISER LA FORMATION ET L'ENRICHISSEMENT PROFESSIONNELS DU PERSONNEL, ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL POUR ATTIRER ET MOTIVER UN PERSONNEL COMPÉTENT**

### **ACTIVITÉS DE FORMATION ET D'INFORMATION AUX DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PERSONNEL ET STRATÉGIES D'ENCADREMENT**

Le Fonds favorise le perfectionnement et le développement professionnel de son personnel. Ainsi, au cours de la dernière année, l'ensemble de ses employés a participé à des activités de formation et de perfectionnement qui ont duré au total 612 heures. Plusieurs activités de formation ont porté sur les outils

informatiques et sur le développement d'habiletés de gestion. D'autres ont suivi une formation sur les lieux et les pratiques en communication scientifique, de même que sur le choix des réseaux sociaux appropriés pour l'organisation. Une formation en ligne était également offerte à tous les employés sur la sécurité de l'information. Enfin, dans son souci d'améliorer la culture scientifique de son personnel, une vingtaine d'employés ont participé à des colloques et congrès (ACFAS, ADARUQ, Journée de la recherche, etc.).

## LES ACTIONS COMMUNES DES TROIS FONDS 2010-2011

La présente section fait état des activités et des projets que les trois Fonds québécois de recherche ont réalisés conjointement au cours de l'exercice financier 2010-2011.

### GRANDS DOSSIERS

En 2010-2011, les trois Fonds de recherche du Québec ont continué de suivre de près la performance des candidats québécois aux concours fédéraux et la présence des femmes en recherche, deux grands dossiers qui ont fait l'objet d'une analyse détaillée lors des exercices précédents. Ils ont également réalisé leurs travaux sur l'élaboration d'un indicateur des publications scientifiques en développement durable, et ce, en vue de broser un premier portrait de la recherche québécoise en la matière. Finalement, un groupe de réflexion interFonds a été mis sur pied en octobre 2010 pour élargir l'accès des chercheurs aux programmes de l'un ou l'autre des Fonds et examiner des pistes d'action en vue de faciliter la recherche intersectorielle.

#### *Performance des étudiants québécois*

Depuis plusieurs années, les Fonds québécois de recherche suivent attentivement l'offre des programmes de bourses du fédéral et la performance des candidats québécois dans leurs secteurs. Ils veillent notamment à ce que leurs actions soient en complémentarité avec l'ensemble du soutien offert par leurs équivalents fédéraux.

Plus spécifiquement, le FQRSC a mis à jour les données de son étude réalisée en 2008 sur la représentation des candidats québécois aux programmes de bourses du CRSH. Parmi les principaux

constats, retenons d'abord les changements majeurs apportés à l'offre de programmes de bourses du fédéral au cours de la dernière décennie. En effet, le nombre de bourses offertes par le CRSH au Québec a augmenté sensiblement en dix ans (de 430 en 2000-2001 à 1 100 en 2009-2010). Cette hausse s'explique notamment par la création, en 2004, du programme *Bourses d'études supérieures du Canada*, par l'entrée en scène de la *Bourse Vanier* en 2008 et par une initiative ponctuelle récente touchant la remise de bourses ciblées dans le champ de la gestion, de l'administration et des finances.

Ensuite, signalons que malgré l'augmentation substantielle du nombre de bourses obtenues par les étudiants québécois au CRSH en dix ans, la sous-représentation du Québec aux concours fédéraux perdure. En 2010-2011, le CRSH a accordé environ 23 % des sommes à des étudiants québécois, alors que leur proportion de l'effectif universitaire canadien gravite autour de 35 %, année après année. Or, ce n'est pas faute de présenter des demandes de qualité. En effet, les étudiants québécois ne représentent que 22 % de l'ensemble des demandes aux concours de bourses doctorales du CRSH, un pourcentage qui varie peu étant donné le système de quotas implanté en 1994-1995 pour imposer une limite de candidatures par établissement.

Dans le secteur des SNG, les étudiants québécois sont toujours sous-représentés parmi les candidats et les

boursiers des programmes de bourses du CRSNG. En 2009-2010 et en 2010-2011, le Québec ne recevait que 20 % du montant des bourses du CRSNG attribuées au Canada. Notons également une baisse du nombre de bourses accordées par le CRSNG ces deux dernières années qui succède à une hausse du nombre de bourses en 2008-2009. Pour épauler les étudiants québécois dans leurs demandes de bourse, le FQRNT rend accessible sur son site Web le « Guide pour la préparation d'une demande de bourse - Miser sur la qualité » produit en 2009-2010 et fruit d'une consultation du FQRNT auprès des universités du Québec. Lors de cette tournée, on avait souligné l'importance accordée aux aptitudes à la communication et à l'engagement social dans l'évaluation des demandes aux programmes de bourses ailleurs au Canada et à l'étranger comparativement à ceux du Québec. Ainsi, un nouveau critère d'évaluation a été ajouté en 2010 pour les demandes de bourse de maîtrise et de doctorat, afin d'évaluer cette dimension et de souligner son importance dans les concours de bourses du FQRNT.

Enfin, dans le domaine de la santé, les étudiants du Québec continuent de recueillir plus que leur part en bourses de formation auprès des IRSC, bien qu'une légère diminution ait été observée au cours des dernières années. En effet, entre 2007-2008 et 2010-2011, la part des candidats québécois est passée de 31 à 28 %, ce qui est tout de même très acceptable sachant que le Québec représente 23 % de la population canadienne.

#### *Présence des femmes en recherche*

En 2008-2009, les Fonds ont mis au point un instrument commun pour suivre de près l'évolution de la présence des femmes dans leurs programmes d'aide financière. Plus spécifiquement, il était question de présenter et de comparer la présence des femmes et leur évolution dans le cadre d'une carrière scientifique en fonction du secteur de recherche. En 2009-2010, une

première série de données a paru dans le rapport annuel de chacun des Fonds et montrait que les défis se présentent sous un jour différent d'un secteur à l'autre. Cela dit, les résultats de l'analyse (moyenne des neuf dernières années) ont révélé que les candidates bénéficiaient de taux de succès équivalents à ceux des candidats dans les trois Fonds. De plus, conformément à l'évolution de l'effectif étudiant et professoral des femmes en science, on observait une diminution graduelle de la présence des femmes parmi les candidats aux demandes de bourse et de subvention à mesure que progressait leur carrière scientifique.

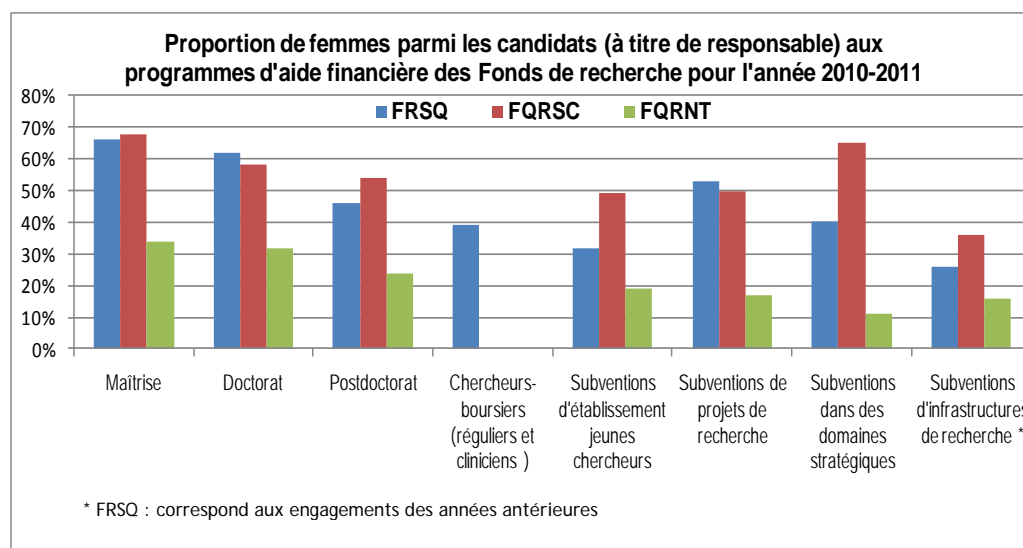
Les résultats pour l'année 2010-2011 ne révèlent pas de différences notables par rapport à la moyenne des neuf derniers concours. En SSHAL, 61 % des demandes dans les programmes de bourses de formation proviennent de la gent féminine. La part des femmes est représentative de l'effectif universitaire étudiant aux cycles supérieurs en SSHAL. La situation s'inverse dans les programmes de subventions, où il y a davantage d'hommes que de femmes. Dans les programmes d'équipes et de regroupements stratégiques, les écarts sont plus notables. La part des femmes responsables d'une demande s'élève à 36 %, une proportion certes inférieure à celle des hommes, mais représentative de l'effectif professoral universitaire (32 %) et de son évolution. De plus, on observe depuis quelques années une hausse du nombre de femmes membres d'équipes ou de regroupements, qui passe de 33 % en 2002 à 44 % en 2011. Autre point à signaler : les candidates bénéficient de taux de succès équivalents à ceux des candidats, tant pour les bourses de formation et les subventions d'établissement en carrière que pour les projets de recherche. Par contre, au chapitre des subventions d'infrastructures de recherche, on observe des taux de succès nettement supérieurs chez les candidats (près de 10 points d'écart, soit 41 % contre 32 %

chez les candidates). Finalement, l'augmentation du nombre de femmes assurant un rôle de direction dans les équipes de recherche semble toujours constituer la principale cible à atteindre.

Du côté du FQRNT, la part des femmes dans les demandes admissibles à ses programmes est en légère baisse en 2010-2011, notamment pour les bourses de maîtrise (34 % vs 39 % de 2002 à 2010) et les subventions dans les domaines stratégiques (11 % vs 18 % de 2002 à 2010). Les tendances en ce qui a trait aux taux de succès des candidates et des candidats en 2010-2011 sont similaires à celles des neuf dernières années pour les programmes de bourses et de subventions. Dans les programmes de bourses, on trouve le plus

programmes (bourses et subventions), c'est dans les domaines *Énergie* et *Fabrication construction* que la proportion de femmes est la plus faible.

Finalement, du côté du FRSQ, la représentation des femmes dans les programmes de bourses et de subventions est très stable d'année en année. Pour ce qui est des bourses de formation, comme par les années passées, la proportion de femmes est plus importante à la maîtrise (66 %) et diminue graduellement au doctorat (62 %) et au postdoctorat (46 %), pour atteindre 39 % dans les programmes de chercheurs de carrière. La tendance se maintient également sur le plan des taux de succès, qui sont très comparables entre les hommes et les femmes.



grand nombre et la plus forte proportion de femmes dans les domaines *Organismes vivants*, *Environnement*, et *Ressources naturelles*. Les candidates y représentent entre 51 et 54 % des demandes admissibles, comparativement à une participation variant entre 17 et 26 % pour les sept autres domaines (analyse des six dernières années). Les domaines *Organismes vivants* et *Environnement* sont également ceux qui présentent le plus de candidates responsables des demandes (25 % et 23 %) ; vient ensuite *Nature et interactions de la matière* (21 %). Pour les deux catégories de

### *Développement durable*

Étant donné le caractère transversal et très englobant de la *Stratégie gouvernementale de développement durable*, les Fonds de recherche québécois ont travaillé intensivement à circonscrire les thématiques de recherche associées au développement durable en sciences naturelles et en génie, en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres ainsi qu'en santé, et ce, en vue d'établir un indicateur de publications scientifiques fiable, représentatif et robuste en matière de développement durable.

La mission des Fonds de recherche étant de promouvoir et d'aider financièrement le développement de la recherche au Québec, il était tout indiqué de retenir comme indicateur le nombre de publications qui s'avère l'extrait le plus tangible et le plus répandu des activités de recherche. En effet, l'estimation de la production scientifique sur des thématiques se rapportant aux objectifs de la *Stratégie gouvernementale de développement durable* fournit non seulement une indication du potentiel québécois dans les domaines liés au développement durable, mais permet de déterminer les principaux enjeux sur le plan de la recherche, les créneaux forts, les expertises en émergence, les pôles en formation, et ce, tout en se comparant au reste du monde.

Compte tenu du caractère protéiforme et multidimensionnel du développement durable, le travail de définition des thématiques a occupé une bonne partie de l'année. L'enjeu était avant tout de solidifier la structure de l'indicateur afin qu'il permette une couverture aussi exhaustive que possible et équilibrée de la recherche en développement durable. En clair, il s'agissait de mettre au point des requêtes opérationnelles pour faire ressortir les articles scientifiques et pour obtenir des statistiques bibliométriques significatives. De même, une revue de la littérature scientifique sur l'approche méthodologique et les sources utilisées, soit la bibliométrie et la base de données *Web of Science*, a été réalisée, ce qui donne le bagage nécessaire pour évaluer les forces et les limites de la méthodologie adoptée et pour justifier la validité de l'indicateur comme portrait de la production scientifique en matière de développement durable.

En établissant un indicateur solide de la production de recherche relatif au développement durable, les trois Fonds de recherche québécois seront pleinement en mesure, au cours de la prochaine année, de

brosser un premier portrait de la recherche en développement durable au Québec.

### *Recherche intersectorielle*

Dans une volonté d'accentuer les efforts de collaboration et de partenariat entre les trois Fonds de recherche du Québec et par souci d'accroître leur soutien à des démarches de recherche intersectorielle significatives, un groupe de réflexion interFonds a été mis sur pied à l'automne 2010. Ce groupe de travail avait d'abord pour mandat de revoir la question de la multiple appartenance aux infrastructures de recherche soutenues par les trois Fonds, et ce, dans le but de favoriser la recherche intersectorielle.

Réuni à cinq reprises, le groupe s'est penché sur l'article 2.4 des *Règles générales communes*, qui stipule qu'un chercheur ne peut recevoir une subvention d'infrastructure majeure de plus d'un Fonds. Après examen de la situation, le groupe de travail a recommandé au conseil d'administration de chacun des Fonds d'élargir la règle en autorisant un chercheur à faire partie de deux et, exceptionnellement, de trois infrastructures majeures financées par l'un ou l'autre des Fonds. Les infrastructures concernées sont les centres et les groupes de recherche soutenus par le FRSQ, les regroupements stratégiques financés par le FQRNT, de même que les regroupements stratégiques, les centres affiliés universitaires et les instituts universitaires qui sont appuyés financièrement par le FQRSC. La proposition de changement sera en vigueur à partir de 2011-2012. Le groupe de travail interFonds s'est engagé à procéder à une évaluation du changement après une première année d'application de la nouvelle règle.

Le travail du groupe se poursuivra en 2011 afin de déterminer les moyens les plus efficaces de soutenir et de promouvoir la recherche intersectorielle. Le groupe aura ainsi l'occasion d'échanger sur des questions

d'intérêt commun, notamment sur les thèmes de recherche à l'interface des domaines de responsabilité des trois Fonds et sur la réalisation de recherches nécessitant la participation de chercheurs œuvrant dans des secteurs différents, mais dont les préoccupations pour un même sujet de recherche nécessitent qu'ils travaillent de concert.

## PROGRAMMES DE RECHERCHE COMMUNS

En termes d'initiatives interFonds financées en 2010-2011, signalons le soutien accordé par les trois Fonds au réseau de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec, et au réseau stratégique de recherche et d'innovation en sécurité routière. La recherche dans ce dernier domaine requiert l'apport d'une variété de disciplines et couvre plusieurs volets des grands secteurs de recherche traditionnels que sont les sciences naturelles et le génie, la santé, et les sciences sociales et humaines.

S'ajoute la participation financière des trois Fonds au réseau NE<sup>3</sup>LS, réseau qui touche les aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux du développement des nanotechnologies, ainsi qu'au soutien à des bourses thématiques de recherche de maîtrise et de doctorat. Ce programme conjoint, en vigueur depuis l'automne 2007, entend favoriser la formation d'étudiants dans une perspective intersectorielle. Les thématiques privilégiées sont *Nanosciences et nanotechnologies : définition, repères et contexte* ; *Nanosciences et nanotechnologies : enjeux, impacts, risques et acceptabilité sociale* ; et *Gouvernance de la nanotechnologie*. La promotion de ces bourses sera assurée notamment par le réseau de connaissances NE<sup>3</sup>LS lancé en mars 2011, dont le mandat est de produire des connaissances sur le sujet et de développer des interactions soutenues entre les chercheurs intéressés

aux NE<sup>3</sup>LS et venant d'horizons disciplinaires divers. La mise en place de ce réseau permet de poser un jalon important au regard de l'énorme défi scientifique et démocratique que présentent les nanotechnologies et leur développement.

Comme autres réseaux thématiques intersectoriels, signalons deux réseaux d'innovation en technologie de la santé auxquels participent le FQRNT et le FRSQ, de même que le réseau québécois de recherche sur le suicide, soutenu conjointement par le FQRSC et le FRSQ. Ces deux derniers partenaires sont également associés dans plusieurs actions concertées - dont celles portant sur la sécurité routière, la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du comportement, les facteurs sociaux, culturels et environnementaux pour prévenir l'apparition des problèmes de poids -, et dans deux centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et intégration sociale.

Si des thématiques sociales, économiques et de santé publique sont soutenues conjointement par le FQRSC et le FRSQ, d'autres préoccupations à la croisée de la santé, de l'environnement et des technologies bénéficient du soutien du FQRNT, en partenariat avec le FRSQ. On en veut pour preuve le programme de recherche sur les cyanobactéries et celui sur la sécurité routière lancé en 2010. Des négociations sont également en cours pour un programme de recherche en partenariat sur la préservation et l'amélioration de la valeur nutritive des aliments en lien avec la santé. Mentionnons finalement la participation financière du FQRNT et du FQRSC au programme de recherche en partenariat sur la réduction et la séquestration des gaz à effet de serre. Lancée en 2009, cette action concertée en est à sa deuxième année et a permis d'accorder 20 subventions de recherche en 2010-2011.

Enfin, le FQRNT et le FQRSC sont partenaires dans le soutien à quatre

regroupements stratégiques dont les travaux portent sur les transports, le cycle de vie des produits, la musique, les médias et les technologies, ainsi que le langage, l'esprit et le cerveau. Chaque Fonds a la responsabilité de deux de ces quatre regroupements.

### **SYSTÈME D'INFORMATION ET OUTILS INFORMATIONNELS**

En vue de maintenir une qualité de service à leur clientèle et à leurs partenaires, et de développer des outils de connaissance et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation, les Fonds ont continué à suivre de près les travaux concernant le renouvellement du CV commun canadien. Parmi les points abordés, notons la révision de l'ensemble des données communes en vue de rehausser la standardisation des informations, l'évolution des systèmes CRSH-CRSNG et le partage d'une classification commune de recherche.

Les trois Fonds québécois de recherche sont membres du Consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche (CASRAI), un organisme indépendant sans but lucratif voué à l'élaboration, au maintien et à la promotion de normes d'information pour l'administration de la recherche. Le CASRAI est soutenu par les acteurs du secteur de l'administration de la recherche et vise à rendre plus efficaces et plus efficaces la collecte de données et la qualité de celles-ci pour l'administration de la recherche. C'est donc dans un souci d'améliorer les normes de présentation des données, leur collecte et leur utilisation, et de mettre à contribution leur expertise que les Fonds ont participé activement au cours de l'année aux travaux sur la standardisation des informations issues des demandes de financement des chercheurs à travers le Canada.

### **ACTIVITÉS DE RECONNAISSANCE, COLLOQUES, DIFFUSION GRAND PUBLIC**

Comme par les années passées, les Fonds de recherche ont uni leurs efforts afin d'assurer le plus grand rayonnement possible aux réalisations des chercheurs du Québec. Dans le cadre de la 66<sup>e</sup> édition du Gala de l'ACFAS qui s'est tenu au Centre des sciences de Montréal et qui a été l'occasion, pour quelque 250 invités du monde de la recherche, de se rencontrer, les Fonds ont appuyé la remise du prix Jacques-Rousseau. Ce prix souligne les réalisations scientifiques exceptionnelles d'une personne ou d'une équipe qui a dépassé largement son domaine de spécialisation et établi des ponts novateurs entre différentes disciplines. Les Fonds ont également renouvelé leur entente de partenariat avec l'ADESAQ afin d'assurer la remise des Prix d'excellence pour les meilleures thèses de doctorat en SNG, en SSHAL et en santé. Ils ont finalement contribué à la préparation d'un « Panorama de la recherche au Québec » paru dans *L'état du Québec 2010*, une publication de l'Institut du Nouveau Monde lancée lors du colloque annuel de l'ACFAS.

Les Fonds ont assuré une représentation commune au sein du comité de direction de l'ADARUQ et ont collaboré à la réalisation de son colloque annuel qui s'est tenu le 17 novembre dernier. Ils ont profité de cette tribune pour présenter un bilan des opérations de l'automne 2010 de même que les principaux travaux en cours touchant les systèmes d'information. Cette rencontre fut également l'occasion pour les administrateurs des bureaux de la recherche des universités d'exprimer leurs attentes et leurs besoins lors d'un atelier pendant lequel la direction des Fonds était « à l'écoute ».

À la demande de la Fondation du Centre des sciences de Montréal, dont la mission est notamment d'organiser des activités pour favoriser l'éclosion de

vocations en science et en technologie chez les jeunes, les trois Fonds ont assuré une représentation commune à l'événement « Célébration de la science 2011 », qui s'est tenue le 17 février 2011. Finalement, les trois Fonds ont renouvelé l'entente avec Télé-Québec pour apporter leur expertise

scientifique et leur soutien financier à la réalisation de la série hebdomadaire de vulgarisation scientifique *Le code Chastenay*. Cette émission, diffusée à Télé-Québec, met en valeur les réalisations de chercheurs québécois issus de tous les domaines de recherche.



## PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE LES RÉSULTATS 2010-2011

Le Plan d'action de développement durable 2009-2013 du FQRSC a été préparé conformément à l'article 15 de la *Loi sur le développement durable* (L.R.Q., chap. D-8.1.1). Il comporte diverses actions visant la mise en œuvre progressive de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* et confirme la volonté du Fonds de s'engager officiellement dans une démarche de développement durable. Les résultats de la deuxième année de mise en œuvre du *Plan d'action de développement durable* des Fonds sont détaillés ci-après, et ce, pour chacune des 14 actions annoncées.

### Objectif gouvernemental 1 :

**Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre**

### Objectif organisationnel 1 :

**Mieux faire comprendre la portée du concept de développement durable et assurer la prise en compte des principes de développement durable**

Action 1	Gestes	Suivis (2010-2011)
Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sessions de formation offertes relativement à la démarche de développement durable ou avec les mesures y étant associées</li> <li>2. Bulletin d'information envoyé électroniquement et sur une base régulière</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. En continu. Deux activités de partage visant les nouveaux outils de sensibilisation au développement durable. Participation à une conférence sur les enjeux et les solutions concrètes de la sensibilisation des employés au développement durable. Développement d'une formation en ligne sur le concept et la démarche de développement durable.</li> <li>2. En continu : 11 capsules sur le développement durable transmises par le comité vert. Parmi les thématiques abordées, mentionnons : le choix d'aliments plus sains et écologiques, la gestion responsable des matières résiduelles et la voiture électrique, les biocarburants, la consommation</li> </ol>

	<p>3. Activités thématiques sur divers sujets relatifs au développement durable</p>	<p>énergétique, les résidus miniers.</p> <p>3. En continu : Sensibilisation et information sur le Jour de la Terre. Distribution de sachets de semences de légumes. Promotion du transport en commun. Un midi-documentaire. Lancement d'un concours de photos. Collecte en tout temps pour la récupération de matériel technologique (cellulaires, batteries, etc.).</p>
--	---	--

**Indicateurs et cibles**

A) Taux d'employés(es) joints par les activités de sensibilisation au développement durable

**Cible** : 80 % des employés(es) joints par les activités de sensibilisation au développement durable d'ici 2011

B) Taux d'employés(es) joints ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières

**Cible** : 50 % des employés(es) joints ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières d'ici 2013

**Résultats 2010-2011**

A) B) En 2010-2011, le Fonds a poursuivi ses activités de sensibilisation à la démarche de développement durable. Le comité vert a été particulièrement actif en diffusant de nombreuses capsules scientifiques et en lançant un concours de photos pour sensibiliser le personnel aux trois dimensions du développement durable. De plus, le Fonds a instauré en juin 2009 une politique pour favoriser l'accessibilité au transport en commun à ses employés et à leur famille immédiate. À ce jour, 29,5 % des employés éligibles se sont prévalus du programme, ce qui équivaut à 1,5 abonnement de plus depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010. Concernant la récupération de matériel technologique, le personnel peut en tout temps déposer ledit matériel dans un bac prévu à cet effet.

Par ailleurs, le Fonds a transigé avec une firme spécialisée dans le développement de formations en ligne pour qu'elle élabore un outil de sensibilisation à la démarche de développement durable. L'outil est destiné à l'ensemble du personnel et adapté à leur pratique et au contexte organisationnel. Dans une première phase, trois activités thématiques ont été retenues, à savoir : la définition du développement durable, la loi québécoise sur le développement durable et l'organisation d'événements écoresponsables. La formation est prévue au cours de l'automne 2011.

Finalement, le Fonds a suivi tout au long de l'année les directives gouvernementales sur la mesure globale du taux de sensibilisation au développement durable dans l'administration publique. L'Institut de la statistique du Québec (ISQ), en collaboration avec le MDDEP, a réalisé au cours de mars 2011 et au début d'avril 2011 un sondage qui vise l'ensemble des organismes et ministères en vue de mesurer le taux de sensibilisation au développement durable. Le résultat global obtenu par l'enquête est un taux de sensibilisation des employés au développement durable de 90 %. Le Fonds suit également de près l'approche stratégique préconisée par le MDEPP sur la formation en développement durable des personnels ciblés des ministères et organismes. Il entend d'ici la fin de 2011 faire des choix de formation à cet égard et prendre des moyens adaptés à son contexte organisationnel.

**Degré d'atteinte des cibles** : cible gouvernementale de 80 % du personnel des MO et de notre organisation sensibilisé au développement durable atteinte (A); en attente des outils de mesure pour B.

**Objectif gouvernemental 2 :**

**Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec**

**Objectif organisationnel 2 :**

**Dresser le portrait de la recherche québécoise sur le développement durable pour mieux orienter et planifier l'action du Fonds**

Action 2	Gestes	Suivis (2010-2011)
Développer, en concertation avec les autres Fonds québécois de recherche et le MDEIE, un indicateur de l'ampleur de la recherche québécoise effectuée sur les thématiques du développement durable	1. Développement d'un indicateur du nombre de publications réalisées par des chercheurs québécois sur les thématiques liées au développement durable en SSHAL	1. Terminé. Développement d'un indicateur du nombre de publications scientifiques réalisées par des chercheurs québécois sur les thématiques liées au développement durable : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision de l'approche méthodologique</li> <li>• Renforcement des requêtes par mots clés</li> <li>• Sélection et priorisation des thèmes à retravailler pour assurer une couverture large et des résultats robustes</li> <li>• Documentation de la démarche et approbation de la démarche par les partenaires des Fonds (MDEIE, MDDEP et ISQ)</li> <li>• 24 objectifs de la Stratégie sur 29 couverts</li> </ul>

**Indicateurs et cibles**

A) Représentativité de l'indicateur

**Cible** : Marge d'erreur inférieure à 20 %

B) Fréquence de production

**Cible** : Production annuelle

**Résultats 2010-2011**

A) Les Fonds visent une marge d'erreur de 15 %, inférieure à celle mentionnée initialement. Les blocs d'interrogation par mots clés sont finalisés et tous ont des marges d'erreur inférieures à 15 %.

B) Quatre rondes d'analyse à partir des requêtes par mots clés ont permis de raffiner et optimiser les blocs d'interrogation afin de repérer les publications scientifiques sur des thématiques se rapportant aux objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable.

**Degré d'atteinte des cibles** : 100 % pour A, 80 % pour B; il reste à formaliser la fiche décrivant l'indicateur de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 se rapportant au nombre de publications scientifiques en lien avec la Stratégie et à définir la procédure de mise à jour.

<p><b>Action 3</b> Dresser le portrait de la recherche en SSHAL se rapportant au développement durable au Québec</p>	<p><b>Gestes</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Publication d'un portrait de la recherche québécoise en SSHAL se rapportant au développement durable</li> <li>2. Préparation d'un document déterminant les principaux enjeux de recherche en SSHAL relatifs au développement durable au Québec</li> </ol>	<p><b>Suivis (2010-2011)</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Initié. En attente des premières statistiques bibliométriques produites par l'OST, lesquelles sont tributaires des travaux sur l'indicateur du nombre de publications réalisées par des chercheurs québécois sur les thématiques liées au développement durable.</li> <li>2. Non initié.</li> </ol>
--	--	--

**Indicateur et cible**

- A) État d'avancement du portrait de la recherche en SSHAL se rapportant au développement durable  
**Cible** : Pour 2011, portrait complété et identification des enjeux relatifs à la recherche en SSHAL sur le développement durable

**Résultats 2010-2011**

- A) Le portrait de la recherche québécoise sur le développement durable sera élaboré à partir des informations issues de l'indicateur du nombre de publications réalisées par des chercheurs québécois sur les thématiques liées au développement durable. Les premières statistiques bibliométriques produites au terme de l'année 2011 devraient permettre de faire ressortir les créneaux forts, les expertises émergentes et les pôles à développer, et ce, tout en se comparant au reste du monde.

Les Fonds de recherche envisagent d'ajouter d'autres indicateurs, comme le financement obtenu dans le domaine du développement durable, pour compléter le portrait. Par ailleurs, tout ajout d'indicateurs devra faire l'objet de discussion entre les trois Fonds québécois de recherche et leurs partenaires dans la réalisation du portrait et surtout d'une analyse de faisabilité, et ce, afin de bien mesurer l'ampleur et la nature des nouvelles données à considérer.

Degré d'atteinte de la cible : 20 % (démarche établie)

**Objectif gouvernemental 3 :**

**Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec**

**Objectif organisationnel 3 :**

**Prendre en compte, dans la planification stratégique du Fonds, les principes et les objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable**

<p><b>Action 4</b> Poursuivre une analyse stratégique quant à la</p>	<p><b>Gestes</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réflexion du Fonds sur son action au regard du financement de la recherche</li> </ol>	<p><b>Suivis (2010-2011)</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réalisé : Réflexion tenue dans le cadre de la planification stratégique 2010-2013.</li> </ol>
--	--	--

manière dont le Fonds pourrait contribuer au développement durable dans le cadre de sa mission		Des ajustements pourront être éventuellement apportés dans la prochaine démarche de planification stratégique, et ce, toujours dans un souci de contribuer pleinement à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale en matière de développement durable.
--	--	---

**Indicateur et cible**

A) État d'avancement de l'analyse stratégique

**Cible** : Production d'une série de recommandations sur l'action du Fonds au regard du développement durable

**Résultats 2010-2011**

A) Le plan stratégique 2010-2013 du FQRSC, approuvé en avril 2010 par le conseil d'administration, intègre plusieurs recommandations au regard du développement durable. En effet, le développement durable fait partie intégrante de ses principes d'action. Plus spécifiquement, le Fonds entend contribuer à six des neuf orientations de la *Stratégie gouvernementale de développement durable*, à savoir : informer, sensibiliser, éduquer et innover ; réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement ; produire et consommer de façon responsable ; répondre aux changements démographiques ; sauvegarder et partager le patrimoine collectif ; prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques. Outre le soutien à des projets en développement durable dans ses programmes réguliers d'aide financière, il existe du financement dédié à des thématiques de développement durable dans le cadre d'actions concertées (par exemple, les changements climatiques et la réduction des gaz à effet de serre). Enfin, le FQRSC intègre les principes de développement durable dans sa gestion des programmes de bourses et de subvention

**Degré d'atteinte de la cible** : 90 % (ajustements à prévoir en vue de la prochaine planification stratégique)

**Objectif gouvernemental 4 :**

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement

**Objectif organisationnel 4 :**

**Offrir un milieu de travail et des pratiques organisationnelles favorisant la santé et le bien-être du personnel du Fonds**

Action 5	Gestes	Suivis (2010-2011)
Renforcer les mesures favorisant la santé et le bien-être du personnel du Fonds	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Adoption d'une politique intégrée de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnels</li> <li>2. Déclaration de valeur sur l'approche du Fonds au regard de la santé et du bien-être du personnel</li> <li>3. Amélioration de la connaissance et de l'accès au Programme d'aide aux employés (PAE)</li> <li>4. Maintien des mesures d'aménagement du temps de travail</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Reporté.</li> <li>2. Non initié.</li> <li>3. En continu : Diffusion de 11 bulletins d'information publiés par le fournisseur du PAE du Fonds depuis avril 2010.</li> <li>4. En continu : Maintien des mesures d'aménagement du temps de travail pour le personnel de soutien.</li> </ol>

**Indicateurs et cibles**

A) État d'avancement de la politique de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnel

**Cible** : Adoption de la politique intégrée pour 2012

B) Nombre d'activités de formation et d'information favorisant le bien-être et la qualité de vie au travail

**Cible** : Au moins 5 activités de formation et d'information d'ici 2013

**Résultats 2010-2011**

A) Action reportée depuis l'annonce du projet de regroupement des services administratifs des Fonds québécois de recherche, car elle nécessite l'harmonisation des politiques actuellement en place.

B) Maintien de 2 activités d'information en 2010-2011 (programme L'abonne bus et bulletin d'information PAE diffusé sur une base régulière). Il s'agit de deux mesures initiées en 2009-2010 qui ont été grandement appréciées par le personnel, notamment la diffusion des articles mensuels du PAE conçus dans le but d'offrir des suggestions et des outils aux employés pour les aider à concilier les exigences quotidiennes du travail et de la vie personnelle.

**Degré d'atteinte des cibles** : 20 % (inventaire déjà réalisé) pour A; 40 % pour B (2 activités distinctes sur les 5 planifiées)

**Objectif gouvernemental 6 :**

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux

**Objectif organisationnel 5 :**

Accentuer le virage environnemental et écoresponsable du Fonds dans sa gestion globale et en particulier, dans la gestion des ressources matérielles

Action 6	Gestes	Suivis (2010-2011)
<p>Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Adoption et application d'un cadre de gestion environnementale</li> <li>2. Application de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux, notamment :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Système de récupération multimatières</li> <li>- Mesures relatives à la réduction de la consommation de papier</li> </ul> </li> <li>3. Adoption de pratiques d'acquisitions écoresponsables :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroissement de la proportion de papier recyclé acheté</li> <li>- Achat d'ordinateurs répondant aux normes EPEAT</li> <li>- Resserrement du processus d'acquisition et des clauses d'achat par l'application de dispositions écoresponsables</li> </ul> </li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. En continu : Participation du Fonds à 1 activité de formation et d'échanges sur le thème « Développement durable et nouvelles règles d'acquisition ».</li> <li>2. En continu : Mise en place de mesures                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• En continu : Système de récupération multimatières au bureau de Montréal. Démarche pour intégrer le même système dans les bureaux de Québec, mais pour le moment, il est impossible de le mettre en place, car les installations ne sont pas disponibles.</li> <li>• En continu : Réduction de la consommation de papier</li> <li>• En continu : Financement du système de diffusion électronique de publications scientifiques Érudit</li> </ul> </li> <li>3. En continu : Adoption en cours de pratiques d'acquisitions écoresponsables                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• En continu : Achat de papier 100 % recyclé</li> <li>• Initié : Achat d'ordinateur répondant aux normes EPEAT</li> <li>• Initié : Resserrement du processus d'acquisition</li> </ul> </li> </ol>

**Indicateurs et cibles**

A) État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale

**Cible** : Adoption d'un cadre de gestion environnementale en 2011

- 
- B) Nombre de mesures mises en œuvre pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale  
**Cible** : 3 nouvelles mesures mises en place pour 2011 et 3 mesures additionnelles pour 2013 pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale
- 
- C) Nombre de pratiques d'acquisitions écoresponsables  
**Cible** : 3 pratiques d'acquisitions écoresponsables d'ici 2013
- 

#### Résultats 2010-2011

- A) La démarche de réflexion et d'analyse suit son cours, mais a été ralentie en raison du contexte de regroupement des Fonds. L'élaboration d'un cadre de gestion environnementale et l'identification des meilleures pratiques d'acquisition devront tenir compte de la nouvelle structure de gestion administrative et matérielle mise en place au cours de l'année 2011-2012.
- B) et C) En 2010-2011, le Fonds a poursuivi ses efforts pour réduire sa consommation de papier, en maintenant un certain nombre de mesures mises en place dans les années précédentes, soit l'impression recto verso automatisée, un rappel automatisé dans chaque courriel signalant qu'il faut penser à l'environnement avant d'imprimer, l'approche « sans papier » dans l'évaluation scientifique pour la plupart des programmes de subventions, une diminution des envois postaux en format papier pour le rapport annuel. S'ajoutent de nouvelles pratiques d'acquisition pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion gouvernementale, notamment le remplacement de deux photocopieurs dotés de nouvelles technologies écologiques qui préservent encore davantage l'énergie et les ressources, réduisent les émissions de CO<sub>2</sub> et aident à lutter contre la pollution. De même, tous les nouveaux ordinateurs achetés répondent maintenant aux normes EPEAT. Finalement, en termes de récupération, le Fonds envoie dorénavant les cartouches vides des imprimantes et photocopieurs chez MIRA qui les récupère.

---

**Degré d'atteinte des cibles** : 25 % pour A; 50 % pour B (3 mesures pour 2011 atteintes); 100 % pour C

---

**Objectif gouvernemental 9 :**

Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières

**Objectif organisationnel 6 :**

**Prendre en compte les principes de développement durable dans le traitement des demandes de financement reçues**

Action 7	Gestes	Suivis (2010-2011)
Analyser l'applicabilité des principes de développement durable dans nos pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière	1. Réflexion sur l'applicabilité des principes de développement durable dans nos pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière	1. En continu : Adoption de l'approche sans papier pour la presque totalité des programmes de subventions et initiatives en cours pour généraliser l'approche aux programmes de bourses.

**Indicateur et cible**

A) État d'avancement de l'analyse

**Cible** : Production de l'analyse d'ici 2013

**Résultats 2010-2011**

A) En continu. En 2010-2011, tous les comités d'évaluation des demandes de subventions se sont tenus sans papier, soit 26 comités, pour une réduction de la consommation d'environ 430 000 feuilles imprimées par année. Réduction significative des coûts d'envoi postal. Le coût moyen pour l'envoi par Purolator d'une enveloppe avec une simple clé USB destinée à un évaluateur hors Québec (Canada ou É.-U.) est huit fois moindre que celui pour l'envoi d'une caisse de documents papier, soit 7\$ comparativement à 57\$. Pour les évaluateurs internationaux ailleurs qu'aux États-Unis, le coût moyen de l'envoi d'une clé USB gravite autour de 14\$ comparativement à l'envoi des documents papier qui s'élève à 110 \$.

Une copie papier du devis de recherche précisant la demande soumise est cependant transmise aux évaluateurs pour leur éviter d'avoir à imprimer cette pièce du dossier, qu'ils sont souvent appelés à annoter. Des ordinateurs portables sont mis à leur disposition en comité et le système d'affichage en visioconférence a été amélioré.

B) Tous les comités d'évaluation des demandes de bourses procèdent par conférence téléphonique. Plusieurs comités d'évaluation des demandes de subventions déposées dans le programme *Actions concertées*, lorsque celles-ci sont peu nombreuses, procèdent aussi par conférence téléphonique. De 7 à 8 comités se tiennent par conférence téléphonique sur les 10 à 12 comités organisés année après année.

**Degré d'atteinte de la cible** : 75 % de l'analyse réalisée

**Objectif gouvernemental 14 :**

Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle

**Objectif organisationnel 7 :**

**Faciliter la conciliation du travail ou des études avec la vie familiale et personnelle**

Action 8	Gestes	Suivis (2010-2011)
Analyser l'efficacité des règles relatives à l'utilisation des bourses et des subventions qui favorisent la conciliation des études avec la vie familiale et personnelle	1. Évaluation de l'efficacité des mesures de conciliation, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le report en cas de congé de maternité</li> <li>- la prolongation de la période d'admissibilité en cas de congé parental ou pour les aidants naturels</li> </ul>	1. En continu. Mise en place de mesures de conciliation et collecte des données sur le recours aux dites mesures par les candidats admissibles.

**Indicateur et cible**

A) État d'avancement de l'analyse

**Cible** : Production de l'analyse d'ici 2013

**Résultats 2010-2011**

En 2010-2011, 31 boursières, cinq boursiers et 20 nouveaux professeurs-chercheurs se sont prévalus de ces mesures.

**Degré d'atteinte de la cible** : 50 % (analyse faite pour 2 années sur les 4 du plan)

**Objectif gouvernemental 16 :**

Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables

**Objectif organisationnel 8 :**

**Maintenir l'efficacité du travail malgré les mouvements de personnel induits par les changements démographiques**

Action 9	Gestes	Suivis (2010-2011)
Favoriser un équilibre de l'expertise du personnel en portant une attention particulière au transfert des	1. Élaboration d'un plan de maintien de l'expertise traitant du transfert des connaissances	1. Initié. Report de l'élaboration de la stratégie de relève des postes clés pour le transfert d'expertise en raison de la vacance du poste de V-P à l'administration et à l'information et du projet de regroupement des Fonds.

connaissances et d'expertises	<p>2. Prise en compte de l'objectif de rétention du personnel dans l'élaboration de la politique intégrée de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnels (voir action 5)</p> <p>3. Examen de la question de la mobilité de la main-d'œuvre avec le secteur public</p>	<p>Cependant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Flexibilité et partage de l'expertise lors d'épisodes de surcharge de travail dans les programmes d'aide financière.</li> <li>Présentation périodique des postes offerts dans la fonction publique sur le babillard destiné au personnel du Fonds.</li> <li>Mise en place de « pools » de travail dans la gestion des programmes de subventions et de bourses (partage de l'expertise entre les chargés de programmes autour des programmes comparables dont ils ont la responsabilité).</li> </ul> <p>2. Non initié.</p> <p>3. Non initié.</p>
-------------------------------	--	---

**Indicateur et cibles**

A) État d'avancement du plan de maintien de l'expertise

**Cibles** : Adoption du plan de maintien de l'expertise. Pour 2013, documentation de l'ensemble des connaissances et des expertises essentielles à maintenir dans l'organisation

**Résultats 2010-2011**

A) Action non initiée et reportée depuis l'annonce du projet de regroupement des Fonds québécois de recherche.

**Degré d'atteinte de la cible** : 0 %

**Objectif gouvernemental 21 :**

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique

**Objectif organisationnel 9 :**

Mettre en valeur le patrimoine scientifique québécois

Action 10	Gestes	Suivis (2010-2011)
Favoriser et consolider les interfaces entre les producteurs	1. Intensification des collaborations avec les centres de liaison et de	1. Reporté : Projets de collaboration avec des organismes dédiés au transfert revus à la lumière des travaux de réflexion du

<p>et les utilisateurs de connaissances</p>	<p>transfert des connaissances</p> <p>2. Tenue d'activités favorisant le rapprochement entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances (« Dialogue science et société »)</p> <p>3. Organisation et planification d'activités de transfert des connaissances, forums, colloques, tables rondes</p>	<p>comité <i>ad hoc</i> sur le transfert des connaissances (voir point 2 ci-dessous) et des initiatives mises de l'avant dans le cadre du plan d'action en la matière adopté par le conseil d'administration du Fonds en avril 2011.</p> <p>2. En continu : Rencontre avec l'équipe de production de l'émission <i>Le code Chastenay</i> dans le but de sensibiliser aux recherches en SSHAL. Au cours de 2010-2011, 5 reportages ont porté sur des projets soutenus par le Fonds.</p> <p>Poursuite du partenariat du Fonds avec l'INM dans le cadre du Forum des générations, en soutenant la dimension « Dialogue science et société » du forum.</p> <p>Création d'un comité <i>ad hoc</i> sur le transfert des connaissances et élaboration d'un Plan d'action prévoyant des interventions en partenariat et en lien avec les milieux de pratique et de la décision.</p> <p>3. Réalisé : Tenue, en 2010-2011, de 43 rencontres de suivi et de 9 activités de transfert des connaissances menées dans le cadre du programme <i>Actions concertées</i>.</p>
---	--	--

**Indicateurs et cible**

- A) Nombre et portée des activités de transfert et de valorisation organisées par le Fonds ou en partenariat  
 B) Nombre et diversité des personnes jointes

**Cible** : Tenue d'au moins 10 activités de transfert ou de valorisation par année

**Résultats 2010-2011**

En 2010-2011, le Fonds a mis sur pied un comité *ad hoc* sur le transfert des connaissances qui s'est vu confier le mandat de proposer au FQRSC une vision du transfert des connaissances, de l'aider à mieux orienter son soutien aux étudiants, chercheurs et groupes de recherche en matière de transfert et d'améliorer son action dans le cadre de ses propres activités de transfert. De cette réflexion a résulté un plan d'action qui présente des mesures et des initiatives que le Fonds entend mettre en oeuvre ou renforcer en 2011-2014. Parallèlement à cette réflexion, le Fonds a organisé, en 2010-2011, une quarantaine de rencontres de suivi qui ont réuni quelque 224 représentants de partenaires. Au cours de la même période, il a tenu une dizaine d'activités de transfert des connaissances réunissant environ 420 chercheurs, décideurs et intervenants des milieux concernés par des sujets comme la pauvreté et l'exclusion sociale, la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement, la persévérance et la réussite scolaires, le développement des entreprises et des organismes dans le secteur culturel au Québec.

**Degré d'atteinte de la cible** : cible atteinte pour les 2 premières années sur les 4 années du plan

**Objectif organisationnel 9 : SUITE**

**Mettre en valeur le patrimoine scientifique québécois**

**Action 11**

Intensifier les activités du Fonds en matière de promotion de la recherche en SSHAL

**Gestes**

1. Développement et bonification des vitrines dédiées à la recherche (rubriques Web, revue *Recherches Innovations*, matériel promotionnel axé sur les résultats)
  
2. Participation à l'émission *Le code Chastenay*

**Suivis (2010-2011)**

1. En continu : Mise à jour du site Web. Diffusion de la 6<sup>e</sup> édition de la revue *Recherches Innovations* et production de la 7<sup>e</sup> édition. Conception de 9 fiches vulgarisées de recherche découlant du programme *Persévérance et réussite scolaires*.  
  
Mise en valeur de rapports de recherche issus des actions concertées par l'entremise d'un court article par rapport et diffusé dans les mêmes conditions que les capsules Web dans le cadre de la section *Les fruits de la recherche*.  
  
Projet de mise en valeur des équipes de recherche soutenues par le Fonds. Ce projet se traduit par une diffusion de deux capsules de vulgarisation Web par mois, en français et en anglais. Une nouvelle section Web, *S'unir, découvrir et innover*, a été développée pour accueillir ces capsules de vulgarisation scientifique.
2. Réalisé. Le Fonds en est à une troisième année d'une entente avec Télé-Québec pour la mise en valeur de chercheurs et de recherches qu'il soutient.

**Indicateurs et cibles**

- A) Stabilité de la fréquence de parution des outils existants
- B) Nombre et diversité de nouvelles initiatives
- C) Augmentation de la diffusion et diversification des publics cibles

**Cibles** : Publication annuelle de la revue *Recherches Innovations*

Diffusion d'une vingtaine de capsules scientifiques ou de fiches promotionnelles de résultats vulgarisés par année dans le site Web

**Résultats 2010-2011**

En 2010-2011, le Fonds a haussé d'un cran ses activités en matière de promotion de la recherche en mettant davantage l'accent sur les retombées des recherches qu'il finance. Outre la production de sa revue *Recherches Innovations* publiée une fois par année et tirée à 2000 exemplaires, le Fonds a conçu 9 fiches promotionnelles vulgarisées dans le cadre du programme thématique sur la persévérance et la réussite

scolaires. À ce jour, 50 fiches ont donc été produites. Ces fiches s'adressent notamment à des représentants-clés du secteur de l'éducation et de certains ministères, de même qu'à l'ensemble de la députation québécoise. En termes de nouveautés, le Fonds diffuse depuis septembre 2010 deux capsules Web par mois, en français et en anglais, avec dissémination dans les milieux de pratique, de décision et de recherche au Québec, de même que dans les milieux de recherche au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Il a aussi orchestré toute une opération de mise en valeur de rapports de recherche découlant des actions concertées. En date du 31 mars 2011, le Fonds a diffusé, par l'entremise de son site Web, une vingtaine de rapports de recherche. Finalement, il compte étendre son action de promotion et de transfert des connaissances en mettant en évidence les résultats et les retombées des équipes de recherche qu'il soutient. Cela se traduira par un article par équipe, rédigé par un journaliste scientifique sur les retombées. Le projet vise 117 équipes. À ce jour, près d'une centaine d'articles ont été rédigés et la section Web du projet est en élaboration.

Degré d'atteinte de la cible : cibles atteintes pour les 2 premières années sur les 4 années du plan (pour A et B)

**Objectif gouvernemental 27 :**

**Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population**

**Objectif organisationnel 10 :**

**Favoriser la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente en nombre suffisant pour le Québec de demain**

Action 12	Geste	Suivis (2010-2011)
Maintenir la priorité aux bourses et au soutien au démarrage de carrière dans l'économie générale de la programmation	1. Maintien des enveloppes dédiées aux programmes de bourses de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat de même qu'au programme de nouveaux professeurs-chercheurs si obtention de crédits dans le cadre d'une après-SQRI	1. Réalisé. Maintien de la priorité du Fonds aux bourses et au soutien au démarrage de carrière dans le cadre de l'actualisation de la SQRI.

**Indicateur et cible**

A) Proportion du budget consacrée à la relève

**Cible** : Augmenter autour de 45 % la part du budget consacrée à la relève chaque année si obtention de crédits dans le cadre d'une après-Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)

**Résultats 2010-2011**

Avec les crédits supplémentaires alloués par la SQRI 2, le pourcentage du budget consacré à la relève gravite autour de 45 % en 2010-2011. S'ajoutent les sommes allouées aux étudiants par l'entremise des programmes de subventions qui s'élèvent à 11 M\$ selon l'analyse des rapports financiers. À noter que les rapports financiers parviennent au FQRSC au terme de la subvention accordée. Les données de l'exercice 2009-2010 sont les dernières disponibles.

Degré d'atteinte de la cible : cible atteinte pour les 2 premières années sur les 4 années du plan

Action 13	Gestes	Suivis (2010-2011)
Faciliter l'acquisition d'expériences en recherche	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Exploration de mesures de financement pour favoriser l'intégration des étudiants dans les infrastructures de recherche</li> <li>2. Offre de bourses ciblées pour des stages de recherche à l'international</li> <li>3. Promotion du programme de stage de recherche à l'international</li> <li>4. Offre de bourses pour des travaux de recherche dans des milieux de pratique autres qu'universitaires</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Non initié. Aucun crédit supplémentaire prévu à ce poste par la SQRI 2.</li> <li>2. La cible a été atteinte en 2009-2010 dans le cadre de la première SQRI. Dans le cadre de la SQRI 2, la mesure pour les stages internationaux a été renouvelée avec un montant relativement similaire à celui de la première SQRI. Toutefois, l'offre de nouvelles bourses est prévue pour 2011-2012 et 2012-2013.</li> <li>3. En continu. Promotion du programme de stage de recherche à l'international aux rencontres annuelles avec les bureaux de la recherche et avec les agents de liaison des universités.</li> <li>4. Entente de partenariat avec les deux autres Fonds québécois de recherche pour le financement et la promotion du programme <i>Accélération Québec</i> qui offre des stages courts en entreprise pour les étudiants de cycles supérieurs et les boursiers postdoctoraux. Promotion de ce programme lors d'événements publics.</li> </ol> <p>Création de la Bourse Gilles-Beausoleil, financée par l'Association des économistes québécois (ASDEQ).</p>

**Indicateurs et cibles**

- A) Nombre d'étudiants réalisant un stage à l'international  
**Cible** : D'ici 2011, soutien d'au moins 33 nouveaux étudiants réalisant un stage à l'international
- B) Nombre de boursiers dans le cadre du programme de bourses de recherche en milieu de pratique  
**Cible** : D'ici 2012, au moins 50 bourses de recherche en milieu de pratique

**Résultats 2010-2011**

- A) La cible a été atteinte en 2009-2010. Depuis le lancement de la mesure en 2008-2009, 29 regroupements stratégiques se sont prévalus de ce programme de stage et 71 stagiaires au doctorat ont pu bénéficier d'une bourse pour des stages de 2 à 6 mois. Le Fonds a brossé un

---

bilan de cette mesure à partir du rapport final de stage transmis par les doctorants (durée du stage, type de collaboration et de réseautage, pays et groupes de recherche impliqués). Après analyse, il ressort que la presque totalité des étudiants qui ont transmis leur rapport de stage à ce jour déclare que sans ce soutien, il aurait été difficile, voire impossible, de réaliser un stage à l'étranger. Le suivi réalisé par le Fonds servira de base pour bonifier cette mesure qui sera de nouveau en vigueur à partir de 2011-2012 dans le cadre de la SQRI 2.

- B) En 2010-2011, on compte 20 boursiers dans le cadre des programmes de bourses en milieu de pratique (*BMP-Innovation* et *BMP-Ministères et organismes*). Toujours en 2010-2011, 8 étudiants en SSHAL ont pu bénéficier d'une bourse de stage de courte durée dans le cadre du programme *Accélération Québec*.

Degré d'atteinte des cibles : 100 % pour A; près de 60 % pour B

---

**Objectif gouvernemental 28 :**

Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre

**Objectif organisationnel 11**

**Favoriser la formation et l'enrichissement professionnel du personnel**

Action 14	Gestes	Suivis (2010-2011)
<p>Améliorer les compétences spécifiques du personnel pour faire face aux changements organisationnels et favoriser une meilleure compréhension de l'action du Fonds dans la société</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Offre de formations pertinentes aux différentes catégories de personnel</li> <li>2. Activités de formation et d'information permettant notamment d'améliorer la culture scientifique du personnel et leurs connaissances des retombées de la recherche (midi-conférence des chercheurs financés, envoi au personnel de capsules scientifiques à partir des recherches financées par le Fonds, etc.).</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. En continu : Offre de formation individuelle portant notamment sur les outils informatiques et le développement des habiletés de gestion. Le cours en ligne « sensibilisation à la sécurité de l'information » a été offert à l'ensemble des employés.</li> <li>2. Participation de plusieurs employés à divers congrès ou colloques. Participation du personnel des deux Fonds à une conférence du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) sur les formations universitaires aux cycles supérieurs. Diffusion de capsules scientifiques dans le site Web du Fonds à partir des recherches financées par le Fonds.</li> </ol>

**Indicateurs et cibles**

A) Taux de formation

**Cible** : Taux de formation continue du personnel supérieur à 1 % chaque année

B) Nombre d'activités permettant au personnel de mieux comprendre l'action du Fonds

**Cible** : Au moins cinq activités de formation et d'information d'ici 2013

**Résultats 2010-2011**

A) Les activités de formation et de perfectionnement offertes au personnel totalisent 612 heures, dont une formation en ligne sur la sécurité de l'information offerte à tout le personnel. Pour l'année civile 2010, le Fonds a atteint sa cible, soit un taux de formation continue du personnel supérieur à 1 % (1,43 %).

B) Dans son souci d'améliorer la culture scientifique de son personnel et de faire la promotion des bons coups de la recherche qu'il finance, le

---

Fonds encourage la participation de ses employés à divers activités, congrès ou colloques scientifiques. S'ajoutent la production annuelle de la revue *Recherches Innovations* qui donne une large place à la promotion de la recherche subventionnée par le Fonds, la réalisation de capsules scientifiques diffusées mensuellement sur la page d'accueil du site Web du Fonds, la récente opération de mise en valeur des rapports de recherche découlant des actions concertées, autant d'activités qui témoignent de sa volonté de mieux faire comprendre la nature et la portée de ses interventions.

Degré d'atteinte des cibles : cible atteinte pour les 2 années écoulées sur les 4 couvertes par le plan pour A; 100 % pour B (plus de 5 activités ou informations au cours des deux premières années)

---

## LA LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AAUCC - Association des universités et collèges du Canada  
ACFAS - Association francophone pour le savoir  
ADARUQ - Association des administratrices et administrateurs de la recherche universitaire du Québec  
ADAREQ - Association des doyens et directeurs pour l'enseignement en éducation au Québec  
ADESAQ - Association des doyens des études supérieures au Québec  
ADRIQ - Association de la recherche industrielle du Québec  
AHRC - Arts and Humanities Research Council de Grande-Bretagne  
ANR - Agence nationale de la recherche en France  
ARC - Association pour la recherche au collégial  
ASDEQ - Association des économistes québécois  
BESC - Bourses d'études supérieures du Canada  
CAC - Conseil des arts du Canada  
CALQ - Conseil des arts et des lettres du Québec  
CASRAI - Consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche  
CAU - Centre affilié universitaire  
CCIFQ - Centre de collaboration interuniversitaire franco-québécois  
CDA - Conseil des aînés  
CDRF - Conseil de développement de la recherche sur la famille  
CEAP - Centre d'études sur l'apprentissage et la performance  
CECD - Centre pour l'étude de la citoyenneté canadienne  
CEETUM - Centre d'études ethniques des universités montréalaises  
CEFRIQ - Centre francophone de recherche en informatisation des organisations  
CELAT - Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions  
CFE - Conseil de la famille et de l'enfance  
CIAM - Centre interuniversitaire en arts médiatiques  
CICC - Centre international de criminologie comparée  
CIDDD - Comité interministériel du développement durable  
CIEQ - Centre interuniversitaire d'études québécoises  
CINQ - Consortium en innovation numérique du Québec  
CIOSS - Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales  
CIRAIG- Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services  
CIRANO - Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations  
CIREQ - Centre interuniversitaire de recherche en économie quantitative  
CIRMMT -Centre for Interdisciplinary Research in Music Media and Technology  
CIRPÉE - Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi  
CIRRELT - Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport

CIRST - Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie  
CLIPP - Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales  
CLT - Centre de liaison et de transfert  
CNCS - Conseil national des cycles supérieurs  
CQRS - Conseil québécois de la recherche sociale  
CRDH - Centre de recherche en développement humain  
CRDP - Centre de recherche en droit public  
CRDT - Centre de recherche sur le développement territorial  
CREPUQ - Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec  
CRI - Centre de recherche sur l'intermédialité  
CRIDAQ - Centre de recherche interuniversitaire sur la diversité au Québec  
CRIFPE - Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante  
CRILCQ - Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises  
CRIMT - Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail  
CRIPCAS - Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles  
CRIRES - Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire  
CRISES - Centre de recherche sur les innovations sociales  
CRI-VIFF - Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes  
CRLMC - Centre de recherche sur le langage, le mental et le cerveau  
CRPO - Centre de recherche sur la prévention de l'obésité  
CRSH - Conseil de recherche en sciences humaines du Canada  
CRSNG - Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada  
CSBE - Conseil de la santé et du bien-être  
CST - Conseil de la science et de la technologie  
CTREQ - Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec  
DIALOG - Réseau québécois d'échange sur les questions autochtones  
DIVA - Développement, intégration et évaluation des technologies d'apprentissage  
EPSEBE - Entrepôt pour la promotion de la santé de l'enfant et de son bien-être  
EPTC - Énoncé politique des trois Conseils  
ESRC - Economic and Social Research Council de Grande-Bretagne  
FCAR - Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche  
FCI - Fondation canadienne pour l'innovation  
FEDCAN - Fédération canadienne des sciences humaines  
FEUQ - Fédération étudiante universitaire du Québec  
FIGURA - Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire  
FLAC - Fondation Lucie et André Chagnon  
FQPPU - Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université  
FQRNT - Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies  
FQRSC - Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

FRSQ - Fonds de recherche en santé du Québec  
GRIN - Groupe de recherche et d'intervention en négligence  
GRIP - Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant  
GRISE - Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance  
HEXAGRAM - Institut de recherche/création en arts et technologies médiatiques  
INM - Institut du Nouveau Monde  
INRETS - Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité  
IRRST - Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité au travail  
IRSC - Instituts de recherche en santé du Canada  
ISQ - Institut de la statistique du Québec  
IU - Institut universitaire  
MAMROT - Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
MAPAQ - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
MCCCF - Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine  
MCE - Ministère du Conseil exécutif  
MDDEP - Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
MDEIE - Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation  
MELS - Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
MEQ - Ministère de l'Éducation du Québec  
MESS - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
MFA - Ministère de la Famille et des Aînés  
MICC - Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles  
MITACS - Mathematics of Information Technology and Complex Systems  
MJQ - Ministère de la Justice  
MRI - Ministère des Relations internationales  
MRNF - Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
MRST - Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie  
MSP - Ministère de la Sécurité publique  
MSSS - Ministère de la Santé et des Services sociaux  
MTQ - Ministère du Transport  
NE<sup>3</sup>LS - Nanotechnologies et aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux liés aux nanotechnologies  
OCCQ - Observatoire de la culture et des communications du Québec  
OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques  
OICRM - Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique  
OPHQ - Office des personnes handicapées du Québec  
OST - Observatoire des sciences et des technologies  
PIBE - Plate-forme informationnelle pour le bien-être de l'enfant  
RAG - Rapport annuel de gestion  
RQIS - Réseau québécois en innovation sociale

RRQ - Régie des rentes du Québec  
SAA - Secrétariat aux affaires autochtones  
SAAQ - Société d'assurance automobile du Québec  
SACA - Secrétariat à l'action communautaire autonome  
SAIC - Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes  
SAJ - Secrétariat à la jeunesse  
SCF - Secrétariat à la condition féminine  
SCP - Secrétariat du Comité des priorités  
SHQ - Société d'habitation du Québec  
SNG - Sciences naturelles et génie  
SSHAL - Sciences sociales et humaines, arts et lettres  
SQRI - Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation  
SSRC - Social Science Research Council (USA)  
STS - Science, Technologie et Société  
VRM - Villes Régions Monde  
VRQ - Valorisation Recherche Québec

# LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

## RAPPORT DE LA DIRECTION

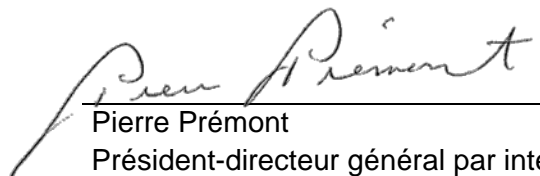
Les états financiers du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (Fonds) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

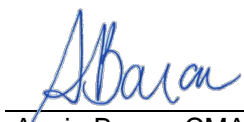
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité des finances dont certains membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Fonds, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité des finances pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

  
Pierre Prémont  
Président-directeur général par interim

  
Annie Baron, CMA  
Directrice des ressources  
financières et matérielles

Québec, le 16 juin 2011



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

### Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, l'état des résultats et l'excédent cumulé et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Renaud Lachance, FCA auditeur

Québec, le 16 juin 2011

**FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE  
RÉSULTATS ET EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES</b> (note 3)	53 795 651 \$	52 224 839 \$
<b>INTÉRÊTS ET AUTRES PRODUITS</b>	<u>532 240</u>	<u>1 187 131</u>
	<u>54 327 891</u>	<u>53 411 970</u>
<b>SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES</b>		
Subventions à la recherche	32 677 894	30 008 594
Bourses	<u>17 988 651</u>	<u>19 970 319</u>
	<u>50 666 545</u>	<u>49 978 913</u>
	3 661 346	3 433 057
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b> (note 4)	<u>4 556 822</u>	<u>4 793 596</u>
<b>EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS</b>	(895 476)	(1 360 539)
<b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT</b>	<u>5 589 665</u>	<u>6 950 204</u>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN</b> (note 5)	<u><u>4 694 189 \$</u></u>	<u><u>5 589 665 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE BILAN AU 31 MARS 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Trésorerie	22 530 479 \$	24 838 371 \$
Placement temporaire, taux de 1,20%, échéant en avril 2012	900 000	-
Intérêts courus	13 370	6 086
Subventions à recevoir et autres créances (note 6)	729 843	2 143 606
Frais payés d'avance	32 255	76 321
	<u>24 205 947</u>	<u>27 064 384</u>
<b>Immobilisations corporelles</b> (note 7)	542 210	519 559
	<u>24 748 157 \$</u>	<u>27 583 943 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Charges à payer et frais courus (note 9)	1 324 126 \$	516 678 \$
Subventions d'organismes reportées	12 504 309	13 869 038
Subventions du gouvernement du Québec reportées	6 225 533	7 572 570
Portion court terme de la dette à long terme	-	35 992
	<u>20 053 968</u>	<u>21 994 278</u>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ</b> (note 5)	4 694 189	5 589 665
	<u>24 748 157 \$</u>	<u>27 583 943 \$</u>

### Engagements (note 10)

Pour le conseil d'administration :



Pierre Prémont



Josée St-Pierre

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE**  
**FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des charges sur les produits	(895 476) \$	(1 360 539) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	275 863	238 545
	<u>(619 613)</u>	<u>(1 121 994)</u>
Variation des éléments hors trésorerie		
Intérêts courus	(7 284)	334 854
Subventions à recevoir et autres créances	1 413 763	828 962
Frais payés d'avance	44 066	(54 689)
Charges à payer et frais courus (note 9)	817 213	(64 570)
Subventions d'organismes reportées	(1 364 729)	3 082 840
Subventions du gouvernement du Québec reportées	(1 347 037)	1 935 915
	<u>(444 008)</u>	<u>6 063 312</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(1 063 621)</u>	<u>4 941 318</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition des placements	(3 400 000)	-
Disposition des placements	2 500 000	20 025 023
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(308 279)	(442 219)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 208 279)</u>	<u>19 582 804</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement: Remboursement de la dette à long terme	<u>(35 992)</u>	<u>(51 332)</u>
<b>(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(2 307 892)</b>	<b>24 472 790</b>
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>24 838 371</b>	<b>365 581</b>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b><u>22 530 479 \$</u></b>	<b><u>24 838 371 \$</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2011

### 1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (Fonds) est constitué par la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (L.R.Q., chapitre M-30.01). Le Fonds a pour fonctions de promouvoir et d'aider financièrement : le développement de la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences sociales et humaines ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres ; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2e et 3e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche.

De plus, le Fonds gère des programmes de bourses pour les étudiants des 2e et 3e cycles universitaires et des programmes de subventions. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

En vertu de l'article 48 de la Loi ci-haut mentionnée, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. La préparation des états financiers du Fonds conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

#### Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes

Les subventions affectées sont comptabilisées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### Subventions et bourses accordées

Les subventions et bourses sont comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Les annulations ou les remboursements de subventions et bourses accordées sont inscrits dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

#### Produits de placement et placements temporaires

Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Le placement temporaire, composé d'un billet à escompte, est comptabilisé au moindre du coût et de la valeur de marché.

#### Autres produits

Les autres produits sont comptabilisés au moment où les services ont été rendus aux clients, lorsque le prix de vente est déterminé ou déterminable.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Fonds consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

	<u>Durées</u>
Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Développement informatique	5 ans

### Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aux 31 mars 2011 et 2010, aucune moins-value n'a été comptabilisée.

### Régime d'avantages sociaux

Le Fonds offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les contributions sont effectuées par le Fonds et les participants au régime. L'employeur et l'employé contribuent à une part égale correspondant à 5 % du salaire chacun. Chaque employé gère individuellement ses choix de placement.

## 3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation *	48 132 465 \$	48 299 718 \$
Partenaires des actions concertées	4 998 196	3 464 318
Autres	664 990	460 803
	<u>53 795 651 \$</u>	<u>52 224 839 \$</u>

\* Apparenté sous contrôle commun

**4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>TRAITEMENTS</b>		
Rémunération	2 900 546 \$	2 999 693 \$
Formation et perfectionnement	8 077	41 353
Cotisations professionnelles	1 622	1 561
	<u>2 910 245</u>	<u>3 042 607</u>
<b>SERVICES</b>		
Honoraires	<u>332 080</u>	<u>335 930</u>
<b>FRAIS D'OCCUPATION DES LOCAUX</b>		
Loyers à la Société immobilière du Québec*	341 590	279 884
Assurances	14 303	16 827
Entretien et réparations	92 133	100 492
Location	4 273	11 587
	<u>452 299</u>	<u>408 790</u>
<b>COMMUNICATIONS</b>	<u>62 191</u>	<u>236 060</u>
<b>TRANSPORT ET SÉJOUR</b>	<u>349 537</u>	<u>356 066</u>
<b>AUTRES FRAIS</b>		
Télécommunications	58 420	56 113
Reprographie	47 691	44 886
Frais d'envoi	32 193	24 036
Charges de bureau	33 167	43 018
Autres charges	2 401	3 650
Frais financiers	735	3 895
	<u>174 607</u>	<u>175 598</u>
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<u>275 863</u>	<u>238 545</u>
	<u>4 556 822 \$</u>	<u>4 793 596 \$</u>

\* Apparenté sous contrôle commun.

**5. EXCÉDENT CUMULÉ**

Le conseil d'administration du Fonds a réservé une partie de l'excédent cumulé pour l'attribution de bourses et de subventions incluant une somme pour honorer les engagements pris par le Fonds dans les protocoles du programme des actions concertées. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Ces affectations se détaillent comme suit:

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Subventions à la recherche et bourses	4 264 171 \$	4 928 610 \$
Non affecté	430 018	661 055
	<u>4 694 189 \$</u>	<u>5 589 665 \$</u>

## 6. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Apparentés sous contrôle commun :		
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	- \$	184 850 \$
Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation	500 000	-
Fonds de la recherche en Santé du Québec	-	1 168
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	120 000	1 270 308
Ministère de la Santé et des Services sociaux	97 694	228 948
Ministère des affaires municipales et des régions	-	100 000
Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale	-	350 000
Autres	12 149	8 332
	<u>729 843 \$</u>	<u>2 143 606 \$</u>

## 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2011</u>			<u>2010</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Net</u>	<u>Net</u>
Mobilier de bureau et équipement	282 157 \$	261 082 \$	21 075 \$	30 680 \$
Équipement informatique	479 808	420 917	58 891	89 657
Améliorations locatives	601 016	590 459	10 557	20 714
Développement informatique	1 395 597	943 910	451 687	378 508
	<u>2 758 578 \$</u>	<u>2 216 368 \$</u>	<u>542 210 \$</u>	<u>519 559 \$</u>

Au 31 mars 2011, le poste « Charges à payer et frais courus » n'inclus aucun montant (2010 - 9 765 \$) lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

## 8. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le Fonds dispose de facilités de crédit n'excédant pas un montant total en cours de 10 000 000 \$ auprès du Fonds de financement, et ce jusqu'au 31 mars 2012. Les montants prélevés portent intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 0,3 %. Aux 31 mars 2011 et 2010, les facilités de crédit étaient inutilisées.

## 9. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies *	912 463 \$	149 319 \$
Salaires et vacances à payer	372 834	324 235
Autres	38 829	43 124
	<u>1 324 126 \$</u>	<u>516 678 \$</u>

\* Apparenté sous contrôle commun

## **10. ENGAGEMENTS**

Au 31 mars 2011, les engagements du Fonds sont de 36 828 636 \$ (2010 - 43 560 415 \$) à l'égard des subventions et de 18 461 769 \$ (2010 - 24 954 668 \$) à l'égard des bourses. L'octroi de ces subventions et de ces bourses est toutefois conditionnel aux crédits accordés par l'Assemblée nationale, à l'exception des sommes réservées dans l'excédent cumulé.

## **11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas toutes divulguées distinctement aux états financiers.

## **12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 112 277 \$ (2010 - 125 469 \$) et représentent le coût des services courants.



Coordination et rédaction  
Denise Pérusse

Mise en page  
Direction des communications du FQRSC

Ce rapport annuel de gestion est également offert en format PDF dans le site Web du Fonds :  
[www.fqrsc.gouv.qc.ca](http://www.fqrsc.gouv.qc.ca)

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à condition que la source soit mentionnée.  
Dépôt légal 2011

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN 978-2-550-62396-0